

# nos cahiers

lëtzebuerger zäitschrëft fir kultur

SUPPLEMENT DE L'ALUC

# 4

# ANNUAIRE DE L'ALUC 1980

ASSOCIATION  
LUXEMBOURGEOISE  
DES UNIVERSITAIRES  
CATHOLIQUES

ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE  
DES UNIVERSITAIRES CATHOLIQUES

# Annuaire de l'ALUC 1980

1980

---

Imprimé sur les presses de l'Imprimerie Saint-Paul, Société anonyme, Luxembourg

**TOUS DROITS RÉSERVÉS**

**Bureau de l'Association: 12, av. Marie-Thérèse, Luxembourg,  
téléphone 47 01 28**

# Sommaire:

<i>Mathias Thinnes</i>	Chronique de l'ALUC 1960-1980	5
	Liste des conférences de l'ALUC (1960-1980)	29
<i>Lucien Seywert</i>	XXIII <sup>e</sup> Assemblée générale du MIIC Pax Romana	57
<i>Table ronde</i>	La préparation au mariage au Grand-Duché	67
<i>Table ronde</i>	Den Familien helfen	73
<i>J. P. Roger Strainchamps</i>	L'enseignement postprimaire après les réformes	83
<i>J. P. Roger Strainchamps</i>	La formation des enseignants	87
<i>Paul Colling</i>	L'enseignement secondaire	91
	Vingt-sixième rencontre internationale du SIESC à Fribourg	95
<i>Georges Goedert</i>	Rapport sur les activités de la Conférence St-Augustin des professeurs	99
<i>François Karels</i>	Die Schuldigkeit des ersten Gebotes	103
<i>François Karels</i>	Beim Berliner Katholikentag: Religionsunterricht in der Kontroverse	115
<i>Dr J. P. Huss</i>	Explosion et tentative de maîtrise des coûts de la santé	119
	Activités de la Conférence St-Yves au cours de l'année 1979-1980	127
<i>Christophe Berchem</i>	Wissenschaft und Gottesbeweis	129
<i>Paul Lanners</i>	Gedicht	135
<i>Jean-Paul Zanter</i>	En vacances avec l'ALUC	137
<i>Nadine Hagen</i>	Lettre de la présidente de la section des étudiants	141

# Chronique de l'ALUC 1960-1980

En vue de la célébration du 70e anniversaire de l'ALUC, on m'a demandé de continuer pour les 2 décades qui ont suivi le cinquantième anniversaire la chronique établie en 1935 pour les 25 premières années par Lambert Schaus, en 1960 pour les 25 années suivantes par Paul Margue.

Comme mes prédécesseurs et modèles, je me suis appliqué à rassembler les faits tels qu'ils sont consignés au Journal du Lakull fort incomplet d'ailleurs, dans les éditions du Luxemburger Wort des vingt dernières années, les Academia et les bulletins publiés dans les deux dernières décades. Qui veut en savoir plus long sur tel fait, telle conférence, telle décision, se reportera aux sources en s'orientant d'après le calendrier établi.

Le lecteur s'apercevra sans peine que pendant la période en cause, l'ALUC a subi un profond changement. Structures et traditions solidement établies au cours d'un demi-siècle d'histoire se trouvent mises en cause dans les années 60 par une génération nouvelle qui de l'université a apporté le vent de la contestation, un désir de vie plus libre et plus spontanée, un esprit porté vers les choses concrètes et les réalités de la société moderne. Les cadres ont éclaté sous la pression des forces centrifuges. L'ALUC ne sera plus, comme avant 1960, un bloc où jeunes et anciens se côtoient amicalement dans des manifestations de masses comme aux traditionnelles journées trimestrielles; entre anciens et nouveaux, les seules rencontres ou presque se font un certain temps au sommet, au niveau du comité central; pour le reste ALUC étudiants vit sa vie propre, multiplie les initiatives, publie bulletins et communiqués, affirme ses positions dans tous les combats syndicaux et idéologiques. Les gradués gardent un peu trop la nostalgie du passé, de leur passé et de ses valeurs; ils prennent leurs distances, se rabattent sur les groupements professionnels, dont les présidents, avec des fortunes diverses, cherchent à mobiliser leurs membres en leur proposant conférences, débats, rencontres spirituelles, excursions, agapes dites fraternelles.

Cette sorte de rupture avec le passé se trouve soulignée par deux séries de faits: le décès des derniers survivants de l'équipe des fondateurs suivi du départ de certaines de ces fortes personnalités qui ont marqué la vie de l'ALUC dans les années trente; la démolition du Volkshaus qui prive l'association d'un port d'attache, la condamne aux pérégrinations toujours préjudiciables à une évolution paisible et continue.

Et pourtant, il faut l'avouer, l'association reste vivante et le foisonnement de manifestations, dont le catalogue ne retient que les plus importantes, prouvent sa vitalité. Une unité d'action nouvelle est d'ailleurs en train de se faire, maintenant que la section

des gradués se rajeunit par l'arrivée sous ses comités de dirigeants qui ont pleinement vécu les luttes estudiantines des années 70.

Il reste que certaines des manifestations de l'ALUC consacrées par la tradition, se sont maintenues avec la régularité des premières décades: les messes mensuelles et récemment hebdomadaires, la messe de l'Octave, de la Saint-Yves, la participation aux trois grandes processions, procession de l'Octave, procession dansante, procession du Rosaire; les veillées de Noël, les grands bals de décembre. On n'en parlera que s'il y a une particularité à signaler. Quant aux conférences avec ou sans débats, avec ou sans diapositives, elles se sont tellement multipliées spécialement depuis 1965 qu'il a paru préférable d'en dresser un inventaire spécial.

Après cet avertissement préliminaire, voici les faits que le chroniqueur a cru devoir retenir.

1960

Nouveau comité des étudiants: président Jean-Jacques Santer, vice-président: Roger Weiler, président des gradués: Robert Hentgen. 16-17 juillet: La Section des étudiants prépare par des journées d'études et de réflexions à Echternach les fêtes du cinquantenaire de la fondation de l'A.V.: Carrefours sur les structures et l'orientation de l'association; son rayonnement dans le monde étudiant et la société civile; sa participation au syndicalisme étudiant; sa collaboration internationale notamment au sein de Pax Romana. Présentation des conclusions des carrefours dans une séance académique dans la salle des fêtes du Lycée classique. Discours par M. Mathias Thinnes: Souvenirs d'un Ancien. Réception par la Municipalité d'Echternach. – 4 août: réunion amicale des membres fondateurs de l'A.V. – 11 octobre: mort à la suite d'un accident du vice-président Roger Weiler. 15-16 octobre: *Célébration solennelle du cinquantenaire de l'Association*. – 15 octobre: au Palais épiscopal. Réception d'hommage au chanoine Pierre Elcheroth, depuis 25 ans aumônier adjoint (1935) puis aumônier général (1949) de l'ALUC. Les responsables de l'association font don au jubilaire d'un superbe calice. – Soirée amicale au Vollekshaus: M. Paul Faber, membre fondateur, fait l'histoire de la fondation de l'A.V. – Le président de la Sigfridia, le prof. Bemtgen présente la relève: 58 membres. – L'histoire de l'ALUC est évoquée dans la „Revue du Centenaire“. La nouvelle Sigfridia présente „De Grengor“ de Dicks. – 16 octobre: 9.30 heures Messe pontificale à la Cathédrale pour les membres vivants et défunts. Homélie de Monseigneur l'Evêque. Bénédiction d'un nouveau drapeau parrainé par les 7 membres fondateurs survivants Paul Faber, Nicolas Joseph Gillen, Nicolas Hein, Joseph Hostert, Nicolas Margue, Jean Rettel, François Risch dont quatre sont présents. 11 heures: Séance académique à la Mairie. Discours de M. Nicolas Margue, membre fondateur, „Cinquante années de l'A.V.“, de M. Pierre Werner, Ministre d'Etat „Perspectives d'avenir“. Vin d'honneur offert par la Municipalité au hall de la Mairie. – Midi: Banquet jubilaire au Grand Hôtel Brasseur, où, après les toasts d'usage, les représentants de Pax Romana et les délégués des fédérations étrangères présentent leurs félicitations et formulent leurs vœux d'avenir. – L'anniversaire a donné un nouvel élan à l'ALUC. Les activités spécialement de la Sigfridia sont nombreuses et diverses. – De-

puis le 21 octobre fonctionne un cercle religieux, animé par l'abbé Francis Paul, aumônier adjoint des étudiants; il se réunit tous les quinze jours. – Le 4 décembre la tradition de la messe mensuelle est reprise. – La Sigfridia organise une série de conférences voir liste plus loin. – 8 décembre: assemblée générale des gradués suivie d'une agape. – 18 décembre: assemblée générale de la conférence Saint-Luc. – 21 décembre: veillée de Noël organisée par la Sigfridia sur le thème: Attente et joie. – 27 décembre: Grand Bal du cinquantenaire au Carrefour, particulièrement bien fréquenté.

1961

10 janvier: Assemblée générale de la Conférence Saint-Augustin. – 14 et 15 janvier: Journées de récollection pour les membres de cette conférence. – 15 et 17 mars: Fête de Saint Thomas d'Aquin, Patron de Pax Romana. Pour la troisième fois le professeur Joseph Meurers de l'Université de Bonn vient à Luxembourg faire deux conférences: voir liste. – Février-Mars: sermons sur le thème général: Pour ou contre Dieu. – 24 mars: Messe de Pax Christi à l'Eglise Saint-Michel. Des contacts sont établis entre l'ALUC et le Mouvement. Une dizaine de familles accueillent des étudiants d'outre-mer pendant les vacances de Pâques. – 30 mars-2 avril: Assemblée Générale à Luxembourg de l'OSCO overseas students coordination. 62 délégués de 23 pays. L'ALUC participe à l'organisation. – 4 avril: Journée de printemps. Assemblée Générale des étudiants. Nouveau comité: Marc Schaack, président, Jean Werner, vice-président; membres: Melles Marie-Jeanne Sunnen, Annette Turpel, MM René Hubsch, Jules Kremer, Pierre Bermes et Charles Kerschmeyer. – Soirée amicale: Discours de Monsieur Pierre Grégoire, Ministre des Arts et des Sciences: „L'humanisme dans un monde qui se déshumanise.“ Partie récréative animée par l'orchestre Faber-Oth et los Rimos. – 12 avril: Sigfridia: Conférence sur les Focolari. – 23 avril: Sigfridia: Conférence sur les Focolari. – 23 avril: Mgr. l'Evêque remet à M. Nic Margue la Grand-Croix dans l'Ordre de Saint-Grégoire et à M. Paul Faber la Croix de Commandeur dans le même ordre, distinctions conférées à ces deux membres fondateurs éminents par sa Sainteté Jean XXIII à l'occasion du cinquantenaire de l'ALUC. – 29 avril: A la messe de l'Octave, la Chorale des Instituteurs Réunis chante la Choral-messe à quatre voix d'Antoine Bruckner. – 11 mai: réunion de la Conférence Saint-Luc à l'abbaye de Clervaux. Conférence du R.P. Demolder. – 11 juillet: Soirée amicale d'été: Conférence de M. Marcel Fischbach, député: Les petits Etats dans l'Europe des Six. – 24-31 juillet: Grandes fêtes de commémoration du 40e anniversaire de Pax Romana à Fribourg/Suisse. L'ALUC est représentée par 3 étudiants et 7 gradués. Lambert Schaus est élu vice-président des „Anciens de Pax Romana“. – 3 octobre: Mort inattendue de l'abbé Francis Paul, aumônier adjoint de l'ALUC. A l'enterrement, Jean Werner prononce d'émouvantes paroles d'adieu. – 4 octobre: Première réunion de la Sigfridia. Président René Peckels, avocat. 53 membres. – 12 octobre: Journée d'automne. Soirée Amicale: Causerie du R.P. Turmes S.J. Calcutta „L'attirance exercée par le Christ sur les Castes supérieures de l'Inde.“ – 21/22 octobre: Journées de récollection à l'abbaye de Clervaux. – Octobre-Novembre: diverses conférences. – 20 décembre: Veillée de Noël avec le concours du Trio Gerbaud. La Sigfridia présente un extrait de „l'Annonce faite à Marie“ de Paul Claudel.

6/7 janvier: 25e anniversaire de la création de la Conférence Saint-Luc. Assemblée générale en présence des représentants des associations allemande, belge et française de médecins catholiques. Echange de vues sur „la raison d'être des associations médicales catholiques.“ Conférences du professeur Norpoth/Essen et du professeur Kammerer de Strasbourg. – Messe commémorative par Mgr. l'Evêque. – Réception au Palais Episcopal. – Déjeuner à l'Hôtel Cravat avec allocution du Dr. Colling, membre fondateur, Ministre de la Santé Publique. – 23 janvier: Assemblée Générale de la Section des Gradués suivie d'un dîner. Discussion approfondies sur les activités futures. Présidents des groupements professionnels: Saint-Luc: Dr. Mischo; Saint-Yves: Edmond Schumacher; Saint-Augustin: Marcel Michels. – Février-Mars: Cours publics sur le matérialisme dialectique organisés par l'ALUC en collaboration avec l'Université Populaire Catholique: quatre conférences des professeurs Elcheroth, Muller Markus, Edmond Wagner. – Mars-Avril: Sermons de carême prêchés par le R.P. Michel Ulrich S.J. de Strasbourg; Thème général: L'Eglise du Christ dans notre monde. – 18-21 avril: Retraite pascalle à l'Abbaye de Clervaux. – 25 avril: Journée de Pâques. Le matin séance extraordinaire du Comité élargi (étudiants, gradués, Sigfridia et principaux responsables des trois dernières années) sur la réorganisation interne de l'association: constitution d'un comité administratif. Elargissement du secrétariat général assuré par le prof. Nicolas Estgen. – Assemblée Générale des étudiants. Election d'un nouveau comité: Président Jean Werner, Vice-président Pierre Bermes; secrétaire Alphonse Turpel; membres: Annette Turpel, Marie-Josée Bludeau, Marie-Jeanne Sunnen, Jules Christophory, Paul-Henri Meyers. M. Alphonse Turpel est chargé de la rédaction du bulletin de liaison „Pontes“. Conférence de Jean Werner: Les problèmes du sous-développement. – Soirée amicale des deux sections. Causerie du professeur Fernand Hoffmann: „De Letzeburger op der Universiteit“. – 11 mai: Le professeur Elcheroth, aumônier général, est nommé Camérier secret par sa Sainteté Jean XXIII (autre retombée du cinquantenaire). – 10 juillet: Réunion d'information pour les élèves de Ire sur les universités. – 12 juillet: Assemblée générale des étudiants: Sujets principaux de discussion: le syndicalisme étudiant et les rapports avec l'UNEL; la vie religieuse des étudiants. „Pontes“ doit paraître quatre fois par an. – Soirée amicale: Conférence du professeur Dr. Linus Hoffmann/Trèves: Der Stand der ökumenischen Frage. – Au cours de l'année 1961/62 la Conférence St Vincent de Paul a distribué des subventions pour près de 40 000 francs. – 25-31 juillet: Congrès de Pax Romana à Montevideo. L'ALUC n'est pas représentée. – Fin juillet: La Conférence St Augustin participe à la 8e conférence du Secrétariat international des Enseignants catholiques à Strasbourg. – 29 août-10 septembre: Voyage d'études dans les pays nordiques. Visites d'Aarhus, Oslo, Goeteborg, Malmö, Lund, Copenhague, Lubeck. Contacts avec les groupes d'universitaires catholiques des différentes villes visitées. – Septembre 1962: La Conférence Saint-Luc organise les Journées de la Fédération nationale des pharmaciens catholiques. – Septembre 1962: Une délégation de la Conférence St-Yves participe au congrès des juristes catholiques à Bochum. – Octobre 1962: Johnny Schmitz, attaché au Ministère des Finances est nommé président de la Nouvelle Sigfridia. Les étudiants de l'Institut Pédagogique sont invités à faire partie de la Sigfridia. M. l'abbé Fr. Raas est nommé aumônier de la section des étudiants. – 13 octobre: Journée d'Automne selon

une nouvelle formule: réunion des groupements professionnels avec élaboration du programme d'action 1962/63. Assemblée générale des étudiants: un membre fait un exposé sur l'Etat et l'Eglise en Espagne: on fait deux carrefours: Eglise et Politique; le chrétien et la politique. – Soirée amicale animée par l'orchestre Josy Martin. Causerie de Pierre Pescatore: „L'engagement temporel de l'intellectuel chrétien.“ – 23 novembre: Conférence St-Augustin: Colloque sur la guerre des paysans (Klöppelkrich) avec la participation des historiens Joseph Maertz, Paul Margue et Gilbert Trausch. – 21 décembre: Veillée de Noël. – 27 décembre: Grand Bal au Carrefour. On déplore le peu d'intérêt que portent les gradués à cet événement mondain.

## 1963

12 février: Reprise du cycle de conférences sur le matérialisme didactique: Conférence de Mgr. Dr. Paul Wolff. – 28 février: Assemblée générale extraordinaire de la section des gradués sur le programme futur de la section. – 12 mars: Fête de Saint-Thomas. Séance académique avec conférence du Dr. Gustave Scherz de Copenhague. – Carême 1963: Prédication par le R.P. Mennessier O.P. Paris: Thème général: Problèmes contemporains de l'Eglise. – 6 avril: Assemblée générale des étudiants: Débat sur le syndicalisme étudiant; création d'une commission sociale chargée d'étudier tous les aspects de la situation sociale des étudiants. Nouveau comité: président: Jean Werner, vice-président: Alphonse Turpel; secrétaire: Roger Loutz; membres: Marie-Josée Bludeau, Marie-Anne Werner, Marc Lucius, Jules Christophory, Pit Bermes, Georges Helminger. Soirée amicale: Causerie de l'abbé André Heiderscheid: „La situation religieuse au Luxembourg“; causerie suivie d'un débat animé. – 11 mai: A la messe de l'Octave, la chorale des Instituteurs chante la messe Ad majorem Dei gloriam d'André Campra. – Au long de l'année, la Sigfridia a organisé une série de soirées spirituelles animées par l'aumônier M. Raas. – 11 juillet: Journée d'Été: Assemblée des Etudiants. Exposé de Georges Helminger sur „Pacem in Terris“. Carrefour sur le chrétien et la société internationale. Soirée amicale: Conférence par M. Carlo Meintz sur l'orientation scolaire; conférence suivie d'une longue discussion; partie récréative comme de coutume. – 22-28 juillet: Participation d'une délégation de l'ALUC à l'assemblée plénière de Pax Romana MIIC à Galway (Irlande). Thème d'étude: Nationalisme et supranationalisme. Exposé de Lambert Schaus, membre de la Commission de la CEE: Le marché commun – Réunion du National ou du Supranational. – 24 août: Nouvelle initiative: L'ALUC organise une sherry party en l'honneur des participants aux cours de l'Université internationale de droit comparé: 30 participants dont 21 étrangers. – 5 octobre: La traditionnelle Journée d'Automne est remplacée par une conférence du Dr. Chauchard de Paris: Amour et Sexualité; la conférence fait salle comble avec un public très jeune. – Nouvelle Sigfridia présidée par Georges Goedert. – 10 octobre: réunion importante des deux comités ayant pour objet de régler la répartition des fonds entre les deux sections et de fixer les activités communes et les activités spécifiques. – 16 novembre: Assemblée générale des gradués suivie du traditionnel dîner de la Saint-Martin. – La section des gradués organise des colloques sur des sujets d'actualité: le rôle des laïcs dans l'Eglise; le renouveau liturgique etc.

Academia qui, les dernières années, n'a paru qu'une fois par an, prend un nouveau départ. Reparaissant sous un nouveau titre: „Nouvelle Revue luxembourgeoise – Academia“, elle entend déborder le cadre d'une association pour devenir le forum des intellectuels catholiques luxembourgeois. Font partie du comité de rédaction: Pierre Elcheroth, Georges Goedert, Fernand Hoffmann, Paul Margue, Edmond Wagner, Tony Hagen. Trois numéros sont prévus par an.

21 janvier: Section des gradués. Reprise de la série des colloques sur des sujets d'actualité: La constitution conciliaire sur la liturgie, rapports entre la morale chrétienne et la morale philosophique. – Carême 1964 prêché par le Père Paul Ortegat S.J. professeur aux Facultés Universitaires de Namur: La Rencontre du Dieu Vivant. – 25 février: Assemblée Générale de la Conférence St-Yves. M. Jean Bech cède la présidence à Lambert Dupong. Elaboration d'un rapport sur la liberté de religion pour le Congrès international des juristes catholiques à Salamanque. – 3 mars: Conférence Saint-Luc: Conférence sur la dépression et son traitement dans la pratique courante. – 14 mars: Décès du professeur-aumônier Nicolas Majerus, ami dévoué de l'ALUC. – 20 mars: Fête de Saint-Thomas: Conférence du professeur Grenzmann de Bonn. – 4 avril: Journée de Pâques de l'ALUC. Assemblée Générale des Etudiants. Election d'un nouveau président: Alphonse Turpel et d'un vice-président: Georges Helminger. Discussion introduite par Pierre Bermes sur un projet de création de centres de préparation au mariage. – Soirée: Conférence du R.P. Alfred Delepierre S.J. aumônier de jeunes foyers à Liège: L'amour et le mariage chrétien. – 25 avril: La messe de l'Octave est de nouveau chantée par la chorale des Instituteurs Réunis. – 25 juin: Section des étudiants: Conférence débat sur „La critique cinématographique dans notre pays.“ – 29 juin: Séance d'information sur les études universitaires pour les élèves de Ire: 80 présences. – 11 juillet: Journée d'Été. Assemblée générale des étudiants. Approbation du nouveau comité. Président Alphonse Turpel, Vice-président Georges Helminger; Membres: Erny Weis, Paul Schumacher, Albert Reiter, Marie-Anne Werner, Bib Ewen, Jules Christophory. – Paul Schumacher est rédacteur en chef de Pontes. – Vote d'un certain nombre de motions sur les orientations futures de la section: organisation de cercles universitaires largement autonomes; présence de l'ALUC dans les organisations générales de la jeunesse; intensification de la vie religieuse. Soirée conférence du Dr. Seywert, professeur de l'Université de Strasbourg: la préparation au mariage, sa nécessité, son organisation. – 23 juillet: Section des Etudiants: Conférence-débat sur l'aide aux pays sous-développés. – Début août: Dixième conférence internationale des Professeurs catholiques de l'enseignement secondaire organisée à Luxembourg par la Conférence St-Augustin dans le cadre de Pax Romana MIIC. Thèmes: Rapports entre l'enseignement catholique et l'école publique; l'enseignement des littératures modernes et la formation chrétienne des élèves. – 10 octobre: Journée d'automne. – Assemblée générale des Etudiants; discussion sur les cercles universitaires. Soirée: Débat avec le R.P. Jean Raas S.J. sur le devoir d'aider les pays en voie de développement. – Les gradués n'apprécient guère le désir des jeunes de remplacer les soirées amicales par des conférences et des discussions. – 18 novembre: Première réunion du cercle des C.S. et de l'Institut Pédagogique (nouveau nom pour la Sigfridia) président: Paul Hippert. – 18 novembre: Assemblée générale des gradués suivie du dîner de la Saint-Martin: Elec-

tion d'un nouveau comité: Président Lambert Dupong; vice-président Victor Medinger; membres: René Klopp, Stephanie Klaess, Alain Schaack; aumônier: Mgr. Elche-roth. – 22 novembre: Assemblée générale de la Conférence Saint-Luc. – 23 novembre: Messe en rite byzantin concélébrée par Mgr. Paul Aschkar, archevêque de Lattaquié (Syrie) et de Mgr. Joseph Tawil, archevêque de Myra, le lendemain conférence de Mgr. Tawil. – 10 décembre: Conférence Saint-Luc: Colloque sur l'utilisation des médicaments inhibiteurs de l'ovulation; aspect médical: Dr. Reiles; aspect moral: Mgr. Elche-roth. – 21 décembre: Veillée de Noël avec un groupe de chanteurs de la chorale du Limpertsberg.

1965

Février-Mars: La section Cours Supérieurs organise des conférences-débats sur le théâtre moderne. – 6 mars: Grande journée d'information sur l'Université catholique de Louvain en présence de S.A.R. le prince Charles et avec la participation des doyens des différentes facultés. Conférence du professeur Woitrin, L'avenir de l'Université de Louvain. – Mars-Avril: Carême prêché en la cathédrale par le R. P. Minéry S. J. aumônier de la conférence Laennec des Etudiants en médecine de Strasbourg: La messe, mystère de la création. – 26 mars: Fête de Saint-Thomas, Conférences de M. Lucien Barnier et du professeur Kandler. (voir liste). – 10 avril: Journée de Pâques. Assemblée des étudiants. Nouveau comité: Président Georges Helminger; secrétaire Alphonse Turpel; membres: Raymond Weber, rédacteur de Pontes; Pierre Joris, Marc Lucius, Marie-Anne Werner, Erny Weis, Norbert Ewen, Jean Goniva, Jean-Paul Alberfeld; aumônier: abbé Fr. Raas; le R. P. Klopp s'occupera des groupes universitaires. – Soirée: Conférence suivie d'un débat par Helmut Weyers, ancien vice-président de Pax Romana-MIEC: Die Rolle des Akademikers im Entwicklungsland (on déplore l'absence presque totale des gradués). – 10 juillet: Réunion d'information pour les futurs étudiants Universitaires. – 15 juillet: Journée d'été: L'assemblée des étudiants est renvoyée à quinzaine. Soirée: remarquable conférence du professeur Huybrechts: La politique de la CEE à l'égard des pays en voie de développement. – 29 juillet: Assemblée générale des étudiants: Nouveau thème d'études pour l'année scolaire qui commence: La démocratisation des études et la réforme de l'enseignement. – 4 août: Inauguration d'un programme de vacances pour étudiants. Conférences-débats sur des questions d'actualité. – 4 août: Le syndicalisme avec la participation des syndicalistes MM. Branu et Castagnaro. – 10 août: La Mission Luxembourg-Ville avec la participation du Père Ochsenbein et de l'abbé André Heiderscheid. – 18 août: Le statut social de l'étudiant introduit par Jean Werner. – 25 août: Sherry party avec les étudiants de la Faculté Internationale de Droit et Economie Comparés: causerie par une étudiante brésilienne sur le Brésil; 65 personnes. – 4-10 septembre: Assemblée Plénière de Pax Romana MIIC à Luxembourg. Sujet: L'homme moderne et le bonheur. Conférence de M. Pierre Grégoire: Le bonheur de l'homme moderne et les moyens de communication sociale. – 19 septembre: Les délégués des étudiants participent à une rencontre des organisations de jeunesse à Rumelange en vue de la création d'un conseil national de la jeunesse. – 25 septembre: Conférence du Dr. Zinck sur le problème de la régulation des naissances (salle comble). – 9 octobre: Journée sociale des étudiants à la maison de la Croix Rouge à Berg pour la préparation du nouveau thème de l'année: Réforme et démocratisation de l'enseignement. – 19 octobre: Section des gradués,

Conférence du Prof. Welter. – 24 octobre: Décès de M. Jean Rettel, membre fondateur de l'A. V. président en 1914. – 24 novembre: Section des gradués: Conférence du professeur Dr. Müller Markus. – 5 décembre: Conférence Saint-Luc: Assemblée générale avec une conférence de M. Hubert Dobers sur Medicus mundi, organisation internationale de coopération médicale. La conférence Saint-Luc a pris en charge les frais d'études d'un étudiant jordanien. – 6 décembre: Assemblée générale de la section des gradués. Le dîner traditionnel est remplacé par un buffet froid. – 20 décembre: Veillée de Noël; présentation de „Damals“, jeu scénique d'après „Die drei dunklen Könige“ de Wolfgang Borchert dans une adaptation de Tunn Deutsch.

1966

15 février: Conférence de Madame le Dr. Marie-Antoinette Uhl-Deyer. – 24 février: Conférence Saint-Yves: Colloque sur la liberté religieuse. – 14 mars: L'ALUC lance un concours pour élèves du secondaire et étudiants: Pour ou contre une université à Luxembourg. – 19/20 mars: Conférence Saint-Luc: Journée de récollection à Clervaux avec les confrères de l'Alsace et de Lorraine. – 30 Mars: Fête de Saint-Thomas: Conférence du professeur Hers de Louvain. – A cause des solemnités du jubilé marial, il n'y a pas eu de prédication de Carême. – 2 avril: Assemblée générale des étudiants. Election du nouveau comité. Président Georges Helminger; Membres Bib Ewen, Fernand Entringer, Mil Haag, Albert Hansen, Edmond Hansen, Marie-Anne Werner. – 4 avril: Conférence du Dr. Karl Erlinghagen dans le cycle des conférences sur la démocratisation des études. – 6-9 avril: Retraite pascalle à Herzogenrath (Aachen). – 8 avril: Journée de réflexion religieuse sur le mystère pascal au Fieldchen dirigée par l'abbé Francis Reckinger. – 12-17 avril: 8e congrès Pax Romana des Etudiants et gradués de Hongrie à Luxembourg sous le patronage de l'ALUC, 110 participants. – 28 avril: Conférence-débat: La mission de la Ville de Luxembourg 1966. Essai d'un bilan. – 19 mai: Conférence Saint-Yves. Matinée spirituelle animée par le R. P. Rullens, S. J. de Louvain. – 8 juillet: Conférence Mario von Galli S. J. – 13 juillet: Section des étudiants: Réunion de mise en commun à l'Institut social de Mersch: Préparation du thème de l'année: Chrétiens dans la société nouvelle. – 22-28 juillet: Participation d'une délégation de l'ALUC au 26e Congrès mondial Pax Romana à Lyon. Sujet: La liberté et les responsabilités des chrétiens dans l'Eglise postconciliaire. – 25 juillet: Conférence du prof. Emile Creutz de Louvain. – Août-septembre: La section des étudiants lance un programme de vacances pour étudiants comportant des conférences-débats sur des sujets d'actualité, une messe bimensuelle suivie de carrefours bibliques animés par le R. P. Ludmann. – 24 août: All Nations party, réception offerte aux participants des cours de l'université internationale de droit comparé. 42 présences de 24 nations. Causerie d'une participante sur l'Irlande. – 22 septembre: Première réunion du cercle des C. V. et Inst. Péd. – Responsable de l'année Jules Christophory. – 3 octobre: Journée d'automne. Première conférence sur le Thème de l'année par M. Cardon de Lichtbuer: „Sommes-nous trop riches?“ – 21 octobre: Conférence du professeur René Remond, Paris: La situation intellectuelle du catholicisme français. – 3 novembre: Conférence-débat avec le pasteur Jean Lasserre de Lyon: Les chrétiens et la violence. – 14 novembre: Seconde conférence sur le thème de l'année par le Père Jean

Raes. – 30 novembre: Assemblée générale de la section des gradués. – Novembre: Création à Diekirch d'une section régionale Nord de l'ALUC sous la dénomination: Les Intellectuels catholiques du Nord. Président: Jean Jung; secrétaire abbé Paul Colling. Le groupe restera très actif. – 7 décembre: Décès du Professeur Nicolas-Joseph Gillen, membre fondateur, premier président de l'A. V. – 9 décembre: Leseabend mit Hermann Lenz. – 21 décembre: Veillée de Noël avec le concours de l'ensemble vocal de l'Eglise Saint-Alphonse. Présentation de la „Sprechkantate“, extrait de „Ihr Leute von Bethlehem“ de Rudolf Wimmer, mise en scène de Marc Olinger.

1967

13 janvier: Conférence du frère Max Thurian, vice-prieur de Taizé. 20 janvier: A la conférence Saint-Augustin, l'inspecteur Roger Beyser expose les nouvelles orientations du cours de français à l'école primaire. – Janvier: La section étudiants lance une enquête auprès de ses membres sur le logement des étudiants à l'université. – 12 février: Conférence Saint-Luc: Assemblée générale. Conférence du docteur Lereboullei, professeur agrégé à Paris. – 13 février: Conférence-débat sur les écoles libres avec le concours de la Rév. Soeur Valentine Rauch et le professeur Schon. – Février-mars: Carême prêché en la Cathédrale par le R. P. Marc Joulin O. P. du Comité français de télévision Paris. Thème: Vivre en chrétien après le Concile. – Février-avril: Les Intellectuels Catholiques du Nord organisent un cycle de conférences. – 21 mars: Etudiants. Réunion trimestrielle autour du thème: Notre présence à l'université. – 22 - 25 mars. Retraite pascalle des étudiants. 3 avril: Journée de Pâques combinée avec la Fête de Saint-Thomas: Conférence recherche du professeur Jean Morval de l'Université de Louvain sur la dynamique des groupes. – Avril: L'ALUC lance une quête pour le fonds d'entr'aide de Pax Romana. – 15 avril: Mgr. Lommel annonce la nomination de Mgr. Hengen comme évêque-coadjuteur du diocèse. – 15/16 avril: Pèlerinage des étudiants à l'octave du couvent Marienthal. Ce pèlerinage devient dès lors tradition. – 5 mai: Conférence du R. P. Daniélou S. J. L'église et le monde moderne. – 15 juillet: Assemblée générale des étudiants: Nouveau comité: Georges Helminger, Alphonse Turpel, Marie-Anne Werner, Fr. Eyschen, Paul Klein, Josée Zeimes, René Kayser, Paul Schumacher, Jean-Paul Schmit, Raymond Weber. M. Maertz. – 19-23 juillet: Première réunion européenne du MIIC à l'abbaye de Montserrat. Thème: Les Chrétiens et la Communauté Européenne. Les gradués sont représenté par Eugène Linster. – 1-11 août: 26e assemblée interfédérale du Pax Romana MIEC à Bochum: Thème: Les étudiants dans une société en transformation. Les gradués sont représentés par Raymond Weber. – Du 19 juillet au 6 septembre la section des étudiants développe un programme de vacances prévoyant une conférence-débat hebdomadaire sur des sujets d'actualité. – 2 octobre: Journée d'automne: Conférence du professeur van Riet sur l'incroyance. – 18 octobre: Début des activités du Cercle des Cours Universitaires. Responsable: Jean Gieres. – D'octobre à décembre, la section étudiants organise diverses conférences. – 6 décembre: Conférence Saint-Luc: Assemblée générale suivie d'une conférence du Dr. H. Struck de Cologne. – 21 décembre: Veillée de Noël avec le concours de la „Jeune Scène“ qui présente la Pastorale d'Arnould Gréban et „Un geste pour un autre“ de Jean Tardieu.

Grande année de la contestation estudiantine dans le monde. Aluc-étudiants est entraînée dans le tourbillon. – 2 janvier: L'ALUC présente ses félicitations à son dévoué membre fondateur Nicolas Margue à l'occasion de ses 80 ans. – 4 février: Assemblée générale des gradués. 9 rapports d'activité. Exposé programme de Monseigneur l'Evêque-coadjuteur Jean Hengen: Le rôle de l'intellectuel catholique dans l'Eglise postconciliaire au Luxembourg. – Election d'un nouveau comité: Président: Lambert Dupong; membres: René Klopp, Pierre Bermes, Lony Anter, Victor Medinger. Conférence Saint-Yves: Prés. Henri Delvaux; Saint-Augustin: Marcel Michels; Saint-Luc: Dr. Kerger. Messe communautaire dans la chapelle du Glacis suivi d'un dîner amical. – Février-avril: Série de trois conférences organisées par la section des étudiants sur le thème: Mitbestimmung, Eigentum und Verfügungsrecht avec la participation des sociologues Dr. Guy Kirsch, Dr. Oswald von Nell-Breuning et Pierre Thewes. – Mars: Carême prêché par le R. P. Marc Joulin, O'P. en la Cathédrale de Luxembourg et l'église décanale de Diekirch: „Qu'est-ce que croire?“ – 27 mars: Célébration de la fête de Saint-Thomas: Séance académique pour commémorer le centenaire de la naissance de Paul Claudel. Conférence de Pierre Claudel, fils du poète: „Paul Claudel, poète de l'Univers.“ Lecture d'extraits d'oeuvres par Eugène Heinen. Encadrement musical par le Trio de Luxembourg. La Nouvelle Revue Luxembourgeoise-Academia consacre un numéro spécial à Paul Claudel. – 28 mars: Pierre Claudel répète sa conférence à Diekirch, sur invitation des Intellectuels Catholiques du Nord. – Février-avril: Dans différentes réunions, les étudiants des cours universitaires et de l'Institut Pédagogique définissent leur position sur le projet de la réforme des examens universitaires et les agitations estudiantines. – 10-13 avril: Retraite pour étudiants au monastère St-Remacle à Wavremont (Stavelot): Thème: Expérience personnelle de la semaine sainte. – 6 avril: Journée de mise en question, dite journée rouge, organisée par les étudiants au centre social de Mersch. – 4 mai: Pèlerinage des étudiants à l'Octave à partir de Marienthal. – 22 mai: Fête de la Saint-Yves: comme les années précédentes, la messe traditionnelle est célébrée par Mgr. l'Evêque-coadjuteur. – 24 mai: Grève et grande manifestation des étudiants des cours universitaires protestant contre la lenteur de la procédure d'évacuation du projet de réforme des études universitaires. – 5 juin: Assemblée générale des étudiants: Thème: réflexions sur un monde étudiant en pleine transformation, dans une société elle-même en mutation. Sujet à débattre dans une série de réunions hebdomadaires. – 14 juin: Analyse de la situation universitaire et sociétaire. – 21 juin: Critique basée sur les données de la foi et de la participation. – 28 juin: Prospective d'action pour l'engagement individuel et collectif. – Juillet: Deux fois par semaine, l'ALUC offre aux futurs étudiants la possibilité de prendre contact avec les étudiants qui ont l'expérience de la vie universitaire. – 11 juillet: Les Intellectuels Catholiques du Nord tiennent leur assemblée générale: le bilan d'activité est impressionnant. – 13 juillet: Assemblée générale des étudiants. Nouveau comité: Président Lucien Seywert, vice-président Raymond Weber, secrétaire Jean-Paul Schmit, membres Josée Zeimes, Josée Heintz, Romain Weins, Marc Fischbach, J.M. Gieres, Pierre Bodry et Jim Lehnens. – Juillet-août: La section étudiants choisit comme sujet de son programme de vacances: La participation; des conférences-débats hebdomadaires sont organisées du 24 juillet au 4 septembre. A la suite d'une conférence sur le conseil pastoral présentée par le professeur Kauthen, une motion est votée dans laquelle les partici-

pants demandent à Mgr. l'Evêque de prendre en tant qu'autorité compétente officiellement position en faveur de la création de conseils paroissiaux et d'un conseil pastoral et de donner à son clergé, par un document épiscopal, les instructions et les informations nécessaires en vue de la réalisation de ces conseils. – 1er octobre: Jean Bech, ancien président de la conférence Saint-Yves, en route pour le Parlement européen de Strasbourg, est tué dans un accident. – 26-27 octobre: Journées d'études religieuses: Deux conférences par le R. P. Lintanf O. P. de Lyon: Y a-t-il une morale chrétienne? Ces journées deviennent une tradition; il y en aura deux à trois pendant la saison d'hiver. – 30 octobre: Réunion constitutive du groupement des étudiants des cours universitaires et de l'Institut pédagogique; le nom de Sigfridia est abandonné, on parlera désormais du groupe 68, 69 etc.; responsable élu pour le groupe 68 Paul Zimmer. – La section des étudiants ainsi que les Intellectuels catholiques du Nord organisent des conférences, dont les sujets figurent au relevé des conférences.

1969

L'UNEL ayant adopté dans son congrès de Pâques une attitude prorévolutionnaire en somme utopiste, la motion votée à cette occasion a entraîné le retrait de l'ALUC de ce syndicat, dont elle a été pourtant une des fondatrices et un des piliers. – 3 janvier: Etudiants: Journée de réflexion à l'Institut Social de Mersch: Journée rouge. – 14 janvier: Décès de Paul Faber, membre fondateur de l'A.V. – 25-26 janvier: Deuxièmes journées d'études religieuses avec le R. P. Linfanf. – 9 février: Assemblée générale de la section des gradués. Exposé de M. l'abbé Mathias Schiltz sur le Conseil Pastoral. Messe célébrée par Mgr. l'Evêque-coadjuteur pour M. Paul Faber, suivi d'un dîner amical. – Février-mars: Carême prêché par le R. P. Minéry S. J. aumônier de la Conférence Laënnec de Strasbourg en la Cathédrale et l'église décanale de Diekirch: „L'Eglise d'aujourd'hui est toujours celle du Christ mort et ressuscité.“ – 11 mars: Le-seabend mit Hermann Lentz. – 28 mars: Fête de Saint-Thomas. Conférence de l'abbé Claude Troisfontaines, maître de conférences à l'université de Louvain sur le problème actuel de Dieu. – 29 mars: Assemblée générale des étudiants. – 2-5 avril: Retraite pascalle des étudiants à Wavreusmont. – 29 avril: Conférence Saint-Yves: Débat sur la formation des avocats-stagiaires. – Avril-huin: diverses conférences à la section des étudiants. – 12 juillet: Assemblée générale des étudiants: Fixation du programme de l'année. Election d'un nouveau comité. Président: Jean-Mathias Goerens; membres Georges Wirion, Marcel Jaminet, Jean-Paul Kraus, Nico Margue, Gerry Mergen, Paul Zimmer, Paul Weber. – 16-20 juillet: Participation d'une délégation des gradués à la réunion régionale Pax Romana MIIC à Fribourg. Thème: Le défi de l'avenir à nos institutions chrétiennes. – Août-septembre: La section étudiants organise de nouveau des conférences hebdomadaires sur des sujets d'actualité. – 27-28 septembre: Journées d'études religieuse avec le R. P. Roqueplo: Certitude de la foi et spécificité de la vie chrétienne. – 3 octobre: Première réunion européenne des aumôniers de Pax Romana MIIC. Y participent tous les aumôniers luxembourgeois. – 7 octobre: Décès du professeur Nicolas Hein, membre fondateur de l'A. V. – 10 octobre: Prise de contact avec les étudiants des cours universitaires et de l'institut pédagogique; constitution du

groupe 69; responsable Jean-Paul Kraus. – 17 octobre: Une conférence du R. P. Rideau, Paris, organisée par l'ALUC ensemble avec d'autres organisation catholiques réunit plus de 200 auditeurs. – 19 octobre Rallye surprise auto-pédestre des étudiants. – 29/30 novembre: Weekend religieux avec le R. P. Lintanf. – 3 décembre: Mgr. Hengen parle devant les Intellectuels Catholiques du Nord du synode diocésain. – 10/11 décembre: Conférence religieuse du R. P. Liégé à Luxembourg et à Diekirch. – 22 décembre: Veillée de Noël. On présente une pièce de Henri Ghéon.

1970

21 janvier: Etudiants: Journée sociale avec l'abbé van der Gucht sur le marxisme et la société. – 10 janvier: Etudiants: Réunion des responsables des cercles universitaires, du groupe 69 et du comité des étudiants. – Janvier-mars: Section des Gradués: Série de 3 conférences religieuses par le professeur Mathias Kremer: Die Auferstehung Christi nach den Evangelien. – 17/18 janvier: Weekend religieux avec le R. P. Fr. Nielly sur l'Eucharistie. – 27 janvier: Fête de Saint-Thomas: Table ronde avec Pierre Claudel, Paris et Jacques Petit, Besançon sur: Paul Claudel et l'Histoire. – 15 février: Assemblée générale des gradués. Allocution de Pierre Werner, Ministre d'Etat: Le problème de la paix. – La conférence Saint Albert le Grand a distribué comme subvention 57 000 francs dont 20 000 au R. P. Turmes à Calcutta. – Février-mars: Carême par les R. R. P. P. Joulin O. P. et Laurencea O. P. en la Cathédrale de Luxembourg et les églises décanales de Diekirch et d'Esch-sur-Alzette. Thèmes: Une seule foi, un seul baptême. – 25-28 mars: Retraite des étudiants à Wavreumont. – 4 avril: Etudiants: Journée d'études et d'information avec débats très larges sur le synode, l'UNEL, les problèmes sociaux des étudiants. – 21-25 avril: Semaine culturelle organisée par l'ALUC-étudiants en collaboration avec d'autres organisations catholiques. Animateur le Père Pierre Capart S.J. docteur en philosophie et lettres de l'université de Louvain. Conférences à Esch-sur-Alzette, Diekirch, Echternach, Ettelbruck, Luxembourg. –3 juin: Etudiants: Discussion sur les thèmes du synode diocésain. Une lettre est envoyée au secrétaire du synode avec les desiderata de l'ALUC. – 17 juin: Décès du Dr. Joseph Hostert, médecin-dentiste, membre fondateur de l'A.V. – 8 juillet: Assemblée générale des étudiants des Cours universitaires et de l'Institut Pédagogique. Constitution du groupe 70; responsable Jean-Marie Feider. – 17/18 octobre: Fête du 60e anniversaire de l'ALUC. – Samedi soir: Soirée amicale introduite par les deux présidents Lambert Dupong (gradués), Jean-Mathias Goerens (étudiants). Le membre fondateur Nicolas Margue fait l'historique de l'association. La partie récréative est animée par „Jong Letzebuerg“. Dimanche matin: Messe concélébrée par Mgr. l'Evêque-coadjuteur et les aumôniers de l'ALUC en présence de Mgr. Léon Lommel. Homélie de Mgr. Elcheroth sur les devoirs de l'intellectuel catholique. La journée se termine par un déjeuner amical au Restaurant de la Foire. – 21/22 novembre: Weekend religieux à l'Institut Saint Jean avec le R. P. Liégé. – Décembre: Prédication de l'Avent (en remplacement du Carême 71) en la Cathédrale et dans les églises décanales de Diekirch et d'Esch-sur-Alzette. Le R. P. Jean Boileau du Mans (France) traite le thème général: Horizontal ou vertical? Humanisme ou religion? – 25 décembre: Le bal de l'ALUC a lieu au Restaurant de la Foire.

9-10 janvier: Journées d'études religieuses avec le R. P. Luyten de Fribourg. La foi dans un mode sécularisé. – 13 février: Sa Sainteté Paul VI accueille la démission de Mgr. Lommel comme évêque de Luxembourg. Mgr. Jean Hengen est dès lors 6e évêque du diocèse de Luxembourg. – 11 février: La section des étudiants consacre deux soirées au synode: L'enquête préparatoire du synode et ses implications sociologiques et pastorales par Hubert Hausemer, professeur, Paul Dickes, psychologue, abbé Jean Leyder, président du groupe de travail „sociologie“. – 18 février: Qu'attendez-vous du synode par l'abbé Kirsch, aumônier de la JAC et Lucien Seywert, représentant l'ALUC au synode. – Les Intellectuels Catholiques du Nord organisent une soirée de débats sur le même sujet (3 mars). – La section des étudiants poursuit son cycle de conférences sur les sujets d'actualité avec des conférences sur le logement, l'aménagement du territoire, l'avenir des paroisses. – 28 février: Assemblée générale des gradués. Elections d'un nouveau comité Président: Paul Medinger; membres Paul-Henri Meyers, Pierre Bermes, Lucien Seywert, Lony Anter. Exposé par le professeur Paul Weber: La situation juridique de l'Eglise catholique au Grand-Duché de Luxembourg. Messe à la crypte de la Cathédrale. La Conférence Albert-le-Grand a distribué pendant l'année écoulée des dons de l'ordre de 53 000 francs. – 5 avril: La conférence St-Yves organise une conférence-débat sur les régimes matrimoniaux. – 6 avril: Une conférence du professeur Jules de Vault de Nancy sur le sens de la résurrection du Christ réunit 170 auditeurs. – 7-10 avril: Retraite pascale à Wavreumont. – 16 avril et 28 mai: Séances d'information pour futurs universitaires. – 7 juin: Conférence du professeur Lortz sur invitation des étudiants. – 14 juin: Réunion des gradués pour l'organisation de la collaboration de l'association avec le synode. – Juin: Assemblée générale des Intellectuels Catholiques du Nord: Nouveau comité: Othon Scholer, président, Charles-Marie Ternes, Pierre Steffes et Aloyse Schiltges, membres. – 10 juillet: Assemblée Générale des Etudiants. Election d'un nouveau comité. Président J. P. Schmit; vice-présidente Lotty Collet; secrétaire général Jean-Mathias Goerens; membres Emile Jung, Cyrill Brandenbourger; responsable du groupe des cours universitaires: Gerry Mergen. – 8-20 juillet: 50e anniversaire à Pax Romana à Fribourg. Thème: Libération de l'homme-Tâche pour les années 70; les gradués sont représentés par Mgr Elcheroth, Victor Medinger et Eugène Linster; les étudiants par Jean-Mathias Goerens et Paul Zimmer. – 26 juillet: Décès du Dr. René Koltz, président de l'A. V. de 1933-1935, membre fondateur de la Conférence St-Luc. – Juillet-septembre: La section des étudiants poursuit son cycle de conférences-débats sur des sujets religieux et des questions d'actualité politique. – 26 août: Le curé Joseph Keup lit un choix de ses poèmes. – 7 octobre: M. René Kartheiser lit un choix de ses poèmes. – 16/17 octobre: Journées d'études religieuses avec le R. P. Claude Geffré: Les dogmes changent-ils? – Octobre-novembre: De jeunes peintres, Madame Laure Kartheiser-Wagner, M. Norbert Hastert exposent leurs tableaux au Lakull. – 20 octobre: Séance d'accueil pour les étudiants des cours universitaires et de l'Institut pédagogique: Groupe 71. – 21 octobre: Le curé Nicolas Theis fait trois conférences sur l'actualité de John-Henry Newman. – 12 novembre: Le R. P. Klopp parle à Strasbourg à la conférence Laënnec. – 12 novembre: Soirée poétique: Lecture de poèmes par Liliane Medernach-Heyart. – 21 novembre: Assemblée générale de la conférence St-Luc. Exposé du Dr. Ernest Faber: Médecine

libérale ou médecine sociale. On décide de créer un bulletin de liaison. – 27-28 novembre: Journées d'études religieuses avec le R. P. Lintanf. Sujet: Le sens du péché. – Avent. – L'avent est prêché par le R. P. Joulin O.P. à Luxembourg, Diekirch et Esch-sur-Alzette. Thème: La Fidélité et l'Espérance. – 23 décembre: A la veillée de Noël, on présente le „Kreppespill“ de René Kartheiser. – 29 décembre: Bal traditionnel. Il est décidé de verser le bénéfice du bal à l'Action HELP, action des jeunes pour 7 millions de réfugiés au Pakistan.

1972

28 janvier: Conférence du Cardinal Daniélou: foi et culture dans le monde d'aujourd'hui. – 5 mars: Grande conférence organisée par l'ALUC en collaboration avec l'action catholique masculine et féminine. Faut-il légaliser l'avortement? Conférencier: Dr. Ernest Huart, président du Centre international pour la défense et l'amélioration de la vie humaine. – 18 mars: Assemblée Générale des Gradués. Exposé de Maître Jos Guill sur le rôle de l'intellectuel dans la prochaine décennie. – 24 mars: Conférence préparatoire à la fête de Pâques par le R. P. Délépierre sur le mystère de la foi, suivie d'une messe avec sermon de l'orateur. – 29 mars-1er avril: Retraite pascale à Wavremont. – 7 avril: Soirée poétique avec Annette Berger. – 25 mai: Soirée poétique avec Josy Braun. – 25-28 mai: Une délégation de la Conférence St-Luc participe au congrès des associations européennes de médecins catholiques à Nuremberg sur le thème: L'éducation sexuelle. – La section des étudiants poursuit son cycle de conférences-débats hebdomadaires qui traitent surtout les problèmes de l'église, de la chrétienté, de l'enseignement et de la situation religieuse et politique en Amérique latine. – 23 septembre: Les étudiants organisent un grand bal de rentrée au Foyer Européen. – 30 septembre: Assemblée générale de la section des étudiants. Thème: La situation des universitaires en 1972 exposée en 9 interventions. Renouvellement du comité: Président Jean-Paul Schmit; vice-présidente Monique Betz; membres: Cyrill Brandenbourger, Jemmy Feider, Paul Bettingen; responsable du bulletin Présence Mil Jung. – 7/8 octobre: Premier weekend d'études religieuses avec le R. P. Lintanf sur la prière chrétienne. – 12 octobre: Grande conférence du Dr. Frankl, Vienne: Der Mensch auf der Suche nach Sinn. – 14/15 octobre: Au onzième congrès du centre catholique des médecins français à Dijon, la Conférence St-Luc est représentée par le Dr. Guy Scheifer. – 18 octobre: A l'occasion du centenaire de la parution du „Renert“, conférence du professeur Fernand Hoffmann. Eugène Heinen lit des extraits de l'épopée. Un numéro double de la nouvelle Revue luxembourgeoise est consacré au poète et à son Renert. – 21 octobre: Conférence St-Luc: Conférence de Lucien Kraus sur la liberté d'établissement des médecins dans le marché commun. – 27 octobre: Réunion pour les étudiants des Cours Universitaires et de l'Institut Pédagogique: constitution du groupe 72. – Novembre-décembre: L'immeuble du Carrefour sera vendu pour le 1.1.1973 et démolit. Les comités cherchent d'autres locaux: La société Maria Rheinsheim offre comme local le premier étage du nouveau bâtiment du Convict épiscopal. L'offre est acceptée. – 5 novembre: La Conférence St-Luc tient son assemblée générale à Diekirch et va dîner à Bourscheid-Moulin. – Novembre: Des réunions des cercles universitaires ont lieu dans les différentes villes (Strasbourg, Liège, Louvain, Aix-la-

Chapelle) en présence de l'aumônier R. P. Klopp. 25-26 novembre: Second weekend religieux avec la participation du R. P. Tremel.

D'un rapport sur l'année scolaire 1971/72 il résulte que 38 conférences-débats ont été organisées par la section étudiants: 5 sur des problèmes sociaux, 4 sur des problèmes médicaux, 9 sur des sujets éducatifs, 12 sur des sujets religieux, 8 sur le Tiers Monde. S'y ajoutent 7 soirées poétiques. – Avent: Prédication en la cathédrale et dans les églises décanales de Diekirch et d'Esch/Alzette par le chanoine Albert Joussian, doyen de la faculté de théologie de Louvain, Mgr. Philippe Delhay, secrétaire de la Commission théologique internationale, Mgr. Albert Descamps, recteur honoraire de l'université de Louvain. 22 décembre: Veillée de Noël et adieu au Carrefour avec la participation de la chorale Jong Letzebuerg et un ensemble d'artistes et de musiciens parmi lesquels les anciens Georges Schmitt et Ger Schlechter (150 présences).

### 1973

Janvier: Une série de réunions de travail des étudiants s'occupent des problèmes que soulève l'avenir des professeurs. – 20/21 janvier: Journées d'études religieuses avec le Père Fr. Nielly sur le thème Essor ou déclin de l'Eglise. – Etudiants: Continuation des conférences-débats. – 15 février: Décès à l'âge de 99 ans de M. Emile Reuter, Ministre d'Etat honoraire, ami dévoué de l'A.V. dès sa fondation. – Mars: Au lieu des sermons de carême, le professeur Mathias Kremer fait trois conférences sur la vision de l'Eglise dans les évangiles. – 19 mars: La section des étudiants organise un concert au profit des nouvelles orgues à l'église St-Michel avec le concours de Melle Raphael Garreau de Labarre, orgue et M. Pierre Gerbaud, violoncelle. – 31 mars: Assemblée générale commune de toutes les sections de l'ALUC: rapports et discussions. – 12 avril: Décès de M. Roger Millot, une des figures marquantes de Pax Romana de 1952 à 1966, premier président de Pax Romana – MIIC 1947 à 1952, grand ami de l'ALUC, ami personnel de beaucoup de nos membres. – 18-21 avril: Retraite des étudiants à Wavreumont. – 18 avril: Table ronde sur l'avenir des candidats-professeurs avec la participation de Jean Junker, directeur, Jean Schon, directeur, Emile Jung, étudiant en lettres, Paul Zimmer, étudiant en économie. – 19 juillet: Podiumsgespräch: Hat die Luxemburger Diözesansynode schon begonnen? Teilnehmer Abt Truijnen Klerf, Professor Kauthen, Jean-Mathias Goerens, Pit Reuter und andere Mitglieder der verschiedenen Kommissionen. – 26 juillet: présentation du film La Salamandre de Alain Tauner par le R.P. Boulanger sur invitation des étudiants de l'ALUC. – 26 juillet: Décès à Calcutta du R.P. Turmes S.J. qui recevait régulièrement des dons de la Conférence Albert-le-Grand. – 22/23 septembre: *Inauguration du nouveau siège de l'ALUC*, 5 avenue Marie-Thérèse. Table ronde sur le sujet „Sauver l'homme“. Ont pris part: Le Dr. Ernest Faber, Paul Dickes, psychologue, Jean Thill, conseiller de Gouvernement, Guy Bernard, économiste et Mgr. Elcheroth. Messe concélébrée par Mgr Hengen et les aumôniers de l'A.V. Dîner amical. – 29 septembre: Assemblée générale des étudiants. Election d'un nouveau comité: Président Emile Jung; membres Paul Bettingen, Christine Kayser, Liz Goerens, Paul Geisen, Malou Weirich, Christine Baustert, Jean-Marie Hengen, Carine Braun, Armand Clesse. – 29/30 septembre:

Journées d'études religieuses avec le R.P. Jossua. – 12 octobre: Conférence du Dr. Balthasar Stähelin Zürich. – 13 octobre: Réunion constitutive du groupe des Cours Universitaires et de l'Institut Pédagogique. – 24 octobre: Réunion des aspirants-professeurs de tous les ordres d'enseignement en vue de la création d'un groupe de défense de leurs intérêts. Des réunions de travail se suivent pendant des mois. – 8 novembre: Discussion sur le document du synode concernant l'éducation religieuse au cours de doctrine chrétienne. – 24-25 novembre: Deuxième weekend religieux avec le R.P. Lintanf. – Décembre: Prédication de l'Avent par le R.P. Joulin O.P. de Paris. 4 sermons: Le courage des chrétiens. – 5 décembre: Dichterabend mit Willy Schmit (Christoph Klausner). – 12 décembre: Centenaire de la naissance de Sainte Thérèse de Lisieux; en collaboration avec la monastère du Carmel conférence du R.P. Bro O.P.: Thérèse de Lisieux et le combat de la foi.

## 1974

16 janvier: Discussion sur le document synodal: Le chrétien et la politique. Introduction par Paul Margue. – 9 février: Assemblée générale de la Conférence St-Luc. – 16 février: Assemblée générale des gradués. Débat avec Messieurs Jean Thill et Guy Bernard sur le thème de la journée précédente: Sauver l'homme. Election d'un nouveau comité. Président Victor Medinger, membres Jean-Mathias Goerens, Paul Zimmer, Guy Bernard, Paul Weber. – 22 février: Décès à Remich du Dr. François Risch, l'avant-dernier survivant des quinze membres fondateurs de l'ALUC. – 11 mars: Conférence publique du professeur Mgr Delhaye de l'Université de Louvain. – Des séances bibliques ont lieu assez régulièrement sous le titre: Partage de l'Évangile. – Mars: Les Intellectuels Catholiques du Nord organisent un concert de musique baroque à l'ancienne église de Diekirch: Pierre Gerbaud, violoncelle, Norbert Colling, orgue positif. – 10-13 avril: 10<sup>e</sup> anniversaire des retraites pascales à Wavreumont. – 23-avril: Discussion sur le film de Norman Jewison: Jesus Christ, Superstar, introduite par le professeur J. Carlier de Namur, critique cinématographique et théologien. – 20 juin: Projection et discussion du film «Les premiers jours de la vie» de Claude Edelmann, Paris. – 4-7 juillet: Rencontre européenne MIIC à Wurzburg sur le pluralisme dans l'Église. Nos gradués sont représentés par Mgr Elcheroth et Paul Weber. – 4 juillet: La commission religieuse discute le document synodal sur la famille et le mariage. – 14 juillet concert de musique baroque à l'église d'Ehnen avec le concours de Pierre Gerbaud, violoncelle, Norbert Colling, orgue. – 18 juillet: Réunion de travail sur la situation sociale des étudiants: prêts remboursables, coût de la vie universitaire, logement et sécurité sociale des étudiants. – Août-Septembre: Quatre conférences sur l'enseignement des enfants handicapés. – 28 septembre: Assemblée générale des étudiants. – Dans les rapports sont présentés comme particulièrement actifs le cercle universitaire de Strasbourg et la commission sur l'avortement. 40 conférences-débats ont eu lieu. Comité pour 1974/75: Président Émile Jung, secrétaire Annette Kaiser, trésorier Paul Bettingen; rédacteur de Présence Jean-Marie Hengen; membres Liz Goerens, Jos Scheuer, Chantal Waringo, Gilbert Hatz, Jean Hannes, Pit Reuter, Jeannine Limpach, Claudine Mergen. – 12/13 octobre: Journées d'études religieuses sur l'Apocalypse avec le concours du R.P. Cren. – 18 octobre: Grande conférence publique de

Raoul Auclair: «Histoire et Prophétie», – 19 octobre: Assemblée générale de la conférence St-Luc à Heliar de Weilerbach; visite de l'Institut. – 16 novembre: Journées de l'ALUC. Réunion des gradués; seulement 21 présences. – 23-24 novembre: Journées d'études religieuses avec le R.P. Lintanf. – 28 novembre: Le professeur Kroh de Francfort fait une analyse critique de l'oeuvre de Hans Küng: Christ sein heute. – 7 décembre: Conférence du Dr. Hans Urs von Balthasar. – 7 décembre: Conférence St-Luc. Table ronde sur l'abus des médicaments avec la participation de Pierre Hippert, Fernand Nicolay, pharmaciens, du docteur Henri Metz, neuropsychiatre. – 12 décembre: Grande conférence organisée par l'ALUC avec les Conférences Académiques du Dr. Lejeune: Le début de l'Être humain. – Prédication de l'Avent à la Cathédrale: Le mal de l'homme. – 16 décembre: Conférence St-Yves. Assemblée générale avec séance d'information: Bilan du nouveau régime des études universitaires en droit. – 30 décembre: Débat sur l'avortement (aspects éthiques, médicaux, juridiques et sociologiques) animé par les Dr. Mischo et Niedner, Maître Georges Margue et Armand Clesse.

## 1975

1<sup>er</sup> février: Assemblée générale des gradués. La liste des présences n'a que 17 signatures. – 20 février: Les Intellectuels Catholiques du Nord font projeter le film de Claude Edelmann «Les premiers jours de la vie». La projection est suivie d'une discussion sur l'avortement animée par un prêtre et un médecin. – 26 mars: Les gradués organisent une conférence-débat. Patrons et salariat en face de la situation économique introduite par M. Lucien Jung de la Fédération des Industriels et le député Spautz des syndicats chrétiens. – 8 mai: La Conférence Saint-Luc fait sa traditionnelle excursion de l'Ascension cette année à Koerich. – 16 mai: Grand débat organisé par la section des étudiants sur l'étatisation de la médecine avec la participation des docteurs Emile Colling, Georges Kayser, Henri Metz et de Henri Dunkel, syndicaliste. – 28 mai: Le Révérendissime Père Abbé de Clervaux et le Père Henri Delhogue O.S.B. présentent un nouveau missel français conçu au Grand-Duché par les Bénédictins de Clervaux, de Hautecombe et de St-André. – 3 juin: Assemblée générale de la Conférence St-Yves: Rapports et élections statutaires. – 26 juin: Table ronde organisée par la section des étudiants: Le Luxembourg face à la récession économique avec les économistes Ernest Muhlen, Fernand Rau, Raymond Kirsch et le secrétaire de la fédération des employés privés Joseph Kratochwil. – 10 juillet: Table ronde sur «Die integrierte Gesamtschule, Möglichkeiten und Schwierigkeiten in Luxemburg» avec la participation d'Ernest Hansen, professeur-attaché, Armand Pündel, directeur, J.P. Kraemer professeur, Francis Hierzig et René Gregorius, instituteurs représentant les deux fédérations d'instituteurs. – 26 juillet: Concert de musique baroque à l'église de Bettendorf organisé par la section des étudiants. – 4 octobre: Assemblée générale des étudiants. Le président souligne que l'UNEL s'occupant surtout de débats idéologiques, l'ALUC est la seule organisation étudiante à assumer la défense concrète des intérêts sociaux des étudiants. „Présence“ est à l'heure actuelle le seul périodique étudiantin du pays. Election du nouveau comité: Président Paul Bettingen, vice-président Gilbert Hatz, membres Anne-Marie Bamberg, Malou Weirich, Chantal Waringo, Claudine Mer-

gen, Carine Braun, Henri Werner, Jean-Claude Koenig, Guy Harlès, Pit Reuter; Guy Harlès est responsable de Présence. Nouveau thème proposé pour l'année: Famille et Société. Roby Bieber présente une introduction. – 9 octobre: Table ronde sur la pléthore des enseignants du secondaire; participants Edmond Simon, directeur, Pierre Lech et Pierre Meyers, professeurs, président resp. secrétaire le l'APESS. – 11/12 octobre: Journées d'études religieuses avec le R.P. Cren. – 26 octobre: Assemblée générale de la Conférence St-Luc. Table ronde: Médecin et information avec le professeur H. Péquignot de Paris et l'abbé André Heiderscheid. – 22/23 novembre: Journée générale des Gradués. Messe dite par Mgr l'évêque pour les défunts de l'année: Mgr Elcheroth, Nicolas Margue, Ernest Ludovicy, Lambert Schaus, Ernest Goergen et Joseph Wolter. Election d'un nouveau comité. Président: Jean-Mathias Goerens; membres: Guy Bernard, Paul Bettingen, Roby Bieber, Emile Jung, Lucien Seywert, Paul Weber, Marie-Anne Werner, Georges Wirion. Présidents des Conférences: Saint-Yves: Lucien Kraus, Saint-Augustin: Georges Goedert; Saint-Luc: Dr. Ernest Faber; Intellectuels Catholiques du Nord: Carlo Felten.

## 1976

A côté de Présence, organe de liaison pour étudiants, le comité édite une feuille d'information: Trait d'Union. – 8 janvier: Table ronde sur «La politique familiale, qu'est-ce en réalité?» avec la participation des députés Marthe Bigelbach-Fohrmann et Léon Bollendorff, de Roby Bieber, avocat, Paul Henri Meyers, conseiller de Gouvernement, Roby Zenner et Nicolas Estgen, secrétaire resp. président de l'A.F.P. – 24/25 janvier: Journée d'études religieuses avec le R.P. Jossua. – 31 janvier: Table ronde de la Conférence St-Luc et de la Conférence St-Yves: La responsabilité juridique des médecins. – 15 février: Décès de Mgr Pierre Elcheroth, aumônier général de l'ALUC. – 17 mars: Décès à l'âge de 88 ans de M. Nicolas Margue, le dernier survivant des fondateurs de l'ALUC. – Avril: L'ALUC a édité des brochures d'information sur les universités de Liège, Strasbourg, Nancy, Paris, Louvain la Neuve, Aachen, Vienne, le centre universitaire de Luxembourg. – 14-17 avril: Retraite pascalle à Wavreumont. – 24 avril: Mrg Brien, prédicateur à Notre-Dame de Paris 1971-1974 fait deux conférences religieuses à l'ALUC. – 27 mai: La Conférence St-Luc fait son excursion de l'Ascension à Echternach et fait célébrer la messe à la mémoire de son aumônier Mgr Elcheroth. – Juin, juillet, août: Différentes conférences-débats. – 10 août: Décès de M. Lambert Schaus, président de l'ALUC de 1930-1933, président de Pax Romana 1933-34. – 19 août: L'ALUC transfère son siège du Convict au N° 12 de l'Avenue Marie-Thérèse. – 20 août: Un cours d'initiation au latin est organisé par l'ALUC à raison de deux sessions par semaine. – 25-26 septembre: Journées d'études religieuses avec le père Hughes. – 28, 29, 30 septembre: Journées d'accueil pour les nouveaux universitaires. Anne-Marie Hatto est responsable du nouveau groupe. – 1<sup>er</sup> octobre: Asemblée générale de l'ALUC-Etudiants (70 présences). Analyse par le R.P. Klopp: La foi des étudiants universitaires. – Election de Gilbert Hatz comme nouveau président. Echange de vues sur le chômage intellectuel. – 13 octobre: Table ronde: «Sicherheit der Bürger und humaner Strafvollzug» avec la participation de M. Robert Kriepps, ministre de la Justice et Nic Mosar, avocat. – 22-23 octobre: Conférence St-Luc. Table ronde sur les chemins nouveaux de la médecine moderne. Introduction par le professeur Dr.

Balthasar Staehlin, Zürich et le professeur Jean Greisch. – 20 novembre: Assemblée d'études religieuses avec le R.P. Lintanf. Avent: Prédication de l'avent par le R.P. Joulin sur le sujet «Vivre Dieu». – 6 décembre: Visite de la nouvelle aérogare par la section des étudiants. – 20 décembre: La traditionnelle veillée de Noël est précédée d'un rallye et d'une messe. – 22 décembre: Nouvelle expérience: Des étudiants font des visites dans les cliniques pour prendre contact avec les malades.

1977

22 janvier: Conférence St-Luc. Table ronde sur les rapports des médecins et des assistantes sociales. – 5/6 février: Troisième weekend pour la saison, animé par le Père J.P. Lintanf. – 26 février: La Conférence St-Augustin invite ses membres à un moment de réflexion religieuse. Thème: La prière. – 5 mars: Le R.P. Courtois fait une conférence archéologique sur les fouilles au site de Vauclair (région de Laon). La section étudiants participera à ces fouilles pendant l'été. – 5 mars: Réunion d'information sur les différentes universités; discussion sur le projet de l'ALUC concernant les subsides d'études. – 19 mars: Conférences St-Yves et St-Luc: Table ronde: L'aide aux mourants et l'euthanasie. Introduction par le Dr. Felix Worré, Maître Georges Margue et le professeur Paul Weber. – Les Comités discutent sur un projet de création d'une nouvelle revue culturelle en remplacement d'Academia. – 10 juin: Fête de St-Yves. Au banquet suivant la messe traditionnelle, Jeannine Biver, présidente du jeune Barreau parle du problème de la pléthore des juristes. Le groupe de travail „Chômage intellectuel“ se réunit régulièrement pour préparer un document d'ensemble. – 12 juin: Une conférence du père von Galli sur St-François réunit à Luxembourg 220 auditeurs, à Esch-sur-Alzette 150. – Les étudiants se préoccupent de la politique de subsides du Gouvernement. – Pendant les vacances, les étudiants font une série d'excursions pédestres au Mullerthal et dans l'Éisleck. – L'ALUC avait lancé un concours pour un autocollant, concours qui fut gagné par Vicky Weydert. – 24 septembre: Assemblée Générale des Etudiants. Thème de discussion principal: le chômage intellectuel. Vicky Weydert fait un exposé sur la situation des aspirants-professeurs. Election du comité. Président: Gilbert Hatz; Membres: Henri Werner, Georges Hengesch, Guy Harles, Vicky Weydert, Nadine Hagen, Marc Salentiny, Jojo Reisdoerffer, Jean-Jacques Flam-mang. – 24/25 septembre: Journées d'études religieuses avec le R.P. Cren. – 3 octobre: Le Père Aimé Duval donne un récital de 37 chansons de son répertoire sur invitation de l'ALUC. – 12 octobre: Discussion avec M. Ernest Hansen, professeur-attaché au Ministère de l'Education Nationale sur le projet gouvernemental concernant les subventions pour études supérieures. – 14 octobre: La Conférence St-Yves rend visite à la Commission des Communautés Européennes. Exposé juridique de M. Pierre Pescatore sur le droit international. – 5 novembre: Assemblée Générale de la Conférence St-Luc. Conférence-débat du Dr. Brisset Paris sur la psychiatrie. – 12/13 novembre: Deuxième weekend religieux avec des conférences du R.P. Lintanf. – 14 novembre: UNEL et ALUC lancent un appel au boycottage du projet de loi sur les aides financières aux étudiants. L'ALUC écrit une lettre ouverte au secrétaire d'Etat. – Avent: La prédication de l'Avent est assurée par le R.P. Joulin: 4 conférences mariales en vue du jubilé du 21 février 1978. – 3 décembre: Assemblée Générale de la Section des gradués

(42 présences). – L'assemblée vote une motion de protestation contre la loi de la libéralisation de l'avortement. Les conclusions de la Commission sur le chômage intellectuel seront publiées au prochain Annuaire. – 23 décembre: La Veillée de Noël à l'Institut Saint-Jean est agrémentée par un concert de piano de musique classique et l'exécution de Christmas Carols. – 28 décembre: Journée d'information pour futurs universitaires. 80 étudiants présents. Grâce aux informations pratiques qui sont données, ces journées ont plus de succès que les séances officielles du Ministère de l'Education Nationale.

1978

Janvier: Au congrès des médecins catholiques à Bombay participent treize médecins luxembourgeois. – Février: Pour informer sur les différentes universités, une équipe d'étudiants est à la disposition des intéressés tous les samedis au siège de l'ALUC. De nouvelles brochures sur les universités sont éditées – 18 mars: Conférences St-Luc et St-Yves réunies: Table ronde: „Faut-il incriminer l'omission de porter secours?“ Le sujet est présenté par le Dr Guy Meisch et Maître Jean Hoffeld. La table ronde est suivie d'une messe et d'un dîner amical. – 6 mars: Jean Mathias Goerens remet au nom des gradués au Dr Mischo, président de „Pour la vie naissante“ un don d'argent pour la prise en charge des mères célibataires. – 1<sup>er</sup> avril: La section étudiants participe à la Journée d'information officielle du Ministère de l'Education nationale. Elle est la seule à offrir des informations écrites et vend 40 brochures. – 3 avril: Réunion d'information sur le stage pédagogique pour futurs professeurs; exposé de M. Edmond Wagner. – 2 avril: Excursion des étudiants à la Moselle. – 22 avril: Conférence St-Yves. Journée de contact à Diekirch. Conférence du président Everling sur l'histoire du Tribunal de Diekirch. Visite du Vieux Diekirch. Dîner amical. 16 avril: Pélé octave à partir de Mersch. – 4 mai: La Conférence St-Luc fait son excursion de l'Ascension à Mondorf-les-Bains et, après la messe, se fait expliquer l'histoire de l'église par M. Lé Tanson. – 5 juin: Réunion cadres avec 4 témoignages. – 12 juin: Décès à l'âge de 85 ans de Mgr Léon Lommel, aumônier général de l'ALUC de 1926 jusqu'à son ordination épiscopale en 1949. l'ALUC a participé avec une forte délégation aux funérailles. – 20 et 22 juin: Conférences du père Mario von Galli. – 29 juin: Table ronde sur l'intégration sociale de l'enfance. Maisons d'enfants, foyers de jour, placement familial, gardiennes privées avec la participation de Jules Thyès, André Manderscheid, Jean Reinert, Ernest Molitor. – Fin juin: Le nouveau thème de travail est fixé pour la prochaine année: Le rôle de la famille dans la société moderne. Ce sera aussi le thème de l'Annuaire 1979. Une première réunion du groupe de collaborateurs est fixée au 16 juillet. – 25 juillet-30 juillet: Strasbourg 24<sup>e</sup> réunion des enseignants secondaires catholiques sur le thème Morale chrétienne et cultures actuelles. Notre délégué est le professeur A. Bemtgen. – 19-23 juillet: Tour pédestre à travers le pays pour étudiants sportifs. Trajet: Luxembourg via Mullerthal, Vianden à Michelau. – 24 juillet: L'ALUC accueille la délégation française du Forum Européen. – Août: Un groupe de travail est constitué pour analyser (et combattre) le projet de loi sur la planification de l'enseignement. – 29 septembre: Conférence St-Yves. Colloque sur „le Droit et la grappe“ à la Maison du Vin à Ehnen. Exposé de Nico Schaeffer et René Wiltzius; dîner des vendanges, dégustation commentée de vins. – 30 septembre: Assemblée Générale des étudiants. Exposé de Chantal

Waringo sur les problèmes des professeurs-stagiaires. Les étudiants lutteront pour une révision de la loi sur les subventions d'études et projettent de créer un office pour la recherche de logements. Elections: Présidente Nadine Hagen; membres Guy Sinner, Gilbert Hatz, Lex Schmitz, Paul Emering, Henri Werner, Manette Flick, Georges Hengesch. – 30 septembre/1<sup>er</sup> octobre: Premier weekend religieux avec le R.P. Lintanf. – 4 octobre: Présentation et discussion de l'étude Magrib, (intelligence des élèves et milieu social) par Paul Dickes et Marcel Bamberg. – 14 octobre: Parution de l'Annuaire 1978 destiné à remplacer Academia. – Dans deux communiqués, l'ALUC réclame une intervention du Gouvernement auprès des universités pour obtenir la gratuité d'inscription de nos étudiants (4 octobre) et le paiement rapide des subventions d'études (17 octobre). – 20 octobre: Conférence St-Augustin: assemblée générale avec un exposé du directeur honoraire Ben Molitor: Réflexions d'un pédagogue. – 8 novembre: L'ambassadeur Georges Heisbourg évoque dans une conférence bien fréquentée la grande figure de l'Evêque Mgr Lommel. – 11 novembre: Conférence St-Luc: Assemblée Générale: Projection de films sur le congrès de Bombay; conférence du R.P. Frison de Paris. Avent: Le Père Pelefrène de Paris prêche l'Avent à la cathédrale et fait trois conférences à l'ALUC. – 11/12 décembre: Journées d'études religieuses avec le R.P. Bernard Rey. – 9 décembre: Assemblée Générale de la section des gradués. Thème: La famille mise en question; un défi lancé aux chrétiens avec des interventions de Nicolas Estgen, P.H. Meyers, Nicolas Mosar, Hilda Scholtes, Jules Pauly et Nadine Hagen. – La messe traditionnelle est dite à la mémoire de Mgr Lommel. – 16 décembre: Conférence St-Yves. Colloque sur le thème: „Allons-nous vers le contrôle de la constitutionnalité des lois“ sous la présidence de Pierre Pescatore; exposés de Maîtres Louis Schiltz, Pierre Bermes et Marc Modert. – 27 décembre: Table ronde sur l'avant-projet de loi portant planification des besoins en personnel enseignant de l'enseignement postprimaire avec la participation de délégués de l'ALUC, UNEL, DNAP et des associations de parents d'élèves.

1979

19/20 janvier: Conférence St-Luc: rencontre avec le Père Cocagnac qui a guidé les médecins luxembourgeois en Inde et qui fait deux conférences. – 27/28 janvier: weekend religieux avec le R.P. Nielly. – 1<sup>er</sup> février: L'ALUC dans un communiqué, réclame l'institution du vote par correspondance pour les étudiants. – Février-mars: La Section étudiants organise quatre séances d'information consécutives pour les principales professions académiques. – 4 mars: Les Intellectuels Catholiques du Nord organisent un concert spirituel à l'église de Stegen. – 17-18 mars: Conférence St-Luc: Weekend de réflexion à l'abbaye d'Orval avec trois exposés et plusieurs échanges. – 4 avril: Table ronde présidée par Paul-Henri Meyers sur l'Epargne-logement avec la participation de Roger Molitor et Albert Hansen. – 11 avril: Séance de discussion sur l'instruction religieuse et morale dans les écoles (Pastorale des jeunes). – 27 avril: La Conférence St-Yves fait une visite d'information auprès de la Commission des Communautés Européennes. – 27 avril: Rencontre avec Monsieur Eric Sottas, secrétaire général de Pax Romana Fribourg qui fait un exposé sur les activités de Pax Romana et sur la prochaine Assemblée Générale à Mexico. – Fin avril: En vue des prochaines élections, la Section

des Etudiants adresse une lettre collective à tous les membres du Gouvernement, les membres de la Chambre et les représentants des partis politiques où elle expose ses exigences pour une politique universitaire conséquente et efficace notamment en ce qui concerne l'allocation généralisée de subventions d'études, une meilleure orientation des élèves, une réforme de la loi sur l'homologation des études et de l'organisation des cours universitaires, le droit de vote par correspondance, une meilleure utilisation des accord culturels pour l'évacuation des difficultés administratives que rencontrent les étudiants à certaines universités. – 6 mai: Pélé des étudiants à partir de Bourglinster. – 22 mai: Nouvelle conférence de Mario von Galli. – 12 juillet: Table ronde à propos du livre de l'abbé François Reckinger „Kinder taufen – mit Bedacht“ avec la participation de la communauté allemande de la paroisse européenne. – 21 juillet: Débat sur le thème: Qu'attend l'ALUC du nouveau Gouvernement? – 16-22 juillet: L'ALUC participe avec une délégation à la conférence organisée à Strasbourg par la JEC internationale et le MIEC sur la place de la science et de la recherche dans la société actuelle. – 3-8 août: rencontre annuelle des enseignants secondaires catholiques à Kerkrade-Rolduc Pays-Bas. La Conférence St-Augustin est représentée par M. Bemtgen. – 4-13 août: Voyage organisé par la section étudiants à Salzbourg-Vienne-Innsbruck. – 29 septembre: Assemblée Générale des étudiants: 52 présences. Projet d'une grande enquête sur la situation des intellectuels. – Nouveau comité: Présidente Nadine Hagen; membres Guy Sinner, Lex Schmitz, Paul Emering, Hubert Glesener, Marianne Steffen, Norbert Wagener, Liz Biever et Edmond Merten. – 6 octobre: La Conférence St-Yves organise une journée de contact à Diekirch. Madame Raymonde Gonner-de Waha fait l'historique de la conférence. – 6 octobre: Assemblée Générale des Intellectuels Catholiques du Nord à Longsdorf avec messe au Marxberg. – 6/7 octobre: Journées d'études religieuses avec le R.P. Lintanf. L'ALUC est coorganisatrice d'un cours d'initiation aux doctrines sociales chrétiennes assuré par le Dr. phil. Edgard Nawroth, professeur de philosophie sociale à l'Akademie Albertus Magnus Wallerberg Bonn. Le cours comprend 15 conférences. – 12 octobre: Deux représentants de Pax Romana MIEC Joseph Carbonell et Jan Dereymaker viennent entretenir nos responsables des activités du mouvement, de ses difficultés, de ses perspectives d'avenir. – 26 octobre: Conférence St-Luc: Assemblée Générale avec causerie du Dr. Schipperges Heidelberg: „Probleme einer Prioritätensetzung im Gesundheitswesen“. – 1<sup>er</sup>-7 novembre: 23<sup>e</sup> Assemblée plénière de Pax Romana MIIC à Mexico. L'ALUC est représentée par Lucien Seywert. Pax Romana passe par une crise assez grave. – 17 novembre: Table ronde de la Conférence St-Yves: Les certificats médicaux, avec la participation du Docteur Guy Meisch, de Maître Edmond Lorang et de André Thill des assurances sociales. – 17-18 novembre: Deuxième weekend religieux de la saison avec le R.P. Nielly. – 26 novembre: L'association Foyer de l'A.V. procède à une modification des statuts et à l'admission de nouveaux associés. – 27 novembre: Table ronde sur la sécurité sociale et son avenir avec la participation de Charles Ruppert, Jules Pauly et du Dr Jean-Pierre Huss. – 15 décembre: Assemblée Générale de la Section des Gradués. Après les rapports des différents groupements, l'assemblée ratifie les conditions de participation à l'édition d'une nouvelle revue culturelle trimestrielle, conditions élaborées par le comité avec la direction de l'Imprimerie St-Paul et le Comité des Conférences Académiques. – Le thème d'étude „Famille et Education“ n'ayant pas été porté à terme, les travaux continueront. Le nouveau comité élu pour trois ans se compose de Jean-Mathias

Goerens, président, Roby Bieber, Emile Jung, J.R. Strainchamps, Lucien N. Seywert, Hubert Glesener, Jean-Marie Bauler, Guy Harles, Dr H. Huss, Guy Bernard et le R.P. Klopp. – 22 décembre: La veillée de Noël des étudiants est de nouveau précédée d'un rallye. – 22 décembre: Les Intellectuels Catholiques du Nord organisent une visite de l'exposition „Das Gold der Thraker“ à Cologne et le 24 décembre célèbrent la messe de minuit en la chapelle de Longsdorf.

## 1980

26/27 janvier: Troisième weekend religieux de la saison avec le R.P. Jossua. – 9 février: Le bal 1979 a lieu au Sheraton. – Février: Les Intellectuels Catholiques du Nord organisent avec la commission culturelle de la ville de Diekirch un festival de théâtre. – 12 mars: La Conférence St-Augustin organise une table ronde sur les problèmes de l'enseignement secondaire et technique avec la collaboration des professeurs J.P.R. Strainchamps, Paul Colling, Sr Danièle Faltz, Hubert Glesener, du directeur Pundel et de Norbert Feltgen, représentant les parents. – 16 mars: Les Intellectuels Catholiques du Nord organisent un concert spirituel à l'église de Stegen. – 2-5 avril: Retraite pascale à Orval. – 12 avril: Nouvelle discussion sur la loi de la planification de l'enseignement. Dans un communiqué, les étudiants demandent de surseoir au vote du projet de loi. – 23 avril: Table ronde dans le cadre du programme: Famille et Education avec la participation de Marc Fischbach, Roby Zenner, Joseph Schmit et Aloyse Greisch. – 26 avril: Pélé des Jeunes avec départ à Bourglinster. – 30 avril: Présentation du premier numéro de la nouvelle revue culturelle „Nos Cahiers“ à l'Imprimerie Saint-Paul en présence de Mgr l'Evêque. – 21 mai: Soirée sur les missions avec les Pères Hoschet et Bouché. – 30 mai: Intellectuels Catholiques du Nord: Séance de discussion sur „Moralerziehung und Gewissensfreiheit in der Schule“ avec la participation des professeurs Paul Colling, Ernest Nimax, J.P. Theis et de représentants de parents et d'élèves. – 20 juin: Conférence St-Yves: Colloque sur „le droit et la bière“ avec visite de la Brasserie Bofferdung. – 3 juillet: Dans le cadre du thème de l'année „Famille et Education“, table ronde sur la Préparation au Mariage avec la participation du vicaire général Mathias Schiltz, du député Nicolas Estgen, du conseiller de Gouvernement Paul-Henri Meyers et de Madame Andrée Bauler-Margue.  
La chronique est arrêtée au 1<sup>er</sup> août 1980.

Allocutions, conférences et sermons  
1960-1980

Pour ne pas surcharger la chronique, nous avons cru utile de réunir dans une liste spéciale les noms des conférenciers, prédicateurs ou orateurs d'occasion appelés à prendre la parole devant l'ensemble de l'ALUC ou un de ses groupements. Le relevé est impressionnant tant par le nombre et la qualité des personnes que par l'importance et la variété des sujets traités. Aucune des grandes questions qui ont agité le monde et les consciences durant ces vingt dernières années, n'a été ignorée.

Pour que les fruits de cette belle moisson intellectuelle ne soient pas perdus, les plus importantes de ces conférences ont été reproduites dans *Academia* ou dans les *Annuaire*s, dans la *Warte* ou dans les bulletins des groupements professionnels; d'autres ont été éditées en texte intégral par les soins du secrétariat et mises en vente pour les intéressés; quelque 30 000 exemplaires ont ainsi été écoulés au cours des années; pour d'autres enfin, d'excellents résumés ont paru au *Luxemburger Wort* grâce au dévouement infatigable de Marco Turpel (m. t.) ou du R.P. Klopp (kj), toujours présents et attentifs à la parole des orateurs.

Par ailleurs, ne peut-on voir dans ces listes un répertoire des spécialistes des sujets traités? D'autres organisations religieuses ou culturelles ont intérêt à s'y reporter, s'ils sont en peine de trouver un conférencier pour une soirée ou une question déterminées. Ce sera là un autre service que l'ALUC pourra rendre à la fameuse „animation culturelle“ du pays.

Mathias Thinnès

# Liste des Conférences de l'ALUC (1960-1980)

**ANTOINE** Pierre S.J., professeur à l'université de Jadavpur (Calcutta) 29.9.1971 Aluc-Etudiants  
FOI CHRETIENNE ET FOI HINDOUE  
La rencontre du christianisme et de l'hindouisme  
30.9.1971 Int. Cath. du Nord  
même conférence

**AUBERT** Jean-Marie, Chanoine, professeur de morale à l'université de Strasbourg  
18.1.1980 Aluc-Etudiants  
LA FEMME DANS L'EGLISE ET DANS LA SOCIETE

**D'AUCHAMP** Maire-Louise, bibliothécaire au Ministère du Travail, Copenhague  
19.10.1962 Aluc-Etudiants  
COMMENT LA FAIBLE MINORITE CATHOLIQUE ESSAIE-T-ELLE DE FAIRE CONNAITRE  
AU DANEMARK SON EGLISE?

**BACHT** H. Dr. S.J. Theologische Fakultät Frankfurt/Main  
2.12.1970 Aluc-Etudiants  
DIE NEUGESTALTUNG DER KIRCHE

**BAMBERG** Marcel, professeur de la philosophie  
4.10.1978 Aluc-Etudiants  
L'ETUDE MAGRIB: INTELLIGENCE DES ELEVES ET MILIEU SOCIAL

**BARNICH** Marcel, chef du service social des immigrants,  
22.7.1970 Aluc-Etudiants-Programme de vacances  
L'INTEGRATION SOCIALE DE NOS IMMIGRANTS

**BARNIER** Lucien, journaliste scientifique à R.T.L. Fête de St-Thomas  
26.3.1965  
TERRES DU CIEL

**BARTHEL** Joseph, Commissaire à la protection des Eaux  
19.12.1974 Aluc-Etudiants  
LE PROBLEME DE L'EAU AU LUXEMBOURG (avec Dias)

**BAUDHUIN** Fernand, professeur Université Louvain  
27.11.1967 Aluc-Etudiants  
EUROPE-AMERIQUE, ECONOMIES CONCURRENTIELLES OU COMPLEMENTAIRES?

**BAEKAERT** Antoine, Baron, du Groupe Baekaert  
3.10.1972 Aluc-Etudiants  
LA PARTICIPATION DANS L'ENTREPRISE: Utopie ou réalité?

**BELCHE** Jean-Pierre, professeur, missiologue  
22.2.1971 Aluc-Etudiants  
GRANDEUR ET MISERE DE L'INDE: SES PROBLEMES ACTUELS (avec Dias)

**BELLWALD** abbé  
26.2.1975 Aluc-Etudiants  
ROME, VILLE ETERNELLE (avec Dias)

**BENDER** Ignaz, Regierungsrat Trier  
17.7.1972 Aluc-Etudiants  
Die UNIVERSITAET IN TRIER, IHRE ORGANISATION und IHRE BEDEUTUNG FUER DIE GEGEND

**BERMES** Pierre, avocat  
16.12.1978 Conf. St-Yves  
LE PROBLEME DU CONTROLE DE LA CONSTITUTIONNALITE DES LOIS PAR LE JUGE

**BERNARD** Guy, économiste, diplômé HEC, Paris  
16.8.1973 Aluc-Etudiants  
LA TERRE SAINTE ET SES PROBLEMES (avec Dias)  
20.1.1977 Aluc-Etudiants  
LES SOCIETES HOLDINGS AU GRAND-DUCHE DE LUXGB., aspects juridiques, fiscaux et comptables  
4.10.1977 Aluc-Etudiants  
LES SOCIETES HOLDINGS LUXEMBOURGEOISES AU FEU DE LA CRITIQUE

**BERNARD** Jean Monseigneur, Directeur de l'Office Catholique Luxbg. des moyens de communication sociale  
19.8.1971 Aluc-Etudiants  
LA RECENTE INSTRUCTION PASTORALE SUR LES MOYENS DE COMMUNICATION SOCIALE «Communion et progrès»

**BETZ** Roger, Directeur du Grand Séminaire  
12.3.1970 Aluc-Etudiants  
LE PRETRE A LA RECHERCHE DE SON IDENTITE. QUELQUES IMAGES DU PRETRE APRES VATICAN II

**BEYSER** Roger, Inspecteur de l'enseignement primaire  
20.1.1967 Conf. St-Augustin  
LES NOUVELLES ORIENTATIONS DU COURS DE FRANCAIS A L'ECOLE PRIMAIRE et LEURS IMPLICATIONS POUR L'ECOLE SECONDAIRE

**BIELE-SIBENON** Jean-Marie, journaliste, étudiant en droit  
13.12.1979  
CONNAISSANCE DE L'AFRIQUE, LE CAMEROUN, AFRIQUE EN MINIATURE (avec Dias)

**BIEVER** Robert, étudiant en droit  
9.10.1969 Aluc-Etudiants  
QUEL NOM FAUT-IL DONNER A NOTRE SOCIETE?

**BIVER** Janine, avocat, présidente du jeune Barreau  
10.6.1977 Conf. St-Yves  
LE PROBLEME DE LA PLETHORE DES JURISTES

**BLEY** Nico, professeur d'enseignement logopédique  
12.9.1974 Aluc-Etudiants  
INTEGRIERTE ERZIEHUNG FUER BEHINDERTE KINDER

**BLOMJOUS** Monseigneur, Evêque de Tanganyika  
30.8.1965 Aluc-Etudiants  
L'EGLISE DANS LE MONDE MODERNE

**BOILEAU** Jean, S.J.  
4.12.1970 Int. Cath. Nord  
ESSOR OU DECLIN DE L'EGLISE CATHOLIQUE

**BOLLENDORFF** Léon, député échevin

25.2.1971 Aluc-Etudiants

POUR UNE POLITIQUE DYNAMIQUE DU LOGEMENT

7.12.1972 Aluc-Etudiants

L'AIDE PRIVEE ET PUBLIQUE DU GRAND-DUCHE EN FAVEUR DES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

**BOUCHE** Camille S.J., préfet du collège St-Xavier à Calcutta

23.5.1974 Aluc-Etudiants

INDIEN A SENG PROBLEMER, D'ZUKUNFT VUN DER JUGEND

21.5.1980 Soirée missionnaire

D'MUTTER TERESA MECHT D'EENHEET DUURCH DE PARTAGE

**BOUE** o.p.

21.11.1967 Int. Cath. Nord

FASCINANT JAPON avec film

**BRAUN** Joseph, syndicaliste / Syndicats chrétiens

4.9.1968 Aluc-Etudiants-Programme de Vacances

TABLE RONDE SUR LA PARTICIPATION

**BRIEN** Monseigneur, professeur à l'université de Strasbourg, prédicateur à Notre-Dame 1971-1974

24.4.1976 Enseignants

COMMENT PARLER DE JESUS-CHRIST AUX JEUNES?

**BRIERE** abbé, aumônier diocésain du service d'orientation des foyers Montréal

14.7.1976 Aluc-Etudiants

LES PROBLEMES DE LA FAMILLE AU CANADA

**BRISSET** Charles Dr., Paris

5.11.1977 Conf. St-Luc

OBJET ET LIMITES DE LA PSYCHIATRIE

**BRO** o.p. professeur, membre du comité français Radio Télévision

12.12.1973

CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE STE. THERESE DE LISIEUX EN COLLABORATION AVEC LE MONASTERE DU CARMEL

Thérèse de Lisieux et le combat de la foi, une expérience spirituelle pour aujourd'hui

**BROCKMOELLER** Klemens S.J.

2.10.1965 Aluc-Etudiants

DIE BILDUNG IN DER MODERNEN GESELLSCHAFT, FORDERUNGEN AN SCHULE UND UNIVERSITAET

**BRUCK** Cornille, Directeur de l'Inspection Générale des Finances

28.9.1970 Aluc-Etudiants - Programme de vacances

LA STRUCTURE ET LA POLITIQUE BUDGETAIRE AU GRAND-DUCHE

**BURGER** René, Dr., député

22.7.1971 Aluc-Etudiants

PROBLEMES ET REFORMES DES CAISSES DE MALADIE

17.3.1972 Aluc-Etudiants

LE PROBLEME DES STUPEFIANTS DANS LA SOCIETE ACTUELLE (avec Dias)

**BYK** Daniel de la Loge Espérance

24.1.1980 Int. Cath. Nord

Le mouvement franc-maçon: ROLE ET BUT DES LOGES DANS LE CADRE D'UNE SOCIETE LAÏCISEE

**CALMES** Christian, anc. secrétaire du Conseil des Ministres CEE

7.2.1979 Aluc avec conf. Académiques

LE REFERENDUM DU 28.9.1919: SES CAUSES ET SES CONSEQUENCES SUR LE PLAN NATIONAL ET INTERNATIONAL

**CAMY Pierre**, Inspecteur principal au Ministère de l'Economie

13.8.1969 Aluc-Etudiants

L'ADAPTATION DES ALLOCATIONS FAMILIALES A L'EVOLUTION ECONOMIQUE

17.11.1972 Aluc-Etudiants

LA POLITIQUE DES PRIX AU GRAND-DUCHE: EST-ELLE CONCEVABLE DANS UNE ECONOMIE LIBRE?

**CAPART Pierre S.J.** Dr. en philosophie et lettres de l'un. de Louvain

Semaine culturelle des étudiants

LA DECOUVERTE DU TOMBEAU DU PHARAON - TOUT-ANCK - AMON

**CARDON de LICHTBUER**, Chef de cabinet du Vice-Président de la H.A.

5.10.1966 Aluc-Etudiants

SOMMES-NOUS TROP RICHES, ASPECTS D'UNE SOCIOLOGIE DE LA PROSPERITE?

**CHAUCHARD Paul Dr.**, professeur Paris

5.10.1963 Journée d'automne

AMOUR ET SEXUALITE

**CHRISTOPHORY Jules**, professeur

5.2.1965 Sigfridia

IONESCO ET LE THEATRE D'AVANT-GARDE

17.2.1965 Sigfridia

LE THEATRE DE SAMUEL BECKETT

16.2.1966 Sigfridia

LE NOUVEAU ROMAN

**CHRISTOPHORY Jules**, professeur

6.8.1970 Aluc-Etudiants

LA JEUNE SCENE BRITANNIQUE ET LES RECENTS DEVELOPPEMENTS DU NOUVEAU THEATRE AMERICAIN

**CLAUDEL Pierre**, fils de Paul Claudel

27.3.1968 Fête de Saint-Thomas

PAUL CLAUDEL, POETE DE L'UNIVERS

28.3.1968 Int. Cath. du Nord

Même sujet

27.1.1970 Fête de St-Thomas

PAUL CLAUDEL ET L'HISTOIRE

**CLESSE Armand**, London School of Economics. Chercheur en sociologie

30.9.1975 Aluc-Etudiants

ZESUMMEBROCH, STOELLSTAND ODER ERNEIERUNG. Wouhin geet ons europäesch Gesellschaft?

21.6.1977 Aluc-Etudiants

WAT WOELLT D'SOWJETUNION FIR WESTEUROPA? ZIELER A WEER VUN DER SOWJETISCHER AUSSENPOLITIK?

16.11.1977 Aluc-Etudiants

D'ZIVILVERDEEDIJUNG AN DER SOWJETUNIOUN: Wei bereden séch Sowjetunioun op en Atom-Krich vir?

**CLESSE Armand**, London School of Economics. Chercheur en sociologie

30.8.1979 Aluc-Etudiants

DAS SCHEITERN DER EUROPÄISCHEN VERTEIDIGUNGSGEMEINSCHAFT UND IHRE FOLGEN

**COCAGNAC o.p.**, Paris

19.1.1979 Conf. St-Luc et Centre Culturel

L'HINDOUISE SPIRITUEL

20.1.1979 ALUC

LES VALEURS ETERNELLES DU CHRISTIANISME

**COLLING Paul, professeur, psychologue**  
26.5.1977 Conf. St-Augustin  
**DER GYMNASIALLEHRER VOR DER PROBLEMATIK: Begabung und Schulleistung**  
12.5.1978 Int. Cath. du Nord  
**CONCEPT ET ROLE DE LA CONSCIENCE**

**DE LE COURT Robert sj., Directeur de l'Institut à Liège**  
19.7.1967 Aluc-Etudiants  
**LE PACTE SCOLAIRE EN BELGIQUE**  
26.10.1967 Aluc-Etudiants  
**L'EVOLUTION DES PERSPECTIVES DE L'EGLISE SUR L'EDUCATION DE PIE XI A JEAN XXIII - La mixité**

**COURTOIS René sj., Directeur de la revue Les Parents et l'Ecole**  
21.6.1972 Aluc-Etudiants  
**L'ENSEIGNEMENT LIBRE, POURQUOI?**  
5.3.1977 Aluc-Etudiants  
**VAUCLAIR, 3000 ans d'habitat, avec dias sur les fouilles**

**CREN père, professeur de théologie à l'université de Lyon**  
12/13.10.1974 Journées d'études religieuses  
**ACTUALITE DE L'APOCALYPSE**  
11/12.10.1975 idem  
**L'HINDOUISME A-T-IL QUELQUE CHOSE A DIRE AUX CHRETIENS?**  
24/25.9.1977 Journées d'études religieuses  
**VIVRE DANS L'ESPRIT**

**CREUTZ Emile, professeur à l'université de Louvain**  
29.7.1966 Aluc-Etudiants  
**LA DEMOCRATISATION DES ETUDES, MYTHE OU REALITE?**

**DANIELOU Jean sj., Cardinal**  
10.7.1967 Aluc-Etudiants  
**L'EGLISE et le MONDE MODERNE**  
28.1.1972 Aluc-Etudiants  
**FOI ET CULTURE DANS LE MONDE D'AUJOURD'HUI**

**DECKER Albert, professeur à l'Athénée**  
21.10.1971 Int. Cath. du Nord  
**LE LATIN A-T-IL UNE CHANCE AUJOURD'HUI?**

**DELEPIERRE Alfred sj., Aumônier national des méd. cath. de Belgique**  
4.4.1964 Journée de Pâques  
**AMOUR ET MARIAGE CHRETIENS**  
2.9.1971 Aluc-Etudiants  
**FAUT-IL LEGALISER L'AVORTEMENT?**  
24.3.1972 Aluc  
**LA FOI, RENCONTRE DU MYSTERE ET MYSTERE DE LA RENCONTRE**  
27.7.1972 Aluc-Etudiants  
**AMOUR ET FIDELITE DANS LE MARIAGE**  
12.3.1974 Aluc-Etudiants  
**DIVORCE ET INDISSOLUBILITE DU MARIAGE**  
23.1.1975 Aluc-Etudiants  
**SATAN EXISTE-T-IL? Aspects théologiques et moraux du film L'EXERCISTE**

**DELHAYE Philippe, Mgr. professeur de théol. à l'Univ. de Louvain**  
10.12.1972 Sermon de l'Avent  
**PRESENCE DE DIEU DANS LA VIE MORALE CONTEMPORAINE**  
11.3.1974 Aluc  
**L'UNITE DE LA FOI ET LE PLURALISME THEOLOGIQUE**

**DELOOZ** Pierre sj.

10.6.1970 Aluc-Etudiants

APPORT A LA SOCIOLOGIE A L'AGGIORNAMENTO DE L'EGLISE ET LA PREPARATION  
DU SYNODE DIOCESAIN

**DELVAUX** Bernard, avocat

26.9.1969 Conf. St-Yves

LES SOCIETES HOLDINGS LUXEMBOURGEOISES ET LE MARCHÉ COMMUN

**DEMOLDER** Henri, moine de l'Abbaye de Clervaux psychologue

3.8.1972 Aluc-Etudiants

AMOUR ET PSYCHOLOGIE DU MARIAGE

23.8.1973 Aluc-Etudiants

LA PREPARATION AU MARIAGE; pour un foyer bien réussi.

**DESCAMPS** Albert Mgr., Recteur hon. de l'Univ. de Louvain

17.12.1972 Sermons de l'Avent

PRESENCE DE DIEU DANS LA PAROLE EVANGELIQUE

**DICKES** Paul, psychologue

11.2.1970 Aluc-Etudiants

L'ENQUETE PREPARATOIRE DU SYNODE ET SES IMPLICATIONS PASTORALES ET SO-  
CIOLOGIQUES

3.5.1973 Aluc-Etudiants

LE ROLE DU PSYCHOLOGUE DANS L'ENSEIGNEMENT

4.10.1978 Aluc-Etudiants

L'ETUDE MAGRIB: Intelligence des élèves et milieu social

**DOBERS** Hubert

5.12.1965 Conf. St-Luc

MEDICUS MUNDI, Organisation Internationale de coopération médicale

**D'SA** Francis sj., père hindou, candidat-docteur à l'univ. de Vienne

12.2.1969 Aluc-Etudiants

LES PROBLEMES MULTIPLES DE L'INDE

**DUHR** Emile Dr., Inspecteur de la Santé Publique

17.9.70 Aluc-Etudiants-Programme de vacances

LA MEDECINE PREVENTIVE

**DUPONG** Jean, Ministre de l'Education Nationale

14.10.1971 Aluc-Etudiants

ASPECTS NOUVEAUX DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**DUFOUR** Xavier Léon, père, professeur d'exégèse de Paris

22.10.1976 Aluc

LA PRESENCE DU CHRIST RESSUSCITE DANS LA COMMUNAUTE CHRETIENNE

23.10.1976 professeurs de religion

COMMENT PRESENTER AUX JEUNES LA RESURRECTION DU CHRIST?

**ELCHEROTH** Pierre, Mgr., Aumônier général

14.2.1962 Session sur le matérialisme dialectique

URSPRUNG DES DIALEKTISCHEN MATERIALISMUS

20.2.1962

DER SOWJETISCHE DIALEKTISCHE MATERIALISMUS

7.3.1967 Int. Cath. du Nord

LA LIBERTE RELIGIEUSE

**ERLINGHAGEN** Karl Dr., Professor an der Universität Freiburg

4.4.1966 Aluc-Etudiants

BILDUNGSKATASTROPHE UND BILDUNGSPLANUNG

**ESTGEN** Nicolas, professeur, président de l'Action Familiale & Populaire

2.5.1974 Aluc-Etudiants

**WAS BIETEN DIE WAHLPROGRAMME? ANALYSE DES DIFFERENTS PROGRAMMES DES PARTIS EN CE QUI CONCERNE LA POLITIQUE FAMILIALE.**

**EVERLING** Robert, président du Tribunal d'Arrond. de Diekirch

22.4.1978 Conf. St-Yves

**LE TRIBUNAL DE DIEKIRCH DANS L'HISTOIRE**

**EWEN** Norbert, professeur

3.5.1973 Aluc-Etudiants

**LE ROLE DU PSYCHOLOGUE DANS L'ENSEIGNEMENT**

**EWERT** Joseph, président de L'UNEL

26.7.1967 Aluc-Etudiants

**L'UNEL ET SES PROBLEMES**

**FABER** Ernest Dr., médecin

21.11.1971 Conf. St-Luc

**MEDECINE LIBERALE OU MEDECINE SOCIALE?**

**FABER** Paul, président hon. de la Cour Sup. de Justice

15.10.1960 Cinquantenaire

**LA FONDATION DE L' A.V.**

**FELTEN** Joseph, abbé, président de la Commission 7 du Synode

24.11.1976 Aluc-Etudiants

**DER SOZIALE AUFTRAG DER KIRCHE LUXEMBURGS**

**FISCHBACH** Marcel, député

11.7.1961 Journée d'Eté

**LES PETITS ETATS DANS L'EUROPE DES SIX.**

**FISCHER** Ferdy, abbé, curé à Bertrange

31.8.1972 Aluc-Etudiants

**PRIESTERGEMEINSCHAFTEN, WARUM UND WIE? Erfahrungen und Vorschläge.**

**FOLMER** Nico, ingénieur

4.3.1971 Aluc-Etudiants

**LANDESPLANUNG UND GEMEINDEZUSAMMENLEGUNG**

**FRANCK** Remy, journaliste

18.8.1977 Aluc-Etudiants

**L'ECOLE GLOBALE AU FEU DE LA CRITIQUE**

**FRANKL** Viktor Dr., professeur de neurologie à l'univ. de Vienne

12.10.1972 Aluc-Gradués

**DER MENSCH AUF DER SUCHE NACH SINN**

**FRISON** Pierre sj., Paris

11.11.1979 Conf. St-Luc

**RESPONSABILITES POLITIQUES DES MEDECINS ET PHARMACIENS CHRETIENS DANS LE MONDE D'AUJOURD'HUI**

**GALES** Emile, père, Directeur du collège de Haldia (Indes)

19.6.1975 Aluc-Etudiants

**L'AVENIR DE L'EGLISE AUX INDES (avec Dias)**

**VON GALLI** Mario sj.,

8.7.1966 Aluc-Etudiants

**KONZIL, BEGINN EINER NEUEN ZUKUNFT**

31.5.1968 Aluc-Etudiants  
 DIE LAIEN IM OEFFENTLICHEN LEBEN  
 17.7.1969 Aluc-Etudiants  
 EIN VERSUCH EHRlich ZU GLAUBEN  
 28.3.1973 Aluc-Etudiants  
 DIE UNZEITGEMAESSE KIRCHE  
 12.7.1977 Aluc-Etudiants  
 FRANZ VON ASSISI, Eine Provokation unserer Zeit.  
 13.7.1977 Esch s/Alzette  
 même sujet  
 20.6.1978 Aluc-Etudiants  
 CHRISTLICHE GEMEINDE, DAS VERGESSENE THEMA IM KONZIL  
 22.6.1978 Int. Cath. du Nord  
 même sujet  
 22.5.1979 Aluc  
 GEMEINSAM FUER EUROPA

GEFFRE Claude, o.p., professeur à l'Institut Catholique de Paris  
 16/17.10.1971 Journées d'Etudes religieuses  
 LES DOGMES CHANGENT-ILS?

GERBAUD François, critique littéraire  
 22.1.1976 Aluc-Etudiants  
 MAURIAC, RACINE, CLAUDEL, correspondances spiritualistes

GLODEN Henri, abbé, professeur au Salvador  
 5.1.1971 Aluc-Etudiants  
 LE RENOUVEAU DE L'EGLISE EN AMERIQUE LATINE  
 30.11.1972 Aluc-Etudiants  
 CONNAISSEZ-VOUS EL SALVADOR?

GOEDERT Georges, professeur  
 28.2.1968 Int. Cath. du Nord  
 CAMUS ET LA QUESTION DU BONHEUR  
 11.11.1970 Groupe 70 (C.V.)  
 LA CONDITION HUMAINE DANS LES ROMANS DE FRANÇOIS MAURIAC

GOEDERT Jean, Dr., Médecin-spécialiste  
 9.8.1967 Aluc-Etudiants  
 L'INFRASTRUCTURE MEDICALE AU GRAND-DUCHE  
 29.10.1971 Aluc-Etudiants  
 VOYAGE A TRAVERS LA CHINE DE MAO (avec Dias)  
 16.2.1977 Aluc-Etudiants  
 LE NOUVEL HOPITAL MUNICIPAL, sa conception, ses apports nouveaux et son intégration dans l'infrastructure hospitalière de la ville et du pays

GREGOIRE Pierre, Ministre des Arts et des Sciences  
 4.4.1961 Journée de Pâques  
 L'HUMANISME DANS UN MONDE QUI SE DESHUMANISE  
 4.9.1965 Pax Romana MIIIC  
 LE BONHEUR DE L'HOMME MODERNE ET LES MOYENS DE COMMUNICATION SOCIALE

GREISCH Cécile, infirmière graduée  
 Déc. 1972 Aluc-Etudiants  
 LE PROBLEME DES INFIRMIERES HOSPITALIERES GRADUEES

GREISCH Jean, Chargé de cours à l'Institut Catholique de Paris  
 14.8.1968 Aluc-Etudiants-Programme de vacances  
 PRETRES POUR DEMAIN  
 6.11.1976 Conf. St-Luc  
 ERFABRUNGEN DER ENDLICHKEIT UND DER ARCHAEOLOGIE DES KLINISCHEN BLICKS

**GRENZMANN Wilhelm Dr. Prof., Bonn**

20.3.1964 Fête de St-Thomas

**MENSCH UND GESELLSCHAFT IN DER LITTERATUR DER GEGENWART**

**GROPPE Lothar sj.**

11.5.1973 Aluc-Etudiants

**KIRCHE UND KRIEG**

21.2.1974 idem

**STRAFRECHT UND MORAL**

**GUILL Joseph, avocat**

25.2.1971 Aluc-Etudiants

**POUR UNE POLITIQUE DYNAMIQUE DU LOGEMENT**

18.3.1972 Assemblée Gle. des Gradués

**QUEL ROLE L'INTELLECTUEL CATHOLIQUE EST-IL APPELE A JOUER, QUELLES TACHES INCOMBENT A L'ALUC DANS LA PROCHAINE DECENNIE?**

**HANSEN Albert, conseiller de gouvernement**

4.4.1979 Table-ronde épargne-logement

**L'OEUVRE D'EPARGNE-LOGEMENT DE LA CGFP EN FAVEUR DU SECTEUR PUBLIC**

**HANSEN Ernest, professeur-attaché au Ministère de l'Education Nat;**

12.10.1977 Aluc-Etudiants

**LA REFORME PREVUE EN MATIERE D'AIDE FINANCIERE DE L'ETAT POUR ETUDES SUPERIEURES**

**HAUSEMER Hubert, professeur de philosophie**

11.2.1972 Aluc-Etudiants

**L'ENQUETE PREPARATOIRE DU SYNODE ET SES IMPLICATIONS SOCIOLOGIQUES ET PASTORALES**

**HEIDERSCHIED André, abbé, Rédacteur au Lux. Wort**

6.4.1963 Journée de printemps

**LA SITUATION RELIGIEUSE AU LUXEMBOURG**

25.10.1975 Conf. St-Luc

**MEDECIN ET INFORMATION**

**HEIDESCH Joseph, abbé, professeur**

25.11.1970 Int. Cath. du Nord

**LES PAYS DE L'AMERIQUE LATINE, RELIGION ET SOCIETE**

17.6.1971 Aluc-Etudiants

**IMPRESSIONS SUR CUBA (avec dias)**

21.4.1972 Aluc-Etudiants

**CONNAISSANCE DE L'AMERIQUE LATINE: BRESIL, COLOMBIE, ECUADOR (avec dias)**

19.1.1973 Aluc-Etudiants

**BANGKOK ET BALI, DEUX CULTURES FASCINANTES**

**HEIDESCH Joseph, abbé-professeur**

15.11.1973 Aluc-Etudiants

**HAÏTI, L'AFRIQUE DES CARAÏBES (avec dias)**

20.11.1975 Aluc-Etudiants

**TANGANYIKA AN SUEDEWESTAFRIKA (avec Dias)**

9.3.1977 Aluc-Etudiants

**LIBERTE ET CULTURE DES PEUPLES (avec 150 Dias)**

**HEINEN Nicolas, professeur**

27.10.1961 Sigfridia

**GERTRUDE VON LE FORT**

**HEINTZ Norbert, instituteur Luxembourg**

29.8.1974 Aluc-Etudiants

**LENSCHWIERIGKEITEN, PROBLEME DER DYSLEXIE, Definition, Ursachen, Therapie**

**HEISBOURG Georges, Ambassadeur**

8.11.1978 Aluc

**MONSEIGNEUR LEON LOMMEL, AUMÔNIER ET EXILE**

24.1.1979 Int. Cath. du Nord

même sujet

**HELMINGER Georges, Economiste**

3.4.1970 Aluc-Etudiants

**ESSAI D'ANALYSE CRITIQUE DU MARXISME**

**HEMMEN Emile, Directeur de l'Institut médico-professionnel de Capellen**

3.12.1971 Aluc-Etudiants

**LA MISE AU TRAVAIL ET L'INTEGRATION DES HANDICAPES MENTAUX ET CEREBRAUX**

**HEMMER Carlo, économiste, président de Natura**

16.9.1971 Aluc-Etudiants

**NATURSCHUTZ AN OEMWELTSCHUTZ**

**HENGEN Jean, Mgr. Evêque-coadjuteur**

4.2.1968 Aluc-Gradués

**LE ROLE DE L'INTELLECTUEL CATHOLIQUE DANS L'EGLISE POSTCONCILIAIRE AU LUXEMBOURG**

23.10.1968 Int. Cath. du Nord

**CE QUE L'EGLISE DU LUXEMBOURG ATTEND DU LAÏC CATHOLIQUE D'AUJOURD'HUI**

3.12.1969 Int. Cath. du Nord

**LE SYNODE DIOCESAIN ET L'EGLISE DE LUXEMBOURG**

**HENGESCH Georges, cand. phil. en géographie**

5.10.1977 Aluc-Etudiants

**ENG REES AN DE CAMEROUN 1977 (avec Dias)**

**HERR Edouard sj., licencié en sciences économiques**

18.9.1969 Aluc-Etudiants-Programme de vacances

**EDUCATION ET ECONOMIE**

**HERR Joseph, avocat, Diekirch**

9.12.1975 Int. Cath. du Nord

**La PREHISTOIRE DANS LA VALLEE DE LA SURE**

18.12.1975 Aluc

même sujet

**HERS Henri Dr., professeur à l'univ. de Louvain**

30.3.1966 Fête de St-Thomas

**BIOLOGIE ET PATHOLOGIE MOLECULAIRES – bases psychochimiques des êtres vivants.**

**HIERZIG Jean, abbé-professeur**

23.10.1975 Aluc-Etudiants

**VESTIGE BIBLIQUE EN TERRE SAINTE: les villes fortifiées de l' A.T. (avec Dias)**

16.6.1976 Aluc-Etudiants

**LOURDES IN BILD; der Ursprung und die theologische Bedeutung (m/Bild)**

17.5.1978 Aluc-Etudiants

**L'EGYPTE DU CAIRE A ASSOUAN**

**HIRSCHMANN Hans Dr. sj. Professor Moraltheologie in Frankfurt**

19.9.1975 Aluc-Etudiants

**WAS IST CHRISTLICHE POLITIK? IST SIE MOEGLICH?**

**HOGENRAAD Robert, Dr. en psychologie de l'univ. de Louvain**

11.4.1969 Aluc-Etudiants

**TENDANCES ACTUELLES EN PSYCHOLOGIE ET APPLICATIONS PEDAGOGIQUES: langage et pensée**

**HOFFMANN** Fernand

25.4.1962 Soirée de la Journée de Printemps

DE LETZEBUERGER OP DER UNIVERSITE'T

5.5.1968 Int. Cath. du Nord

MIR SIN WAT MIR SCHWETZEN.-Essai d'une psychologie linguistique du luxembourgeois

10.12.1972 Aluc-Etudiants

HOFFNUNG WIDER DAS PRINZIP HOFFNUNG. Ueberlegungen zum Werk des Alexander Soljenitsyne

18.10.1972 Centenaire du Rénert

HUNDERT JAHRE RENERT

24.1.1974 Aluc-Etudiants

MIR SIN WAT MIR SCHWETZEN; de Lëtzebuenger wéi en as duurch séng Spröch

**HOFFMANN** Jean-Paul, Ingénieur à la SENU Sté. pour l'énergie nucléaire

30.6.1976 Aluc-Etudiants

IST DER ATOMREAKTOR REMERSCHEN UNBEDINGT ERFORDERLICH?

**HOFFMANN** Léopold, professeur à l'Athénée

28.10.1960 Conf. St-Augustin

DIE REVOLTE DES FREIEN KUENSTLERS GEGEN DIE ANNULLIERUNG DES MENSCHEN

(d'après les témoignages de Tibor Dery et Marek Hlasko)

**HOFFMANN** Dr. Dozent am Priesterseminar Trier

12.7.1962 Journée d'Eté

DER STAND DER OEKUMENISCHEN FRAGE

**HOFFMANN** Louis, Missionnaire à Madagascar

15.6.1977 Aluc-Etudiants

DE LA CHINE A MADAGASCAR, impressions d'un missionnaire

**HOSCHET** Michel sj., missionnaire au Zaïre

2.6.1976 Aluc-Etudiants

DIE KIRCHE IN AFRIKA (mit Photos)

21.6.1980 Soirée missionnaire

KIIRCH A FAMILJEN AM ZAÏRE

**HOUSSIAU** Albert, Chanoine, doyen de la faculté de théologie de Louvain

3.12.1972 Prédication de l'Avent Luxbg., Diekirch, Esch/Alzette

PRESENCE DE DIEU DANS LA PAROLE SACRAMENTELLE

**HUANT** Ernest Dr., président du Centre Intern. pour la défense et l'amélioration de la Vie humaine

5.3.1972 Aluc et autres organ. catholiques

FAUT-IL LEGALISER L'AVORTEMENT?

**HUGHES** o.p. Chargé de cours à la Faculté de théologie de Lyon et à l'Ecole biblique de Jerusalem

25/26.9.1976 Journées d'études religieuses

INITIATION A L'EXEGESE DU NOUVEAU TESTAMENT

**JACOBY** Joseph, Inspecteur principal au Gouvernement

2.7.1971 Aluc-Etudiants

LETTRE APOSTOLIQUE DE PAUL VI au CARDINAL ROY à l'occasion du 80e anniv. de l'Encyclique Rerum Novarum

**JOSET** Camille, professeur aux Facultés Univ. de Namur

15.9.1976 Aluc-Etudiants

MGR. LEFEVRE ET LA CRISE DE L'EGLISE

**JOSSUA** o.p. professeur de théologie au Saulchoir/Paris

29/30.9.1973 Journées d'études religieuses

DEUX TENSIONS DANS L'EXISTENCE CHRETIENNE PRIERE et ACTION; liberté chrétienne et liberté humaine

24/25.1.1976 Journées d'études religieuses  
CRISE DE LA COMMUNICATION DE LA FOI  
26/27.1.1980 Journées d'études religieuses  
DRAME DU MAL DANS LA FOI; PLACE DE LA BEAUTE DANS LA FOI

**JOULIN** Marc o.p. du Comité français de Radio Télévision Paris

Carême 1967 Cathédrale  
VIVRE EN CHRETIEN APRES LE CONCILE  
Carême 1968 Cathédrale et Diekirch  
QU'EST-CE QUE CROIRE?  
Carême 1970 Cathédrale, Diekirch, Esch/Alzette  
UNE SEULE FOI, UN SEUL BAPTEME  
Avent 1971 Cathédrale, Diekirch, Esch/Alzette  
LA FIDELITE ET L'ESPERANCE  
Avent 1973 Sermons  
LE COURAGE DES CHRETIENS  
Avent 1975 Sermons  
VIVRE DIEU  
Avent 1977 Sermons  
LE CONCILE DE VATICAN II ET LA VIERGE MARIE  
Avent 1979 Sermons  
L'ESPRIT SAINT RENOUVELLE LA FACE DE LA TERRE

**JUNG** Emile, étudiant en lettres

21.3.1974 Aluc-Etudiants  
SOLJENITSYNE ET LES DIRIGEANTS DU KREMLIN

**KAMMERER**, professeur à l'université de Strasbourg

6.1.1962 25e anniv. de la Conf. St-Luc  
LA PSYCHANALYSE

**KANDLER** Georg, prof. Dr. de l'université de Bonn

7.4.1965 Fête de St-Thomas  
STROEMUNGEN UND PROBLEME IN DER NEUEREN RUSSISCHEN LITTERATUR

**KASCHTEN** Thomas, prêtre du Sacré-Coeur Howald

9.11.1977 Aluc-Etudiants  
MIEUX VIVRE, MIEUX COMMUNIQUER - L'ANALYSE TRANSACTIONNELLE

**KAUTHEN** Pierre, professeur

28.8.1968 Aluc-Etudiants.  
LE CONSEIL PASTORAL

**KAYSER** Lucien, psychanalyste

4.10.1973 Aluc-Etudiants  
TIEFENPSYCHOLOGIE, EINE HILFE FÜR MENSCHEN VON HEUTE

**KIEFFER** André, économiste

21.8.1968 Aluc-Etudiants.  
LA SOCIETE CONTEMPORAINE ET LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

**KIEFFER** Rosemarie, professeur

17.10.1971 Aluc-Etudiants  
CONTES RUSSES - CONTES SOVIETIQUES. CONTINUTE DIVERGENCES

**KINNEN** Edouard, professeur à l'université de Santiago de Chili

27.6.1972 Aluc-Etudiants  
DÉMOCRATIE CHRETIENNE ET COMMUNISME EN AMERIQUE LATINE

**KIRSCH** Guy, Dr. Assistent an der Universität Köln

9.2.1968 Aluc-Etudiants: Cycle Mitbestimmung  
„MACHT OHNE EIGENTUM“

**KIRSCH Léon abbé, aumônier de la JAC**

18.2.1971 Aluc-Etudiants

**QU'ATTENDEZ-VOUS DU SYNODE?**

16.3.1978 Aluc-Etudiants

**D'AFRIKA EXPEDITIOUN VUN 25 JONGE LËTZEBUERGER. Entwécklungshëllef konkret am Centre vun DJUMA**

**KLEIN Jean-Marc, docteur en droit**

14.3.1974 Aluc-Etudiants

**L'IMPOT SUR LE REVENU**

**KLEIN Paul, abbé, Directeur de la Caritas**

6.9.1967 Aluc-Etudiants

**LES RELATIONS HUMAINES DANS LES GRANDS ENSEMBLES**

11.3.1971 Aluc-Etudiants

**LA PAROISSE, SON PASSE, SON AVENIR**

25.11.1971 Aluc-Etudiants

**LA PAROISSE DE DEMAIN**

**KLEIN René, professeur de biologie**

6.11.1975 Aluc-Etudiants

**JUGEND UND SEXUALITAET. Analyse einer Umfrage.**

**KLOPP Jos. sj., aumônier**

20.3.1965 Sigfridia

**INTRODUCTION A L'OEUVRE DU PERE TEILHARD DE CHARDIN**

29.1.1969 Int. Cath. du Nord

**QUE RECLAMENT LES JEUNES D'AUJOURD'HUI?**

22.8.1969 Aluc-Etudiants-Programme de vacances

**DIE KOMMENDE DIOEZESANSYNODE ALS NEUBELEBUNG DES KIRCHENBEWUSSTSEINS**

**KOLBUSCH François**

13.3.1975 Aluc-Etudiants

**ISRAEL UND SEINE HEILIGEN STAETTEN**

**KRAEMER Jean-Pierre, professeur**

7.2.1974 Aluc-Etudiants

**ENG DIAGNOS VUN ONSEM SCHOULSYSTEM**

22.11.1976 Conf. St-Augustin

**DIE SCHULE AUS CHRISTLICH-SOZIALER SICHT**

18.10.1977 Aluc-Etudiants

**L'ECOLE GLOBALE AU FEU DE LA CRITIQUE**

**KRAUS Jean-Paul, conseiller à la Caisse d'Epargne**

20.6.1980 Conf. St-Yves

**LA LOI SUR LE REGIME DES CABARETS**

**KRAUS Lucien, directeur à la Commission des CEE Bruxelles**

21.10.1972 Conf. St-Luc

**LA LIBERTE D'ETABLISSEMENT ET LES ACTIVITES DE LA MEDECINE ET DE LA MEDECINE DENTAIRE DANS LE MARCHE COMMUN**

**KREMER Mathias, professeur au Grand Séminaire**

21.11.1968 Aluc

**WIE SIND DIE EVANGELIEN WAHR?**

8/1;5/2 & 5/3 1969 Aluc-Gradués

**DIE AUFERSTEHUNG CHRISTI NACH DEN EVANGELIEN**

1.3.1973 Conférences de Carême:

**KIRCHE IN DER SPANNUNG VON GESETZ UND PROPHETIE IM MATÄUSEVANGELIUM**

15.3.1973

**AUTORITÄT UND BRÜDERLICHKEIT IN DER KIRCHE NACH DEM MATHÄUSEVANGELIUM**

27.3.1973

**KIRCHLICHES LEBEN UND KIRCHLICHE STRUKTUREN**, nach dem Zeugnis des Lukas in Apostelgeschichte und Evangelium

**KROH** Werner sj., Theologische Hochschule St. Georgen Frankfurt

28.11.1974 Aluc-Etudiants

**Hans KÜNG** und sein letztes Werk **CHRISTSEIN HEUTE**

24.3.1976 Aluc-Etudiants

**BRAUCHT DIE KIRCHE SAKRAMENTE?**

**KRUG** Werner Dr., Korrespondent du Luxbg. Wort à Londres

22.9.1969 Aluc-Etudiants

**BÜRGERRECHT ODER BÜRGERKRIEG IN ULSTER**

**KURRIS** sj., docteur ès lettres

16.8.1967 Aluc-Etudiants

**LES DEUX „PROGRESSISMES“ DU CATHOLICISME NEERLANDAIS**

**LACALAINÉ** Joseph, étudiant en théologie Louvain

7.4.1979 Conf.-témoignage

**ETRE PIONNIER DANS LA VIE ET DANS LA FOI: Voyage à travers l'Australie et les Indes**

**LAHAYE** Edmond, professeur aux facultés universitaires de Namur

17.8.1972 Aluc-Etudiants

**LE MARXISME, UN DEFI**

10.11.1972 Aluc-Etudiants

**LA CRISE DE L'EGLISE**

**LAMBERT** F. sj., Recteur du collège St-Paul de Godinne

20.1.1972 Aluc-Etudiants

**L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE RENOVE EN BELGIQUE**

**LASSERRE** Jean, pasteur Lyon

3.11.1966 Aluc-Etudiants

**LES CHRETIENS ET LA VIOLENCE**

**LEGAUT** Marcel, agrégé de mathématiques

10.3.1974 Aluc-Etudiants

**REFLEXION SUR LA PRIERE**

**LEJEUNE** Jérôme, Dr. prof. à la faculté de médecine de Paris

12.12.1974 Aluc et Conférences Académiques

**LE DEBUT DE L'ETRE HUMAIN**

**LEONHARD** Wolfgang Dr.

7.12.1967 Aluc-Etudiants

**DIE WANDLUNGEN IM WELTKOMMUNISMUS UND DER WESTEN**

**LEREBoullet** Dr., professeur agrégé Paris

12.2.1967 Conf. St-Luc

**LA MEDECINE DE DEMAIN?**

**LEPPICH** Johann sj.,

3.5.1974 Sermon à l'Eglise St-Michel

**CHRISTSEIN HEUTE**

**LESCH** André, Dr., professeur au Grand-Séminaire

8.6.1972 Aluc-Etudiants

**KIRCHLICHE UNFEHLBARKEIT – Geschenk oder Zumutung**

25.8.1972 Aluc-Etudiants

**WAS HAT DIE KIRCHE MIT MEINEN SÜNDEN ZU TUN?**

**LEYDER Jean, abbé, professeur, responsable pour la formation chrétienne des adultes**

25.2.1970 Aluc-Etudiants

**CONSIDERATIONS SUR L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX DANS LE SECONDAIRE**

11.2.1971 Aluc-Etudiants

**L'ENQUETE PREPARATOIRE DU SYNODE ET SES IMPLICATIONS SOCIOLOGIQUES ET PASTORALES**

13.7.1972 Aluc-Etudiants

**LE SENS CHRETIEN DU MARIAGE**

**LEYDER Paul, séminariste**

14.8.1968 Aluc-Etudiants-Programme de vacances

**PEINTRES POUR DEMAIN**

**LIEGE A. o.p. professeur de théologie à Paris**

10.12.1969 Aluc

**L'UNITE ET LE PLURALISME DANS L'EGLISE D'AUJOURD'HUI**

11.12.1969 Int. Cath. du Nord

même sujet

21/22.11.1970 Journées d'études religieuses

**FOI ET RELIGION**

**LINTANF o.p. Directeur du Centre St-Dominique à l'Arbresle (Lyon)**

26/27.10.1968 Journées d'études religieuses

**Y A-T-IL UNE MORALE CHRETIENNE PARTICULIERE?**

25/26.1.1969 Journées d'études religieuses

**AMOUR HUMAIN, AMOUR DE DIEU**

29/30.11.1969 Journées d'études religieuses

**MUTATIONS CULTURELLES ET VIE CHRETIENNE**

27/28.11.1971 Journées d'études religieuses

**LE SENS DU PECHE**

7/8.10.1972 idem

**LA PRIERE CHRETIENNE**

24/25.11.1973 idem

**EVANGILE, EGLISE, CULTURES**

23/24.11.1974 idem

**QUELLE EGLISE POUR DEMAIN?**

22/23.11.1975 idem

**EXPERIENCE CHRETIENNE ET VIE SPIRITUELLE**

5/6 fév. 1977 Journées d'études religieuses

**LA FOI CHRETIENNE ET LA RELIGION**

12/13.11.1977 idem

**LA LIBERTE ET LA LOI**

30.9./1.10.1978 idem

**CULPABILITE ET IMAGE DE DIEU**

6/7.10.1979 idem

**LES MALADIES DE L'OCCIDENT**

**LOOS Jean-Paul, étudiant en sc. écon. Paris**

15.9.1972 Aluc-Etudiants

**REQUISITOIRE CONTRE L'INEGALITE DE L'ACCES A L'ENSEIGNEMENT**

**LORTZ Joseph Dr., professeur à l'Université de Mayence**

7.6.1971 Aluc-Etudiants

**DIE KIRCHE UND WIR IN DER KRISE**

23.9.1971 Aluc-Etudiants

**LUTHER UND WIR KATHOLIKEN WORMS 1521-1971**

**LUCAS René, curé à Belair**

17.8.1966 Aluc-etudiants

**LAÏCS ET PRETRES DANS L'EGLISE DE VATICAN II**

**LUDMANN René, père**

14.6.1961 Sigfridia

**LE CINEMA COMME NOUVEAU MOYEN D'EXPRESSION**

**LUDWIG** Lucien, ancien président de l'Aktioun Lëtzebuergesch  
27.9.1978 Aluc-Etudiants  
LE LUXEMBOURGEOIS: première langue (Pompidou)

**LUYTEN** o.p. professeur de philosophie à l'univ. de Fribourg  
9/10.1.1971 Journées d'études religieuses  
LA FOI DANS UN MONDE SÉCULARISE

**MARGUE** Georges, avocat, député  
5.4.1971 Conf. St. Yves  
LE PROJET DE REFORME DES DROITS ET DEVOIRS DES EPOUX ET DES REGIMES MATRI-  
MONIAUX  
2.8.1973 Aluc-Etudiants  
UNE NOUVELLE COMMUNAUTE CONJUGALE: droits et devoirs des époux: régime matrimonial  
11.12.1973 Int. Cath. du Nord  
LE NOUVEAU REGIME MATRIMONIAL  
16.10.1974 Aluc-Etudiants  
L'AVENIR DE NOS ECOLES LIBRES

**MARGUE** Nicolas, ancien Ministre de l'Education Nationale  
16.10.1960 Cinquantenaire  
CINQUANTE ANNEES DE L'A.V.  
17.10.1970 Soixantième anniversaire  
L'HISTOIRE DE L'A.V.

**MARGUE** Paul, professeur  
31.8.1966 Aluc-Etudiants  
LE COMPORTEMENT CULTUREL DE L'ETUDIANT  
11.9.1969 Aluc-Etudiants-Programme de vacances  
ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES COURS UNIVERSITAIRES DE LETTRES DE  
DROIT  
3.6.1970 Aluc-Etudiants  
LES THEMES DU SYNODE DIOCESAIN  
9.11.1976 Int. Cath. du Nord  
GLAUBE UND POLITIK (nach dem Dokument der Synode)  
11.12.1978 Int. Cath. du Nord  
PERSON UND BEDEUTUNG KARLS IV

**MATHAY** Joseph, étudiant  
12.8.1971 Aluc-Etudiants  
DEUX ANNEES DE TRAVAIL DANS UN PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT: LE CAME-  
ROUN  
14.2.1974 Aluc-Etudiants  
Le SAHEL, SES PROBLEMES ECONOMIQUES (Mathay a fondé l'opération SOS Sahel au Luxem-  
bourg)

**MATHEIS** Joseph, licencié en psychologie  
5.11.1971 Aluc-Etudiants  
L'ENFANT HANDICAPE

**MATHIEU** Robert, Chargé de cours au lycée de garçons Luxembourg  
19.9.1974 Aluc-Etudiants  
L'AUDIO-VISUEL COMME LANGAGE D'AUJOURD'HUI (avec projections de quatre montages)

**MEIER** Joseph, missionnaire au Brésil  
18.1.1978 Aluc-Etudiants  
KIIRCH A GESELLSCHAFT AN BRASILIEN

**MEINTZ** Carlo, professeur de philosophie  
11.7.1963 Journée d'Eté  
LES PROBLEMES DE L'ORIENTATION SCOLAIRE

**MENNESSIER Pierre o.p.**, Paris  
Carême 1961 Cathédrale  
POUR OU CONTRE DIEU (six sermons)  
Carême 1963 Cathédrale  
PROBLEMES CONTEMPORAINS DE L'EGLISE

**METZ Henri, Dr.**, médecin  
7.8.1968 Aluc-Etudiants.  
L'ENFANCE HANDICAPEE  
26.3.1971 Conf. St. Luc  
même sujet

**MEURES Joseph Dr.**, Professor an der Universität Bonn  
15.3.1961 Fête de St-Thomas  
DAS DENKEN DES ABENDLANDES UND DIE WISSENSCHAFTLICHE ERKENNTNIS DER  
GEGENWART  
17.3.1961 Fête de St-Thomas  
Die NATURWISSENSCHAFT DER GEGENWART UND IHR ZUSAMMENSTOSS MIT DEM  
DIALEKTISCHEN MATERIALISMUS DES OSTENS

**MEYERS Paul-Henri**, docteur en droit, conseiller de govt.  
17.8.1966 Aluc-Etudiants  
LAÏCS ET PRETRES DANS L'EGLISE DE VATICAN II  
24.6.1971 Aluc-Etudiants  
POUR UN SYSTEME D'EPARGNE-LOGEMENT AU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG  
24.2.1977 Aluc-Etudiants  
Die FOLGENDER ABSINKENDEN GEBURTENZAHLEN FUER ERZIEHUNG, WIRTSCHAFT,  
SOZIALFÜRSORGE UND GESAMTZUKUNFTSPLANUNG  
1.3.1978 Aluc-Etudiants  
DIE NEUEN ENTWICKLUNGEN DES EHESCHIEDUNGSRECHTES

**MICHELS Marcel**, professeur à l'Athénée  
22.11.1960 Sigfridia  
LA MATIERE ET SON EVOLUTION D'APRES LE PERE TEILHARD DE CHARDIN

**MILLE Alfred**, Mgr. Président hon. du Grand-Séminaire  
5.4.1973 Aluc-Etudiants  
KRETA, DIE WIEGE DER EUROPÄISCHEN ZIVILISATION

**MINERY Jean sj.**, aumônier des étudiants en médecine de Strasbourg  
Carême 1965 Cathédrale  
LA MESSE MYSTERE DE LA CREATION  
Carême 1969 Cathédrale et église de Diekirch  
L'EGLISE D'AUJOURD'HUI EST-ELLE TOUJOURS CELLE DU CHRIST MORT ET RESSUS-  
CITE?

**MINETTE Camille**, abbé, curé Gasperich  
28.11.1969 Groupe 69 (Sigfridia)  
LE CAMEROUN, PAYS DE CONTRASTES (avec Dias)

**MODERT Marc**, avocat  
16.12.1978 Conf. St-Yves  
FAUT-IL LIER LE CONTROLE DE LA CONSTITUTIONNALITE DES LOIS A UNE REVISION  
DE L'ORGANISATION JUDICIAIRE?

**MOLITOR Ben**, Directeur hon. du lycée classique Diekirch  
20.10.1978 Conf. St-Augustin  
REFLEXION D'UN PÉDAGOGUE

**MOLITOR Roger**, attaché de Gouvernement  
4.4.1979 Table-ronde épargne logement  
LA LOI DU 25 FEVRIER 1979 CONCERNANT L'AIDE AU LOGEMENT

**MORVAL Jean**, professeur de l'univ. de Louvain

3.4.1967 Journée de Pâques

**DECOUVERTES DE LA SOCIO-PSYCHOLOGIE: Apport de la Dynamique des groupes à l'approfondissement des relations humaines**

**MOUSEL Paul M. et Mme.**, professeur Diekirch

15.11.1973 Aluc-Etudiants

**PROBLEMER A CHANCEN VUM BESTIEDNES**

**MUHLEN Ernest**, licencié en sc. écon.

4.2.1976 Aluc-Etudiants

**LE PROBLEME DES SOCIETES MULTINATIONALES**

**MULLER François**, ingénieur forestier

16.9.1971 Aluc-Etudiants

**NATURSCHUTZ AN OEMWELTSCHUTZ**

4.12.1975 Aluc-Etudiants

**AKTUELLE PROBLEME DES NATURSCHUTZES UND DER UMWELT**

**MULLER Joseph-Emile**, critique d'art

20.12.1967 Int. Cath. du Nord

**COMMENT FAUT-IL REGARDER UN TABLEAU?**

**MULLER Léon**, professeur

9.2.1961 Sigfridia

**L'EVOLUTION DE LA MATIERE**

**MULLER Markus Siegfried**, professeur à l'univ. de Fribourg/Suisse

27.2.1962 Session sur le matérialisme dialectique

**EINSTEIN UND DIE SOWJETPHILOSOPHIE**

24.11.1965

**MODERNE PHYSIK UND GOTTESPROBLEM**

**NAWROTH Edgard Dr. phil.** Professor für Sozialphilosophie Walberberg Bonn

9.10.79 au 15.4.1980

**SOZIALETHISCHER AUFBAUKURS (15 Konferenzen)**

Von **NELL-BREUNING Oswald Dr.**, Frankfurt

12.3.1968 Aluc-Etudiants: Cycle Mitbestimmung

**EIGENTUM OHNE MACHT**

**NEW Raymonde**, Missionschwester

11.8.1977 Aluc-Etudiants

**DER DIENST DER LUXEMBURGER MISSIONSSCHWESTERN AN LEPRAKRANKEN, Kindern und Verlassenen, Afrika**

**NICKLAUS Albert**, professeur

16.11.1961 Conf. St-Augustin

**TOUR D'HORIZON DE LA PSYCHOLOGIE MODERNE**

**NIELLY Fr.**, o.p du Centre St-Dominique de l'Arbresle, Lyon

17/18.1.1970 Journées d'études religieuses

**QU'EST-CE QUE L'EUCCHARISTIE?**

20/21.1.1973 idem

**ESSOR OU DECLIN DE L'EGLISE**

27/28.11.1976 idem

**LES SACREMENTS DANS LA VIE DU CHRETIEN**

**NIELLY Fr.** o.p. du Centre St-Dominique de l'Arbresle, Lyon

27/28.1.1979 Journées d'études religieuses

**DROITS DE L'HOMME ET EVANGILE**

17/18.11.1979 idem

**RENCONTRE DE LA FOI AVEC LE MONDE MODERNE**

**NILLES Léon**, Ingénieur dipl.

4.3.1971 Aluc-Etudiants

LANDESPLANUNG UND GEMEINDEZUSAMMENLEGUNG

**NEUENS René**, Rédacteur au Luxbg. Wort

5.8.1971 Aluc-Etudiants

„FERN- UND NAHOST, DIE WELTPOLITIK IN BEWEGUNG“

**NORPOTH L.**, Professeur à Essen

6.1.1962 25e anniv. de la conf. St-Luc

DIE LIEBE ALS MOTIV ÄRZTLICHEN HANDELNS IN DER ANTIKE UND IM CHRISTENTUM

**NOSSENT Georges.**, sj. professeur aux Facultés univ. de Namur

3.6.1969 Aluc-Etudiants

LA FIN DE L'HUMANISME DANS LE STRUCTURALISME DE CLAUDE LEVI-STRAUSS

4.6.1969 Int. Cath. du Nord

même sujet

**NOTHOMB Charles Ferdinand**, Baron, député

29.9.1972 Aluc-Etudiants

LA FONDATION UNIVERSITAIRE LUXEMBOURGEOISE ET SA VOLONTE REGIONALE

**NEUBERG Paul**, psychologue diplômé

22.2.1973 Aluc-Etudiants

LES TESTS PSYCHOLOGIQUES, PRESENTATION ET ANALYSE

**OESTGES Marcel**, président de Justitia et Pax

7.12.1972 Aluc-Etudiants

L'AIDE PRIVEE ET PUBLIQUE DU GRAND-DUCHE EN FAVEUR DES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

**ORTEGAT Paul sj.**, Professeur aux Facultés Univ. de Namur

Carême 1964 Cathédrale

LA RENCONTRE DU DIEU VIVANT

**Ouais Antoine**, professeur à Beyrouth

9.2.1977 Aluc-Etudiants

LE LIBAN DANS LA TOURMENTE

**PELFRENE Jean-Marie o.p.**, Paris

Avent 1974

LE MAL DE L'HOMME

Avent 1976

UN AVENIR POUR L'AMOUR

Avént 1978 Prédication 4 sermons

LA FAMILLE, CHANCE DE L'AMOUR

4.12.1978 Aluc

EGLISE ET AMOUR, UN VIEUX CONTENTIEUX A REGLER

11.12.1978 Aluc

L'AUTORITE PARENTALE AUJOURD'HUI

18.12.1978 Aluc

LA JOIE D'AIMER, UNE CHANCE A DECOUVRIR

**PEQUIGNOT H.**, professeur de clinique médicale à la Faculté de médecine de Paris

25.10.1975 Conf. St-Luc

MEDECINE ET INFORMATION

**PESCATORE Pierre**, Ministre plénipotentiaire

3.11.1960 Sigfridia

OU EN SONT LES NATIONS-UNIES (à l'occasion du XVe anniv. de la création de l'ONU)

13.10.1962 Journée d'automne

L'ENGAGEMENT TEMPOREL DE L'INTELLECTUEL CHRETIEN

14.10.1977 Conf. St-Yves

LES EVOLUTIONS DU DROIT INTERNATIONAL

**PETIT Jacques**, Besançon

27.1.1970 Fête de St-Thomas

Table ronde sur Paul CLAUDEL et l'HISTOIRE

**PROBST Joseph**, responsable de l'oeuvre de Mère Térése au Luxembourg

26.1.1978 Aluc-Etudiants

LA VIE ET L'OEUVRE DE MERE TERESA avec montage audio-visuel

**PUNDER G.**, sj. Hochschulpfarrer u. Spiritual des Priesterseminars, Trier

17.2.1975 Aluc-Etudiants

NEUE FORMEN VON GEBET UND MEDITATION

**RAES Jean sj.**, professeur d'économie aux facultés univ. de Namur

10.10.1964 Journée d'automne

NOTRE DEVOIR D'AIDER LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

14.11.1966 Aluc-Etudiants

SOMMES-NOUS BIEN GOUVERNES?: vers une nouvelle démocratie écon. & soc.

5.5.1967 Aluc-Etudiants

L'ENCYCLIQUE POPULORUM PROGRESSIO

29.8.1969 Aluc-Etudiants.

LA SOCIETE DEMOCRATIQUE, UN DEFI AUX TOTALITARISMES

**RAU Fernand**, licencié en sc. écon., directeur commercial

10.8.1966 Aluc-Etudiants

LE PHENOMENE DE L'OPINION PUBLIQUE

4.9.1968 Aluc-Etudiants.

Table Ronde sur la PARTICIPATION

11.2.1975 Aluc-Etudiants

LA CRISE ECONOMIQUE EST-ELLE INEVITABLE?

10.5.1977 Aluc-Etudiants sous le patronage de l'Ambassadeur du Japon

LE DEFI JAPONAIS

**RAUCH Valentine Sr.**, Professeur à l'Institut Pédagogique

13.2.1967 Aluc-Etudiants

LES ECOLES LIBRES ONT-ELLES UN AVENIR AU GRAND-DUCHE?

2.6.1972 Aluc-Etudiants

PROGRAMMIERTES LERNEN IM HEUTIGEN UNTERRICHTSPROZESS.

**RECKINGER François** abbé, professeur

12.7.1979 Aluc-Etudiants

Table Ronde sur le BAPTEME. Kinder taufen – mit Bedacht

8.4.1966 Journée religieuse

REFLEXIONS SUR LE MYSTERE PASCAL

**REILES Paul**, Conseiller de Gouvernement

18.3.1971 Aluc-Etudiants

LA LITTERATURE AMERICAINE CONTEMPORAINE

**REITER Albert**, professeur

16.5.1972 Aluc-Etudiants

POURQUOI LES MATHEMATIQUES MODERNES?

**REMOND René**, professeur, Paris Président du Centre Cath. des Intellectuels français

21.10.1966

LA SITUATION INTELLECTUELLE DU CATHOLICISME FRANCAIS.

**REY Bernard**, père, professeur à l'Institut Catholique de Paris  
11/12.12.1978 Journées d'études religieuses  
L'EUCCHARISTIE – Célébration d'une présence dans le temps de l'absence.

**RIDEAU Emile sj.**, Professeur à l'Institut Catholique de Paris  
17.10.1969 Aluc-Etudiants-Programme de vacances  
LA FOI CHRETIENNE EN FACE DE LA CRITIQUE ET DES EXIGENCES DE L'HOMME AU-  
JOURD'HUI

**RISCHARD Charles-Edouard Dr.**, Médecin-inspecteur de la Santé Publique  
6.8.1969 Aluc-Etudiants-Programme de vacances  
QUELQUES ASPECTS DU PROBLEME DE L'ENFANCE HANDICAPEE

**ROD Victor**, Docteur en droit  
13.12.1976 Conf. St-Yves  
LES NOUVELLES DISPOSITIONS LEGISLATIVES DANS LA BRANCHE RESPONSABILITE  
CIVILE DES VEHICULES MOTEURS TERRESTRES

**ROQUEPLO Phillipe**, o.p. à la Tourette  
27/28.9.1969 Journées d'études religieuses  
CERTITUDE DE LA FOI ET SPECIFICITE DE LA VIE CHRETIENNE

**ROTTER Hans Dr.**, sj., Innsbruck  
23.2.1976 Int. Cath. du Nord  
EUTHANASIE (Ethische Aspekte)

**SANTER Jacques**, avocat, député.  
4.9.1968 Aluc-Etudiants-Programme de vacances  
Table-ronde sur la PARTICIPATION  
12.7.1973 Aluc-Etudiants  
LA COGESTION A INTRODUIRE DANS LES ENTREPRISES DU SECTEUR PRIVE  
16.3.1977 Aluc-Etudianta  
QUELLE POLITIQUE CULTURELLE POUR DEMAIN? Nivellement vers le bas, élitisation ou  
démocratisation  
24.3.1977 Aluc-Etudiants  
LA CONSERVATION DE NOTRE PATRIMOINE ARCHITECTURAL. Quelques exemples du pays  
et de la ville de Luxbg. Difficultés juridiques et solutions

**SASSEL Joseph sj.**, Missionnaire aux Indes  
2.6.1976 Aluc-Etudiants  
DIE KIRCHE IN INDIEN UND AFRIKA (mit Photos)

**SAUERWORT Bernhard Dr.**, Professor an der Universität München  
27.4.1976 Int. Cath. du Nord  
AUS DEM TAGEBUCH EINES ZUCHTHAUSES

**SCHAACK Raymond**, professeur, président de l'assoc. des prof. du secondaire  
27.12.1972 Aluc-Etudiants  
LES DEBOUCHES DU PROFESSORAT

**SCHAACK Robert**, Conseiller de direction aux Ass. Sociales  
2.7.1970 Aluc-Etudiants  
REFLEXIONS SUR LE DROIT SOCIAL, ASPECT NORMATIF

**SCHAEFFER Nico**, avocat, Président de la Conf. St-Cunibert  
29.9.1978 Conf. St-Yves – Colloque sur le Vin  
LE DROIT DES APPELLATIONS CONTROLEES

**SCHAUS Lambert**, Ministre plénipotentiaire, Membre de la Commission CEE  
25.7.1963 Assemblée Générale Pax Romana MIIC  
LE MARCHÉ COMMUN – REUNION DU NATIONAL ET DU SUPERNATIONAL

18.10.1973 Aluc-Etudiants  
REFLEXIONS SUR LA CONFERENCE SUR LA SECURITE ET LA COOPERATION EN EUROPE DANS LE CONTEXTE DES RELATIONS EST-OUEST

SCHEIFER Guy Dr., médecin  
19.4.1980 Aluc  
L'AVENIR DES MEDECINS AU GRAND-DUCHE

SCHERZ Dr. Gustave, Copenhague  
12.3.1963 Fête de St-Thomas

NIELS STENSEN, Pionier moderner Wissenschaft und Vorbild ökomenischer Haltung

SCHILTZ Louis, avocat  
16.12.1978 Conf. St-Yves  
ATTEINTES ACTUELLES OU POSSIBLES aa L'ORDRE CONSTITUTIONNEL ET AUX DROITS FONDAMENTAUX

SCHILTZ Mathias, Vicaire général  
9.2.1969 Aluc-Gradués  
LE CONSEIL PASTORAL

SCHIPPERGES H., Dr. méd. u. Dr. phil. Universität Heidelberg  
26.10.1979 Conf. St-Yves + Thomas Mann Bibliothek  
DIE KUNST VERNUNFTIG ZU LEBEN  
27.10.1979 Conf. St-Yves  
PROBLEME EINER PRIORITÄTENSETZUNG IM GESUNDHEITSWESEN

SCHMIT Joseph, Directeur de l'Office des Prix  
19.12.1969 Aluc-Etudiants  
T.V.A. ET POLITIQUE DES PRIX

SCHMIT Joseph, Directeur de l'internat du Lycée classique Diekirch  
14.2.1967 Int. Cath. du Nord  
LA LITURGIE POSTCONCILIAIRE

SCHMIT Joseph, Professeur-aumônier Esch/Alzette  
11.3.1976 Aluc-Etudiants  
SIND CHRISTENTUM UND MARXISMUS VEREINBAR?  
16.2.1978 Aluc-Etudiants  
SYMBOLGESTALT MINDSZENTY. Der klassische Testfall der Auseinandersetzung zwischen Christentum und Kommunismus

SCHON Jean, Professeur, Echternach  
13.2.1967 Aluc-Etudiants  
LES ECOLES LIBRES ONT-ELLES UN AVENIR AU GRAND-DUCHE?  
3.3.1972 Aluc-Etudiants  
LA JOURNEE CONTINUE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, QU'EN PENSER?

SEYWERT Lucien N., Ingénieur  
20.8.1970 Aluc-Etudiants.  
«LES CONSEILS PAROISSIAUX, REALISATIONS ET PROBLEMES» avec la participation des représentants de 5 conseils paroissiaux  
11.2.1971 Aluc-Etudiants  
QU'ATTENDEZ-VOUS DU SYNODE?

SEYWERT Dr., Professeur à l'université de Strasbourg  
11.7.1964 Journée d'Eté  
LA PREPARATION AU MARIAGE. Sa nécessité, son organisation.

SIMON Edouard, Directeur du Lycée de garçons  
29.7.1971 Aluc-Etudiants  
LE PROJET DE L'ORGANISATION DE CONSEILS D'EDUCATION AUPRES DES LYCEES.

**SINNER Arthur, Architecte-professeur**

25.2.1971 Aluc-Etudiants

**POUR UNE POLITIQUE DYNAMIQUE DU LOGEMENT**

31.1.1973 Aluc-Etudiants

**BAUSPAREN UND SPAREN BEIM BAU**

8.3.1973 Aluc-Etudiants

**MEISTERWERKE DER STADTBAUKUNST (avec dias)**

29.11.1973 Aluc-Etudiants

**SPLENDEURS D'ANGLETERRE (avec Dias)**

27.4.1977 Aluc-Etudiants

**L'ART ROMAN EN FRANCE (avec Dias)**

**SPAUTZ Jean, Député, président du LCGB**

22.12.1970 Aluc-Etudiants

**L'AVENIR DES SYNDICATS**

**SPIELMANN Marcel, Professeur**

5.9.1969 Aluc-Etudiants.

**EVOLUTION ET PROBLEMES DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE & PROFESSIONNEL**

**SPODEN Henri, sj., Animateur du centre de développement de Djuma**

21.8.1968 Aluc-Etudiants.

**LA SOCIETE CONTEMPORAINE ET LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT**

18.5.1971 Aluc-Etudiants

**LA CONTRIBUTION DU LUXEMBOURG AU DEVELOPPEMENT RURAL AU CONGO KINSHASA**

7.12.1972 Aluc-Etudiants

**L'AIDE PRIVEE ET PUBLIQUE DU GRAND-DUCHE EN FAVEUR DES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT**

3.7.1975 Aluc-Etudiants

**LE PARAGUAY, NAISSANCE ET DEVELOPPEMENT DES FAMEUSES REDUCTIONS**

**STÄHELIN Balthasar Dr., Professeur de médecine psychosomatique Zurich**

12.10.1973 Aluc

**DER MENSCH IM AUFBRUCH IN EINE NEUE ZEITEPOCHE**

6.11.1976 Conf. St-Luc

**EINBRUCH GOTTES IN DIE NATUR**

**STANZELEIT Paul-Ady, Architecte diplômé**

1.12.1977 Aluc-Etudiants

**LA SAUVEGARDE DE NOTRE PATRIMOINE ARCHITECTURAL, conserver et animer le Bock et le quartier du Marché-aux-Poissons**

**STIRN Marcel abbé-professeur**

16.2.1973 Aluc-Etudiants

**RELIGIONSUNTERRICHT UND KATECHESE ALS VERKÜNDIGUNG**

**STRAINCHAMPS Jean-Pierre Roger, Professeur**

14.11.1968 Aluc-Etudiants

**LA PARTICIPATION DES ENSEIGNANTS DANS L'ENSEIGNEMENT**

15.6.1972 Aluc-Etudiants

**L'ORIENTATION SCOLAIRE EST-ELLE POUR DEMAIN?**

9.8.1973 Aluc-Etudiants

**LE PROJET CONCERNANT L'ORDRE INTERIEUR ET LA DISCIPLINE DANS LES LYCEES**

22.5.1978 Conf. St-Augustin

**LE CHOMAGE INTELLECTUEL**

**STRUCK H., Dr. Leiter der Diözesanberatungsstelle, Köln**

16.12.1967 Conf. St-Luc

**MODERNE PROBLEME DER EHE- UND FAMILIENBERATUNG IN ÄRZTLICHER SICHT.**

**TAWIL Joseph, Mgr. Archevêque de Myra**

24.11.1964 Aluc

**L'OEUCUMENSISME ET LES EGLISES D'ORIENT**

**THEVES Pierre**, diplômé en sc. politiques

7.9.1966 Aluc-Etudiants

DEMOCRATIE ET DICTATURE, théorie et réalité

2.8.1967 Aluc-Etudiants

RENTE ET MIEUX VALUE, théorie et application dans le monde moderne

8.4.1968 Aluc-Etudiants. Cycle Mitbestimmung

DER ARBEITNEHMER ZWISCHEN MACHT UND EIGENTUM

**TERNES Chareles-Marie**, Professeur

9.4.1970 ALUC

LA RELIGION ROMAINE A-T-ELLE OUVERT LA VOIE AU CHRISTIANISME?

28.10.1970 Int. Cath. du Nord

même sujet

17.3.1971 Idem

LA PROVENCE ANTIQUE

11.11.1971 idem

ROME, HERCULANUM, POMPEI, Témoignages d'hier et d'aujourd'hui

**THEIS Alphonse**, Inspecteur de direction à la Caisse d'Epargne

31.1.1973 Aluc-Etudiants

BAUSPAREN UND SPAREN BEIM BAU

**THEIS Nicolas**, curé, Blaschette

Aluc-Etudiants

JOHN HENRY NEWMAN, SEINE BEDEUTUNG FÜR UNSERE ZEIT

21.10.1971 Aluc-Etudiants

NEWMAN IN OXFORD; SEINE GEISTIGE ENTWICKLUNG

19.11.1971 Aluc-Etudiants

NEWMANS KATHOLISCHE ZEIT

3.2.1972 idem

NEWMANS PHILOSOPHIE DES DENKENS UND GLAUBENS

4.3.1973 Aluc-Etudiants

NEWMANS RELIGIÖSE ZEIT

2.3.1973 Int. Cath. du Nord

KARDINAL JOHN HENRY NEWMAN

**THEIS Robert**, Lizenziat der Philosophie

22.9.1970 Aluc-Etudiants-Programme de vacances

ZUR FRAGE DES BEWUSSTSEINS BEI G. W.F. HEGEL (aus Anlaß des 200 Geburtstages des Philosophen)

**THEBAUT André**, OSB Abbaye St-Jérôme Rome

2.5.1979 Int. Cath. du Nord

PROBLEMES DE L'EDITION ET DE LA TRADUCTION DE LA VULGATE DE ST-JERÔME

**THINNES Mathias**, Directeur du Lycée classique Echternach

17.7.1960 Séance académique, Echternach

SOUVENIRS D'UN ANCIEN

3.8.1966 Aluc-Etudiants

POUR OU CONTRE UNE UNIVERSITE AU LUXRMBOURG

24.11.1979 Conf. St-Augustin

D'EUROPASCHOULEN AM VERGLEICH MAT ONSEN SCHOULEN

**THILL Norbert**, professeur

7.3.1967 Int. Cath. du Nord

L'ART BAROQUE (avec Dias)

15.10.1969 idem

VOYAGE EN TURQUIE (avec Dias)

11.3.1970 idem

TRESORS CONNUS ET INCONNUS DE L'ITALIE

16.12.1970 idem

FASCINANTE EUROPE

13.11.1974 idem

SPLENDEURS DE L'IRAN (avec Dias)

9.1.1974 Aluc-Etudiants

L'EGLISE DE JUNGLINSTER, SES OEUVRES D'ART (avec Dias)

4.3.1977 Int. Cath. du Nord

CHÂTEAUX ET DEMEURES HISTORIQUES AU GRAND-DUCHE

7.6.1978 Aluc-Etudiants

ECHTERNACH, SON ART ET SON RAYONNEMENT (avec Dias)

THILL Norbert, professeur

27.9.1979 Int. Cath. du Nord

LE PEROU ET L'HISTOIRE INCAS

24.10.1979 Aluc

IMAGES DE CHINE

THOME Alfons, Dr. Professor an der theologischen Fakultät, Trier

4.4.1974 Aluc-Etudiants

JUGENDATHEISMUS HEUTE

THURIAN Max, père, vice-prieur de Taizé

14.1.1967 Aluc-Etudiants

ROME A-T-ELLE CHANGE? Le point de vue d'un protestant

TRAUSCH Gérard, professeur à l'Athénée

26.10.1972 Aluc-Etudiants

LES PROBLEMES DEMOGRAPHIQUES DU GRAND-DUCHE. Limites actuelles et perspectives d'avenir.

TRAUSCH Gilbert, Directeur de la Bibliothèque Nationale

15.3.1968 Int. Cath. du Nord

DE KLÖPPELKRICH – Aspects nouveaux et anciens

11.9.1969 Aluc-Etudiants-Programme de vacances

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES COURS UNIVERSITAIRES DE LETTRES ET DE DROIT

2.7.1973 Aluc-Etudiants

LA NOUVELLE BIBLIOTHEQUE NATIONALE ET SES PROBLEMES (débat suivi d'une visite des lieux)

17.3.1978 Int. Cath. du Nord

HISTOIRE DE NOS PARTIS POLITIQUES DE 1920-1970

TREMEL B., père, professeur d'exégèse à l'univ. de Fribourg/Suisse

25/26.11.1972 Journées d'études religieuses

LA PAROLE DE DIEU A PARTIR DU TEXTE DES BEATITUDES

TROISFONTAINES Claude, maître de conférences à l'univ. de Louvain

23.3.1969 Fête de St-Thomas

LE PROBLEME ACTUEL DE DIEU

TURMES Paul sj., professeur de philosophie au Collège François. Xavier à Calcutta

12.10.1961 Journée d'automne

«L'ATTIRANCE EXERCIE PAR LE CHRIST SUR LES CASTES SUPERIEURS DE L'INDE»

UHL-BEYER Marie-Antoinette Dr. de la Faculté de Médecine de Strasbourg

15.1.1966 Aluc-Etudiants

LES PROBLEMES DU COUPLE

ULRICH Michel sj., aumônier Strasbourg

Carême 1962

L'EGLISE DU CHRIST DANS NOTRE MONDE

URS VON BALTHASAR Hans Dr.

9.12.1974 Aluc-Etudiants

KATHOLIZISMUS UNTER DEN GROSSEN WELTDEUTUNGEN HEUTE

**Van RIET Georges**, professeur de philosophie de la religion à Louvain  
2.10.1967 Journée d'automne  
**ORIGINE DE L'INCROYANCE CONTEMPORAINE**

**De VAULX Jules**, abbé-professeur à l'Institut des Sciences rel. Nancy  
6.4.1971 Aluc  
**LE CHRIST EST-IL RESSUSCITE? QU'EST-CE QUE CELA VEUT DIRE?**

**VAN WAESBERGHE Henri sj.**, ancien recteur des fac. philosoph. de Nimègue  
24.6.1970 Aluc-Etudiants  
**LE CATECHISME HOLLANDAIS**

**WAGNER Edmond**, professeur, Esch/Alzette. Administrateur du dépt. de formation pédagogique  
14.3.1962 Cycle s/le matérialisme dialectique  
**Le MATERIALISME DIALECTIQUE et la THEORIE DES QUANTA**  
13.7.1971 Aluc-Etudiants  
**LE PROJET DE REFORME DU STAGE PEDAGOGIQUE**  
3.4.1978 Aluc-Etudiants  
**LE STAGE PEDAGOGIQUE**

**WAGNER Emile**, père  
15.7.1970 Aluc-Etudiants  
**LE BRESIL, TERRE DE CONTRASTES**

**WARINGO Charles**, Inspecteur principal aux Postes  
6.7.1972 Aluc-Etudiants  
**LA FONCTION PUBLIQUE A-T-ELLE PERDU SON IMPORTANCE DANS LA SOCIETE ACTUELLE?**

**WEBER Helmut, Dr.**, theologische Fakultät, Trier  
23.9.1968 Aluc-Etudiants  
**STREIT UM DIE EHEENZYKLIKA VON PAUL VI**

**WEBER Paul**, abbé-professeur au Grand-Séminaire  
28.2.1971 Assemblée gle. des gradués  
**LA SITUATION JURIDIQUE DE L'EGLISE CATHOLIQUE AU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG (à l'occasion du centenaire de la création du diocèse)**

**WEBER Paul**, Ingénieur  
19.12.1974 Aluc-Etudiants  
**LE PROBLEME DE L'EAU AU LUXEMBOURG**

**WEBER Raymond**, attaché au Ministère des Affaires culturelles  
31.7.1968 Aluc-Etudiants-Programme de vacances  
**LA CONTESTATION DES ETUDIANTS ET LES EVENEMENTS DU MOIS DE MAI**  
21.9.1977 Aluc-Etudiants  
**Das KULTURELLE LEBEN IN LUXEMBURG. - Probleme und Lösungsversuche**

**WEBER Robert**, étudiant en sc. économiques  
13.9.1977 Aluc-Etudiants  
**DEN NEIEN PROJET IWER D'SUBSIDIEN FIR D'UNIVERSITEITSSUDENTEN**

**WEICHERDING-GOERGEN BLANCHE**  
13.12.1979 Int. Cath. du Nord  
**SAUVER NOS VILLAGES**

**WEINS Romain**, étudiant  
31.7.1968 Aluc-Etudiants-Programme de vacances  
**LA CONTESTATION DES ETUDIANTS ET LES EVENEMENTS DU MOIS DE MAI**

**WEIS Gustave**, abbé  
14.12.1972 Aluc-Etudiants  
**LE CENTRE PASTORAL DES VOCATIONS ET L'URGENT PROBLEME DES VOCATIONS SACERDOTALES ET RELIGIEUSES**

**WENGER Paul-Wilhelm, Redakteur**  
13.12.1968 Aluc-Etudiants  
**DIE POLITISCHEN STRUKTURPROBLEME DER HEUTIGEN TSCHECHOSLOWAKEI**

**WERNER Jean, avocat**  
18.8.1965 Aluc-Etudiants  
**LE STATUT SOCIAL DE L'ETUDIANT**

**WERNER Pierre, Ministre d'Etat**  
16.10.1960 Séance académique du Cinquantenaire  
**PERSPECTIVES D'AVENIR**  
15.2.1970 Assemblée Générale des Gradués  
**LE PROBLEME DE LA PAIX**  
12.2.1975 Aluc-Etudiants  
**LA CRISE ECONOMIQUE EST-ELLE INEVITABLE?**

**WETTER Gustave, professeur Dr. Gregoriana Rome**  
19.10.1965 Cycle matérialisme dialectique  
**SOWJETSYSYSTEM UND RELIGION**

**WEYERS Helmut, ancien vice-président de Pax Romana**  
10.4.1965 Journée de Pâques  
**DIE ROLLE DES AKADEMIKERS IM ENTWICKLUNGSLAND**

**WEYRICH Aloyse, notaire, Bettembourg**  
30.4.1976 Conf. St-Yves  
**LA COMMUNAUTE DE BIENS LEGALE D'APRES LA LOI DU 4.2.1974**

**WILTZIUS René, Assistant à l'Institut Viti-Vinicole**  
29.9.1978 Conf. St-Yves Colloque sur le Vin  
**LA MARQUE NATIONALE DES VINS**

**WOITRIN, Professeur de l'université de Louvain**  
6.3.1965 Journée de Louvain  
**L'AVENIR DE L'UNIVERSITE DE LOUVAIN**

**WOLFF Marcel, Directeur du Foyer de Solidarité de l'APEMH**  
22.8.1974 Aluc-Etudiants  
**DIE MÖGLICHEN FEHLHALTUNGEN DES KINDES (3 films pédagogiques)**

**WOLFF Paul, Dr. Mgr., Aumônier des étudiants Bonn**  
12.2.1963 Cycle sur le Matérialisme dialectique  
**DAS MENSCHENBILD DES JUNGEN MARX**

**WORRE Félix Dr., Conseiller d'Etat**  
24.7.1968 Aluc-Etudiants-Programme de vacances  
**LA REFORME DES ETUDES SUPERIEURES**

**ZIMMER Georges, Attaché à la direction de la B.I.L.**  
28.2.1974 Aluc-Etudiants  
**LES SECRETS BANCAIRES**

**ZIMMER Paul, étudiant en économie**  
27.12.1972 Aluc-Etudiants  
**LES DEBOUCHES DU PROFESSORAT**

**ZINCK Dr.**  
25.9.1965 Aluc-Etudiants  
**LE PROBLEME DE LA REGULATION DES NAISSANCES**

## XXIIIe Assemblée générale du MIIC-Pax Romana

### PRELIMINAIRE:

#### Qu'est-ce que le MIIC-PAX ROMANA

Afin de situer cette assemblée mondiale du MIIC-Pax Romana, nous osons redéfinir ce qu'est «Pax Romana» et ce qu'elle «veut»!

En fait le «MIIC – Mouvement International des Intellectuels Catholiques (fondé en 1947)» et le «MIEC – Mouvement International des Etudiants Catholiques (fondé en 1921)» sont les deux branches autonomes de «Pax Romana». Dans un esprit de liberté intellectuelle et de fidélité à l'Eglise le MIIC essaie de réunir:

- des Fédérations nationales d'intellectuels (dans une soixantaine de pays); le Luxembourg y étant affilié par son mouvement, l'Association Luxembourgeoise des Universitaires Catholiques, section des gradués.;
- des Secrétariats régionaux: Amérique Latine, Asie, Afrique et pour l'Europe, partiellement le secrétariat général;
- des Secrétariats spécialisés:
  - Secrétariat International des Enseignants Secondaires -SIESC-
  - Secrétariat International des Ingénieurs, Agronomes et Cadres Economiques -SIIAEC-
  - Secrétariat International des Juristes Catholiques -MIJC-
  - Secrétariat International des Questions Scientifiques -SIQS-
  - Groupe d'Etudes des Questions Politiques
  - Société Internationale des Artistes Chrétiens -SIAC-

Avec l'esprit dans lequel le MIIC-Pax Romana a été créé, il veut témoigner d'une foi vivante et d'un esprit de recherche dans l'univers économique, social, culturel et technique. Il recherche la confrontation loyale entre les régions, les groupes, les peuples, les religions dans le respect de la diversité des cultures et des disciplines. Il se considère comme participant à l'action apostolique de l'Eglise en collaboration avec la hiérarchie et veut notamment assurer une présence active aux divers niveaux des responsabilités nationales et internationales.

Comme ses possibilités sont restreintes, c'est dans l'unité dans la foi, tout en tenant compte d'un pluralisme d'opinions et de tendances, comme des réalités culturelles, économiques et politiques où ses membres s'expriment, que le MIIC essaie d'agir dans la communauté mondiale à travers sa structuration régionale, professionnelle et interdisciplinaire.

Son activité peut être regroupé en quatre domaines:

- la formation de ses membres à travers ses groupements par l'engagement dans l'Eglise et la société, comme par la diffusion de ses publications (notamment sa revue „Convergence“);
- l'approfondissement, dans un esprit oecuménique, de la pensée chrétienne sur les problèmes majeurs du monde contemporain, par des colloques régionaux;
- une collaboration permanente avec les autres organisations internationales catholiques (O.I.C.), comme avec d'autres organismes oeuvrant pour la paix fondée sur la justice dans le respect de la diversité des valeurs humaines;
- une présence active, comme organisation internationale reconnue, au sein des Nations Unies, de l'UNESCO, de l'ECOSEC et, notamment, de sa Commission des Droits de l'Homme.

En pratique, le MIIC est dirigé par un Conseil, élu parmi les délégués des fédérations membres tous les quatre ans et dirigé par son président. L'organe exécutif est représenté par le secrétariat général, qui, en 1980, sera transféré de Fribourg à Genève.

### L'ASSEMBLEE GENERALE DE MEXICO

La vie du mouvement est dirigée par son assemblée générale qui se réunit tous les quatre années et qui a pour mission non seulement de régler les affaires administratives: élection du président, du secrétaire général et du Conseil, fixation du budget et des fonds de financement, approbation des rapports d'activités, acceptation de nouveaux fédérations membres, . . . mais décide principalement sur les orientations à donner au MIIC durant les années à venir et sur les résolutions sur les problèmes actuels.

En plus, un des buts principaux d'une telle réunion consiste dans l'échange d'expériences de vie chrétienne dans la communauté locale d'où viennent les délégués.

Du 1<sup>er</sup> au 7 novembre 1979 s'est tenu à Mexico-City la dernière en date des assemblées plénières du MIIC. Cette 23<sup>me</sup> assemblée depuis sa fondation avait officiellement comme thème: «L'Intellectuel et le Professionnel Chrétien et l'Evangelisation du Monde d'aujourd'hui».

Plus de 150 participants émanant de quelque 49 pays s'étaient donnés rendez-vous pour échanger leurs idées sur ce sujet brûlant.

L'organisation d'une assemblée autour d'une telle thématique ne permit toutefois qu'une prise de conscience générale des points traités. C'est dans de courts exposés, suivis de discussions sur quelques questions marquantes, que les délégués ont essayé d'entrevoir les profondes aspirations des intellectuels chrétiens engagés à travers le monde.

Pour chaque continent, des experts en science sociale et en théologie ont brossé un tableau des réalités politiques, culturelles et religieuses de leurs régions. Mgr. Francisco Claver, évêque de Malaybalay (Philippines), et le P. Samuel Rayan (Inde) insistèrent sur les injustices dont les peuples d'Asie sont victimes. Le P. Ruhamanyi Bisimbwa (Zaire) releva les espoirs qu'engendre l'émergence d'une théologie africaine. Pour l'Amérique Latine, les Pères Gustavo Gutierrez (Pérou) et Leonardo Boff (Brésil) présentèrent une réflexion sur la pastorale et la théologie en Amérique Latine après Puebla. Le Professeur Jacques Vandamme (Belgique) décrivit l'évolution récente

du continent européen et les espoirs suscités par la construction politique de la Communauté; alors que les Pères Bernard Bonvin (Suisse) et Andreu Marques (Catalogne) étudiant plus particulièrement les mutations culturelles en Occident, relevaient les impasses d'une société qui avait cru pouvoir imposer son modèle au reste du monde. La situation de l'Europe de l'Est et des communautés chrétiennes vivant en régime socialiste fut présentée par M. Anrej Wielowieyski (Pologne) et remarquablement analysée par le P. Josip Turcinovic (Croatie).

Partiellement dû au fait que cette conférence a eu lieu à Mexico, c.à.d. en Amérique Latine, mais également sous l'influence de son président, M. F. Marti, le fond de discussion a été celui des «luttres de libérations nationales». C'est ainsi que dans son discours inaugural, le président Marti a expliqué aux délégués et hôtes:

«Nous sommes venues des luttres de libération nationale. Les impérialismes politiques, culturels et économiques étouffent les espaces de vie collective qui créent une identité personnelle et une conscience communautaire. Nous sommes venus de l'humiliation de peuples occupés ou opprimés par des états centralisés et bureaucratisés qui rejettent les cultures originelles et ne permettent pas l'accès des nations à des formes politiques conformément à leurs aspirations et leurs possibilités. Nous sommes venus de silences imposés par la force. Dans le monde capitaliste et dans le monde communiste, nous sommes témoins de la tromperie aux droits humains sous l'excuse de perturber la sécurité des états»,

Au deuxième plan figuraient des réflexions sur la perte des valeurs morales, le nihilisme et «les» théologies enfermées dans la structure de l'Eglise catholique.

En fait, vu l'absence, ou au moins la sous-représentation des pays occidentaux, les problèmes y relatives n'ont guère été touchés.

## LA SITUATION STRUCTURELLE DU MIIC A SON ASSEMBLEE DE MEXICO

La répartition des délégations nationales, membres à plein droit du MIIC était la suivante (entre parenthèses les noms des pays acceptés comme nouveaux membres lors de cette assemblée):

Afrique:	Madagascar	
	Nigeria (Ghana)	-absent-
Asie:	Hongkong	-absent-
	Inde	
	Indonésie	
	Japon	-absent-
	Singapour	
	Sri Lanka	
	Thaïlande (Philippines)	
Océanie:	Australie	

Amérique Latine:	Brésil	
	Mexique	
	Pérou	
	(Dominique)	
	(El Salvador)	
	(Uruguay)	
Amérique du Nord:	(Venezuela)	
	U.S.A.	-absent-
Europe:	Allemagne de l'Est	
	Autriche	-absent-
	Belgique	
	Danemark	-absent-
	Espagne	
	Grande Bretagne	-absent-
	Italie	
	Luxembourg	
	Pays-Bas	-absent-
	Pologne	
	Portugal	
	Suède	-absent-
	Suisse	-absent-
	(Yougoslavie)	
Fédérations exilées:	Hongrie	-absent-
	Pologne	
	Roumanie	-absent-
	Slovaques	
	Tchèques	-absent-
	Ukraine	-absent-

Dans son rapport d'activité pour la période 1975-79, le secrétaire général, M.E. Sottas a souligné l'activité dans chaque continent (à part en Europe, qui n'est entrainé que d'organiser un contact régional), mais a surtout insisté sur l'activité internationale du MIIC et sa représentation dans les organismes internationaux où Pax Romana peut par son statut consultatif faire influence du poids du mouvement sur les instances politiques. La situation financière pourra toutefois dans les années à venir réduire notamment l'activité du MIIC.

Après avoir approuvé après de longues et parfois tumultueuses discussions une série de résolutions et un rapport d'orientation (voir les deux documents annexés) mettant l'accent sur l'engagement des chrétiens dans la lutte des pauvres pour leur libération et pour la justice et insistant sur la nécessité d'un approfondissement de la recherche théologique et pastorale, l'assemblée procéda à l'élection de la nouvelle équipe internationale. M. Félix Marti (Catalogne), président sortant, est réélu pour un nouveau mandat de quatre années. M. R. Joseph Rajkumar (Inde) succède à M. Eric Sottas (Suisse) au poste de secrétaire général avec siège à Genève. M. André Gutzwiller remplace M. Ramon Sugranyes de Franch au poste de trésorier. Les vice-présidents ont été élus en tenant compte de la régionalisation du mouvement. Il s'agit pour l'Afrique du

professeur Patrice Ratsimbazafimahefa (Madagascar); pour l'Amérique Latine de M. Luis Sereno (Mexique); pour l'Asie de M<sup>lle</sup> Maria Milagros Pefianco (Philippines); pour l'Europe de M. Conrad Van der Bruggen (Belgique).

Il est fort difficile de donner une impression générale, ou de tirer une conclusion d'un tel congrès. Si d'un côté l'assistance à une assemblée de représentation mondiale rapporte certainement un enrichissement personnel à ceux qui y assistent, d'un autre côté il est douteux si l'assemblée de Mexico apportera un renouveau au MIIC.

La partie thématique ayant été mal préparée, n'a pas permis de travailler et d'approfondir les problèmes posés, n'y a tiré des discussions interdisciplinaires des conséquences. Les résolutions qui, et dans leur analyse, et dans leur langage, n'ont pu être supportées que par une majorité venant surtout des pays en voie de développement de l'Amérique Latine, ont même à maintes reprises fait entrevoir des différences d'idées et d'orientations qui certainement ne sont pas à l'avantage du mouvement, ni feront augmenter son impact.

La partie administrative a été surtout caractérisée par l'admission de toute une série de nouvelles délégations nationales supportées par la hiérarchie catholique locale, mais qui souvent ne représentent que quelques intellectuels engagés, ayant plus ou moins de contact entre eux. Comme le MIIC, pour pouvoir garder son statut consultatif auprès des Nations Unies, devra à l'avenir dépendre à 50 % de ses cotisations, ces admissions ont de fait fait augmenter les charges financières des délégations européennes, qui elles justement, ont de plus en plus de difficultés à se situer à l'intérieur du MIIC.

## Document de synthèse et d'orientation pour les quatre ans à venir

### INTRODUCTION

Nous nous sommes réunis à Mexico en Assemblée Plénière du MIIC-Pax Romana, représentants de 49 pays, pour réfléchir sur le thème: «Les intellectuels et professionnels chrétiens et l'évangélisation dans le monde d'aujourd'hui».

Nous considérons comme essentiel pour la vie et la vocation de l'Eglise de propager l'Évangile, de défendre et de promouvoir les droits de l'homme qui émanent de la dignité et de l'identité de chaque personne, de chaque peuple et de chaque culture, comme l'affirme de Pape Jean-Paul II dans son Encyclique Redemptor-Hominis.

Les discussions de cette 23<sup>e</sup> Assemblée de Pax Romana-MIIC se sont centrées sur les droits de l'homme, tant individuels que sociaux et sur l'engagement des chrétiens dans la lutte contre les violations de ces droits. Nous croyons qu'il est nécessaire de mettre l'accent sur la défense des droits de l'homme, spécialement ceux des pauvres comme individus et comme groupes, incluant les droits économiques des individus et des communautés. Le champ de ces droits va du droit à satisfaire les nécessités de base au droit à participer à la prise de décision qui affectent la production et la distribution de biens et de services; le droit des peuples à élire leurs dirigeants; le droit à informer et à être informé, le droit de chaque communauté à s'organiser elle-même, comme celui d'exprimer et de développer sa propre culture; le droit de la femme à occuper dans la

société une place égale à celle de l'homme, et le droit sur lequel nous insistons de chaque individu de chaque communauté à pratiquer et à professer librement sa foi.

La promotion des droits de l'homme, qui est une grande préoccupation des intellectuels et professionnels catholiques, comprend des niveaux plus concrets: le développement et la technologie; les nouvelles théologies et l'action pastorale.

## I. DEVELOPPEMENT ET TECHNOLOGIE

Nous nous rendons compte que les divers modèles socio-économiques sont aujourd'hui en crise, non seulement parce qu'ils n'ont pas été capables de tenir leurs promesses initiales, mais aussi parce que leurs conséquences sociales, économiques, politiques, écologiques et culturelles ont créé souvent des problèmes plus graves que ceux qu'ils prétendaient régler. En outre, ces modèles de développement qui prédominent ont été exportés et imposés à d'autres cultures qu'ils ont virtuellement détruites, vu leur incompatibilité avec les traditions, habitudes, coutumes et valeurs locales. Il est nécessaire en conséquence de souligner qu'il n'existe aucun modèle de développement applicable à l'échelle mondiale.

Au contraire, nous devons stimuler l'imagination et la créativité des différentes sociétés du monde contemporain, afin de découvrir de nouvelles approches et de nouvelles formes de penser le développement, ses multiples possibilités et modèles. Dans cette recherche créative d'alternatives, modèles et solutions pour un développement qui permette des relations humaines plus justes et plus fraternelles au niveau national et international, nous voyons un grand défi pour les intellectuels catholiques: un engagement actif et critique des hommes et femmes à l'intérieur de leur culture respective et spécifique.

Dans ce contexte, nous souhaiterions dire quelques mots de la technologie. L'utilisation sans discernement des avances de la technologie a produit des effets dévastateurs dans tous les pays. Dans les pays industrialisés, la technologie moderne engendre de grands problèmes, comme celui du chômage, de la destruction de l'environnement naturel et humain. Le transfert de technologie des pays industrialisés aux pays du Tiers-Monde est un des aspects de l'imposition des modèles de développement inadéquats à ces pays comme un des facteurs de leur exploitation. Chaque pays devrait commencer une recherche de technologie appropriée, apte au développement du pays et non seulement de quelques privilégiés. Cette recherche de technologie appropriée devrait être faite conjointement dans le cadre des sciences physiques et humaines. Pour cela, nous devons mettre en question l'existence de la division internationale du travail. La technologie appropriée a des conséquences importantes pour l'économie mondiale exigeant une nouvelle organisation de celle-ci. Nous sommes concernés par le respect de la libération spécifique et concrète de chaque culture dans un monde de plus en plus intégré et interdépendant. Il s'agit certainement d'un défi difficile auquel il ne pourra être fait face que si les pays industrialisés changent radicalement leur position de privilège dans le cadre de l'ordre économique international. En outre, nous voulons que les pauvres participent activement à ce travail de développement d'une technologie appropriée et qu'ils soient eux-mêmes les bénéficiaires de cette technologie. Il s'agit-là certainement d'une responsabilité exigeante pour les intellectuels et professionnels catholiques du monde entier.

## II. NOUVELLE THEOLOGIE

Le MIIC constate qu'il n'existe plus une théologie unique, mais que coexistent diverses théologies à l'intérieur de la vie intellectuelle de notre Eglise. C'est là un fait qui, s'il n'est pas accepté facilement, ne peut être jugé à la légère ni abordé de façon négative. A la fois nous reconnaissons le rôle du Magistère ecclésial, nous voyons la nécessité essentielle du développement de cette pluralité de théologies développées à partir de la vie des peuples, ainsi que d'un dialogue fructueux entre le Magistère et ces théologies.

Au sein de cette pluralité, nous rencontrons des tendances évangéliques qui nous mettent en question. Nous redécouvrons que toute théologie chrétienne – réflexion de la foi en le Christ mort et ressuscité, rédempteur (Gal. 5, 1), dérivée de nos vies actuelles – devrait se baser sur les situations et les besoins des pauvres. Cette théologie nous offre les moyens propres à développer une nouvelle méthode de vivre, célébrer et incarner l'Évangile, pour nous les laïcs.

En même temps, et ceci s'adresse à la majorité des professionnels et intellectuels chrétiens, nous devons nous demander quel est le rôle spécifique que nous pourrions être en train de jouer dans l'exploitation des pauvres, que ce soit à travers une participation directe à un système économique et socio-politique injuste ou que ce soit par notre acceptation de ce système. Cela implique une redécouverte d'un christianisme authentique basé sur un nouveau style de vie, nécessaire à une participation à l'effort commun pour construire une société plus juste.

Nous, intellectuels et professionnels catholiques, nous nous trouvons fréquemment loin des gens pauvres et nous ne nous laissons pas influencer par eux. Par conséquent, le MIIC incite tous les intellectuels catholiques du monde entier et non seulement les théologiens à intégrer dans leur vie et dans leur travail intellectuel cette option préférentielle pour les pauvres et à se laisser évangéliser par ceux-ci à travers lesquels le Christ se révèle à nous le plus clairement. La théologie devra également affronter le défi des nouvelles philosophies et idéologies.

## III. ACTION PASTORALE DES INTELLECTUELS ET PROFESSIONNELS CATHOLIQUES

La vie chrétienne prend partout de nouvelles formes. Parmi celles-ci figurent, particulièrement importantes, les communautés de base dans lesquelles la foi est vécue dans la chaleur et la profondeur de l'amitié, partageant avec les pauvres, proclamant le Royaume, essayant de réaliser aujourd'hui l'appel du Christ: «Aimez-vous les uns les autres, comme moi je vous ai aimés». Dans ces nouvelles formes, une importance fondamentale est reconnue à ceux qui se trouvent tout en bas de l'échelle de la société, c'est-à-dire aux plus pauvres; ces groupes constituent une partie organique de ce niveau de la société plus proche du Royaume de Dieu.

Des plus pauvres devrait naître une nouvelle spiritualité pour la vie de la communauté. Ceci nous permettra d'affronter les défis que nous lance la vie moderne et de renforcer notre conscience que le Royaume est construit par nous tous, comme un seul peuple sous l'action de l'Esprit-Saint et que nous ne pouvons nous sauver seuls, mais seulement unis avec tous les autres.

Nous comprenons en outre que l'action pastorale des intellectuels et professionnels chrétiens devra se réaliser à différents niveaux: au niveau individuel, en équipe du MIIC, local, national, au sein de l'Eglise et à travers le MIIC comme organisation internationale. Cette action devra s'adapter en permanence à la situation spécifique de chaque communauté.

Le MIIC, comme organisation internationale, devra utiliser ses secrétariats spécialisés et ses représentations auprès des organisations internationales pour rendre la communauté mondiale toujours plus juste. Cette réalité incite les intellectuels et professionnels catholiques non seulement à réfléchir, comprendre, orienter et stimuler cette nouvelle étape, manifestation de l'Esprit, mais également à se convertir à travers l'influence des expériences et à découvrir en même temps le rôle que les intellectuels et professionnels devraient jouer à l'intérieur de la communauté.

## XXIII Assemblée Générale du MIIC-Pax Romana, Mexico, 1-7 nov. 1979

### Texte des RESOLUTIONS approuvées par l'Assemblée

#### I. RESOLUTIONS DESTINEES A L'EXTERIEUR

1. L'Assemblée de Pax Romana-MIIC, réunie à Mexico, veut se joindre à tous ceux qui s'élèvent contre les atteintes à la dignité humaine toujours trop fréquentes dans les nombreux pays du monde. Elle condamne en particulier les parodies judiciaires qui se sont déroulées à Prague contre les protagonistes de la Charte 77 et la connivence des autorités de certains pays de l'Amérique Latine avec des agissements de bandes policières qui continuent impunément à faire disparaître et à torturer des centaines de personnes.
2. L'Assemblée de Pax Romana-MIIC, réunie à Mexico, entend affirmer que la défense des droits humains ne doit pas se limiter à envisager les oppressions individuelles mais qu'elle doit mettre en pleine lumière la lutte contre l'oppression sociale et économique qui continue à s'exercer contre les pauvres.
3. L'Assemblée de Pax Romana-MIIC, réunie à Mexico, se solidarise avec le peuple du Nicaragua et se réjouit du Mouvement de libération qui se poursuit et qui soulève une grande espérance, non seulement pour ce pays, mais aussi pour d'autres. Elle se réjouit en particulier de la présence active de nombreux chrétiens dans cette lutte pour la libération et qui oeuvrent actuellement à la reconstruction de leur pays et elle attend que celle-ci s'accomplisse selon les exigences de la justice et de la liberté.
4. L'Assemblée de Pax Romana-MIIC, réunie à Mexico, condamne tous les totalitarismes. Elle se joint aux déclarations du Pape Jean-Paul II aux Nations-Unies comme à celles faites lors de la Conférence de Puebla condamnant comme antichrétienne la doctrine connue en Amérique Latine sous le nom de Sécurité Nationale. Elle ajoute que pareille doctrine, éventuellement sous le couvert d'autres

dénominations, est également appliquée ailleurs, notamment en certains pays d'Asie où se rencontrent diverses formes d'autoritarisme.

5. L'Assemblée de Pax Romana-MIIC, réunie à Mexico, réprovoque le jeu dangereux que les grandes puissances, souvent par pays satellites interposés et en connivence avec les couches dominantes locales, mènent en Afrique et dans l'Océan Indien, jeu qui méprise les souverainetés nationales nouvellement conquises, nie dans les faits le discours proféré sur «L'Afrique aux Africains» et crée une situation grave pour la paix dans cette partie du monde et même au-delà. Elle souhaite que les peuples d'Afrique puissent s'unir et s'organiser de manière à devenir maîtres de leur histoire, se libérer économiquement et construire une société où règnent l'égalité et la justice.

## II. RESOLUTIONS DESTINEES A L'EGLISE

1. Les membres de la XXIII Assemblée de Pax Romana-MIIC, réitèrent l'expression de leur affection filiale au Pape Jean-Paul II, l'assurent de leur attention à ses orientations pastorales et lui disent leur joie de le voir réaffirmer la vocation de l'Eglise au service de la défense des droits de l'homme et en particulier des pauvres, des déshérités et des abandonnés.
2. L'Assemblée de Pax Romana-MIIC, réunie à Mexico, attend avec confiance de l'Eglise en Amérique Latine que les déclarations si évangéliques de la Conférence de Puebla sur l'option préférentielle pour les plus déshérités guident effectivement l'action de tous les membres de l'Eglise, justement définie comme le peuple de Dieu.
3. Vu l'importance pour l'évangélisation de la réflexion théologique sur la diversité de ce qui se vit dans la foi dans le monde aujourd'hui, le MIIC-Pax Romana, filialement attaché à l'Eglise, demande à ses autorités d'encourager dans la confiance le difficile travail de ses théologiens.
4. L'Assemblée de Pax Romana-MIIC, réunie à Mexico, se félicite de ce que dans beaucoup de pays, des chrétiens engagent le dialogue avec leurs compatriotes d'autres religions et encourage la poursuite et le renforcement de pareils échanges.
5. L'Assemblée de Pax Romana-MIIC, réunie à Mexico, souhaite l'intensification des efforts qui commencent à se manifester aujourd'hui dans l'Eglise en vue de surmonter la discrimination dont souffre la femme, tant dans les sphères profane que religieuse. Elle affirme que la femme doit pouvoir collaborer à l'épanouissement de toutes les formes de la vie chrétienne.
6. L'Assemblée de Pax Romana-MIIC, réunie à Mexico, attend de l'Eglise qu'elle sache toujours faire les adaptations nécessaires de ses structures aux conditions mouvantes d'un monde en profonde mutation.

## III. RESOLUTIONS INTERNES

1. L'Assemblée de Mexico invite les Fédérations membres du MIIC à investiguer l'impact de la technologie et des mass-media (qui sont le plus souvent à base technologique) sur les mentalités et en particulier sur la vie religieuse, chrétienne ou non-chrétienne, selon les divers milieux sociaux, notamment les masses urbaines et rurales.

2. Les intellectuels catholiques sont directement interpellés par les grands problèmes posés par les découvertes scientifiques, très particulièrement lorsque celles-ci ont des implications éthiques considérables. C'est pourquoi l'Assemblée de Mexico estime que les recherches de pointe doivent être suivies de près et évaluées par le Mouvement.
3. L'Assemblée de Pax Romana-MIIC de Mexico
  - ayant entendu les rapports sur la situation économique, sociale et politique dans les différents continents,
  - considérant l'importance de l'avènement d'un nouvel ordre économique international comme condition d'une plus grande justice dans le monde,
  - considérant les insuffisances des résultats obtenus au niveau des institutions internationales pour la solution de ces problèmes,
  - considérant la responsabilité des intellectuels catholiques dans la promotion de solutions appropriées;

l'Assemblée *demande* au Comité Directeur d'organiser, dans un délai de deux ans au plus, un Colloque destiné à dégager le consensus le plus large entre représentants des pays industrialisés et des pays du Tiers-Monde,

*suggère* que Pax Romana invite à ce Colloque des représentants d'autres organisations chrétiennes internationales intéressées à ces problèmes (telles que notamment l'UNIAPAC, le MMTTC, la Confédération Mondiale du Travail, etc);

*estime* que cette Conférence doit faire l'objet d'une préparation adéquate avec la collaboration d'experts.
4. L'Assemblée de Mexico estime qu'il y a lieu de prévoir le thème des Assemblées au moins deux ans à l'avance de façon à permettre aux Fédérations d'organiser sur le sujet des réunions, locales ou régionales, suivies d'échanges avec le Secrétariat Central, ce qui assurerait une très utile préparation. Le thème pourrait être choisi en liaison avec celui retenu pour le synode des évêques.
5. Nous, intellectuels catholiques, réunis à Mexico à l'occasion de la XXIII Assemblée Plénière de Pax Romana-MIIC, affirmons notre devoir d'examiner d'un point de vue critique nos situations et styles de vie en partant de l'expérience, de la situation et des espoirs de ceux qui sont soumis aux dominations économiques, sociales et politiques. En tant qu'intellectuels catholiques, nous nous engageons à ce que nos analyses et nos travaux s'inspirent des valeurs évangéliques de liberté, de justice et d'amour.

# La préparation au mariage au Grand-Duché

## Table-ronde

R. MOLITOR:

La préparation au mariage se pratique au Luxembourg depuis une trentaine d'années. Elle connaît un renforcement depuis 1975. Le fait que chaque année quelque 60 groupes se réunissent dans le cadre de «Action préparation au mariage» montre l'envergure qu'a prise le mouvement. Nous jugeons opportun de dresser un bilan – très modeste – cinq années après que le synode eut recommandé la généralisation de cette préparation au mariage intense. Mais au lieu de nous attarder sur le passé, nous allons mettre l'accent principal sur la manière d'envisager l'avenir. Nous nous posons la question:

Pouvons-nous réviser notre manière d'agir? Pouvons-nous la rendre plus adéquate, plus efficace? Il y a des problèmes éloquentes dont nous sommes témoins:

Désunion, émiettement de ménages qui finissent par le divorce. Est-il possible d'endiguer cette tendance par notre action? Quelles formes prendraient ces mesures préventives? La préparation au mariage dans sa forme actuelle est un cycle de plusieurs séances. Un groupe de fiancés se réunit une ou deux fois par semaine, et cela pendant plusieurs semaines ou pendant une ou deux fins de semaine.

On discute sur le côté psychologique, biologique, médical, juridique et religieux. Est-ce suffisant? Ou ne faudrait-il pas continuer ces discussions surtout le premier temps après le mariage? Peut-être toute la vie durant? . . .

Mais laissons la parole à Madame Schlechter, qui va nous montrer en détail la façon de procéder de la Préparation au Mariage.

Mme SCHLECHTER (Action Familiale et Populaire):

Le but que se proposait la Préparation au Mariage, était d'aider les jeunes gens qui sont décidés à se marier à faire aboutir à bonne fin l'entreprise que représente la fondation d'un foyer familial. La profession et le mariage sont les deux grandes étapes de la vie. Tandis que l'accès à la profession est plus ou moins réglementée, la préparation au mariage ne l'est pas. Personne ne s'en est soucié jusqu'à aujourd'hui.

Le mariage, dans les temps révolus, c'était l'affaire des parents.

C'étaient eux qui décidaient quel garçon, quelle fille leur enfant, souvent majeur, allait marier. Telle était la pratique, dans les maisons princières, telle était celle des bourgeois, des ouvriers et des paysans. Des fois ces mariages réussissaient. Des fois il fallait des efforts très sérieux pour amener une entente relative du ménage, efforts ap-

puyés puissamment par le poids de la sacro-sainte tradition et par l'autorité de l'Eglise forte du dogme de l'indissolubilité du mariage sacramental.

Aujourd'hui c'est le jeune couple qui décide. On marie qui on veut, on fixe son domicile où l'on veut. On se passe du conseil des parents, voire de leur consentement. La mariage est mis en question. Pire encore, il est en dissolution. Les statistiques fournissent les preuves. En 1968, il y a eu 533 divorces sur 2.133 mariages, 25 %. Un couple sur quatre, marié solennellement au son des cloches s'est quitté, plusieurs même dans le courant de la première année. L'échec d'un mariage est toujours cuisant, mais surtout quand les couples se séparent après dix, quinze ans de vie en commun.

Que vont faire ces deux gens avec leur passé et leurs souvenirs communs qui ne s'effacent pas d'un coup d'éponge? En 1979, le pourcentage allait diminuant. Mais 1980 montre une nouvelle recrudescence alarmante de divorces.

Mais par contre on cohabite ensemble sans mariage. Pour des raisons matérielles, des fois, ne fût-ce que pour échapper aux contributions et quitte à contracter mariage civil et religieux à la venue d'un enfant.

D'autres voient dans le mariage des chaînes de forçat et trouvent qu'on se donne plus de peine pour garder le partenaire sans mariage. Ces raisonnements ne tiennent pas compte de l'indissolubilité du mariage, qui est pourtant solidement ancrée dans les époques les plus reculées des plus anciennes civilisations.

L'homme a par nature le besoin de s'unir amoureusement et fidèlement à sa partenaire pour une vie et il tend à légaliser cette union. Certes, il arrive que le mariage étouffe l'amour, au lieu de l'approfondir. Mais dans d'autres cas, il devient plus raisonné, plus intense, plus profond. L'amour d'époux avec 20 ans de vie en commun est autre que celui d'un couple qui contracte mariage.

On reproche encore au mariage la tendance à l'enlissement dans les habitudes, à l'accoutumance. Et pourtant cette acquisition d'habitudes ne serait-elle pas un remède pour notre temps hectique qui ne connaît plus de loisirs de détente?

Pour d'autres encore le mariage est un égoïsme à deux. D'accord, c'est souvent le cas. Mais par contre: fonder une famille, c'est faire une oeuvre qui a de la durée et une orientation vers l'avenir.

Il y a ceux qui cherchent la distraction, le changement, qui broutent un peu partout, qui papillonnent et qui se croient prodigieusement libres jusqu'au jour où ils constatent amèrement: «Je suis prodigieusement seul»..

Le mariage est une union pour le meilleur et pour le pire. Le ,je' et le ,tu' deviennent un ,nous'. L'un admet l'autre tel qu'il est.

Je n'ai pas encore mentionné les questions relatives aux familles de chacun des partenaires, aux convictions religieuses qui peuvent différer, à l'harmonie sexuelle, à la position vis-à-vis de l'enfant, à son éducation. Toutes ces considérations ont déterminé l'action Préparation au Mariage à donner aux jeunes fiancés une conscience claire et nette des problèmes qu'ils auront à affronter dans le mariage.

Notre préparation au mariage a évolué. Au commencement où il n'y avait que peu de participants aux cours, nous cherchions à informer et à développer des contacts entre les participants. Mais quand les participants devenaient de plus en plus nombreux, il fallait mettre en différentes mains les matières biologique, juridique, religieuse. Cer-

taines conférences tombaient sous la table. Je pense à celle, très pratique sur les difficultés du commencement de la vie en commun, à cette autre, très pratique aussi de l'organisation de la fête des noces ou à celle de la venue des enfants.

#### M. MOLITOR:

Mme Schlechter a développé des idées très intéressantes. Je voudrais maintenant donner la parole au vicaire générale Mr. M. Schiltz.

#### M. SCHILTZ:

Mme Schlechter a si bien illustré le côté familial du mariage, que je peux me contenter de dire un mot de l'aspect religieux dans la préparation du mariage. De tout temps l'Eglise a pris soin de préparer ses ouailles au mariage, même à des époques où les conditions sociologiques rendaient moins nécessaire une préparation immédiate. Même si avant la guerre cet «examen nuptial» (Brautexamen) se faisait souvent devant un verre de vin offert par le curé, où l'on parlait un peu des deux familles, il tournait après 1945 vers l'information et la formation pour le mariage chrétien.

Après la guerre, le Ministère aussi bien que l'Action Familiale et les Prêtres du Sacré-Coeur ont organisé des cours où l'on parlait aussi du côté biologique, psychologique et religieux du mariage. Mais je voudrais réduire mon développement aux années après 1975, date de la Déclaration du Synode sur la Préparation au mariage. Le Synode s'appuyait sur la considération qu'il est du devoir de l'Eglise d'aider les jeunes chrétiens à construire leur vie en commun et de leur donner accès aux richesses de la spiritualité du mariage.

Parmi les motifs qui ont amené le Synode à promouvoir et à institutionnaliser la Préparation au mariage, on peut distinguer deux catégories: 1) le souci de répondre aux attentes positives des jeunes gens parmi lesquels on rencontre surtout le désir d'un mariage heureux et durable qui serait le centre et le sommet de leur vie et leur permettrait un épanouissement total de leur personnalité. Beaucoup de jeunes fiancés ont encore le flair du mystère du mariage: rencontrer Dieu dans l'amour du mariage. 2) Le souci d'apporter des éléments de solution aux problèmes spécifiques de nos temps qui sont à l'origine des divorces trop fréquents: on attend trop du mariage. Ce qu'on demande est utopique, irréalisable dans la vie à deux. Il faut dire clairement ce qui est réalisable et ce qui ne l'est pas. En face des difficultés, surtout des premiers temps, il ne faut pas tirer trop hâtivement la conclusion, qu'on ne peut pas vivre ensemble, même si le mariage n'est pas la réalisation de tous les rêves romantiques.

Un autre point chaud dans la problématique actuelle du mariage c'est le grand-malaise de beaucoup de jeunes gens en matière de foi. Ils voudraient se marier sacramentalement, mais ils n'ont pas assez de foi pour saisir l'essence du sacrement. La préparation au mariage voudrait leur donner une chance pour élargir leur compréhension religieuse.

Le Synode insiste fortement sur la vertu d'une foi vécue dans la famille où grandissent les enfants. Ce témoignage vécu dans la maison et le ménage des parents est la voie pour la préparation immédiate. Je rappelle à ce sujet une parole de Paul VI reprise par Jean-Paul II: «Les hommes d'aujourd'hui ont plus besoin de témoins que de maîtres». C'est à mon avis, un conseil à suivre également dans la préparation au mariage où le témoignage devrait occuper une place éminente.

Que dit le Synode en concret sur la préparation? Il admet les différentes formes qui existent et confie la préparation au mariage par interim à la Formation des Adultes qui collabore avec le ministère de la Famille.

Il y a des cours de plusieurs semaines. Il y a des journées de fiancés par groupes. Ce qui est nouveau, c'est la quasi-obligation d'assister. Quant à ceux qui n'ont pas participé, il incombe au curé de les préparer lors de l'examen nuptial. D'ailleurs je vais revenir sur ce point.

Le but de ces efforts, c'est d'amorcer une réflexion commune et un dialogue entre les fiancés, de leur faire acquérir les connaissances de base en matière psychologique, pédagogique, médicale, religieuse, morale, juridique et économique. Mais l'accent est mis surtout sur le mariage comme sacrement. Rien qu'à lire cette énumération des buts on se rend compte du grand nombre de problèmes qui surgissent au contact de la théorie et de la réalité.

Parlons du dialogue à établir. Les participants, dans un tel groupe, sont souvent nombreux, de 30 à 106. Même en les répartissant en deux groupes, on arrive à plus de 50. Il est pratiquement impossible d'établir un dialogue avec un si grand nombre de participants. Il faut se borner à donner un exposé.

Le Synode exprime le désir d'aborder tous les problèmes relatifs au mariage dans un contexte chrétien. Voilà un autre point en souffrance jusqu'ici. Les différents points de vue – souvent développés d'une façon remarquable – sont seulement juxtaposés, non intégrés.

Surtout les deux heures accordées aux problèmes religieux sont très brèves pour mettre en valeur la dignité que confère le caractère sacramental à l'union des époux. Il faut aussi tenir compte du fait que beaucoup de jeunes gens se sont distancés de la foi et de l'Eglise. Souvent leur foi n'a pas franchi le stade infantile. Ou ils assistent éventuellement sous une certaine pression et avec les sentiments d'aversion, avec «le mur» qu'entraîne toute contrainte. Toutes ces circonstances ne sont guère propices à créer une ambiance de réceptivité.

C'est ce qui me ramène à la question de la quasi-obligation précitée. Pas mal de ces fiancés se présentent aux cours pour pouvoir se marier à l'église, au son des violons et les cloches sonnant à toute volée. L'hétérogénéité des groupes en fait de foi et de convictions religieuses est un autre point capital des difficultés que présente la préparation au mariage telle qu'elle se pratique actuellement chez nous.

### Mme BAULER-MARGUE

Je parlerai très brièvement de certains points traités par Mme Schlechter et M. Schiltz. Par ailleurs je voudrais faire une remarque préliminaire: Le groupe avec lequel j'assistais aux cours était composé de membres de l'ALUC, mais les universitaires ne faisaient pas la majorité du groupe. Je veux dire par là que nos attentes très précises n'étaient peut-être pas celles d'autres participants aux cours.

Comme Mme Schlechter, nous nous sommes posé la question: D'où ce nombre effrayant de divorces? On n'admet souvent plus l'indissolubilité du mariage et le divorce, encouragé par une législation libérale, devient la solution facile des difficultés. Certes la préparation au mariage ne peut pas résoudre le problème des divorces. Mais

elle peut éveiller l'attention pour les causes des divorces dont il faut parler ouvertement pour prendre conscience de la situation concrète telle qu'elle se présente aujourd'hui.

Les sept séances qui composent un cycle de la préparation au mariage ne peuvent pas assurer une formation complète au mariage. Cette préparation d'ailleurs est un long cheminement vers la vie à deux.

Quels enseignements le couple peut-il tirer des cours sur la philosophie de vie p.ex. des partenaires? L'un des partenaires doit savoir ce que l'autre attend de lui.

Un autre apprentissage important est l'art de s'exprimer, d'expliquer son point de vue, son idée, ses attentes. Il faut tâcher de se comprendre mutuellement et ne pas persister sur une idée préconçue. Point capital entre tous: Etant mariés, on ne fait pas tout ce qu'on voudrait. Le mariage n'est pas l'accomplissement gratuit de toutes nos fantaisies. Il faut une certaine maturité pour admettre que malgré quelques déceptions, malgré quelques échecs passagers il ne faut pas abandonner et penser à se quitter. L'esprit de compromis est la base de toute entente matrimoniale.

Un point que je voudrais relever à l'instar de M. Schiltz: c'est la quasi-obligation des cours. Cette obligation entraîne une assistance nombreuse venant souvent de milieux très hétérogènes et apportant leurs attentes respectives très différenciées. Le grand nombre crée aussi l'impossibilité de se connaître réciproquement. Les cours ne sont qu'une information au lieu de permettre des contacts. Ce manque de contacts crée une ambiance impersonnelle, distante, froide. Souvent le cadre extérieur dans lequel se font les conférences augmente encore la raideur, l'inefficacité. Les bancs de classe et le pupitre, ou une salle froide où les chaises sont encore empilées ne sont pas des facteurs à créer une ambiance enjouée qui rend disponible à un échange. Il ne faut pas négliger le côté technique des cours, à mon avis.

Le sujet des cours et leur contenu?

De ce côté-là il me faut avouer, que c'est souvent là une cause de déception profonde. Evidemment il est plus facile de parler du mariage sur le plan juridique ou biologique. C'est là le côté information dont la valeur est intrinsèque. Mais les problèmes psychologiques et moraux sont infiniment plus difficiles à présenter. Un échange entre participants quand ces sujets plus intimes sont traités, est difficile, l'ambiance ne s'y prête pas dans le grand groupe. Les participants avaient leurs réticences. Nous sommes d'avis que la forme des cours doit être changée.

Je regrette beaucoup de ne pas avoir pu assister comme Mme Schlechter aux premiers cours organisés par l'AFP qui semblent avoir été plus personnels et qui auraient permis un approfondissement grâce au dialogue.

Nous proposons de créer de petits groupes homogènes.

Nous pensons que sept cours ne suffisent pas surtout du point de vue psychologie et religion. Je suppose que les problèmes des fiançailles sont autres que ceux du mariage. Il serait peut-être bien de ne pas réduire les cours au laps de temps qui précède le mariage. L'attitude que de tels cours créent chez les participants est une attitude fondamentale de l'homme vis-à-vis du mariage. C'est une éducation de base qui détermine la vie des époux, que nous avons reçue de nos ancêtres et que nous avons l'obligation de transmettre à nos enfants. La famille est le lieu où se cultive cette attitude. Nous plaçons pour une formation au mariage permanente et volontaire.

# Den Familien helfen

## Table-ronde

### Einführung: Marc FISCHBACH

Gemäß dem Calot-Bericht existiert, bei gleichem sozialen Stand, ein erheblicher Unterschied zwischen dem Standard von Familien mit und solchen ohne Kind.

Materielle teilweise Kurskorrekturen drängen sich auf. Es muß auf statistische Zahlen zurückgegriffen werden. Zwar liegt Deutschland in bezug auf Bevölkerungszuwachs noch unter uns. Die Kinderzahl müßte, um den hiesigen Stand zu halten, 2,1 sein, liegt aber bei 1,3. Praktisch gesagt, müßte jedes Ehepaar drei Kinder haben. Bei gleichbleibender Natalität fällt, nach Calot, die luxemburger Bevölkerung gegen 2050/2060 unter 100 000. *Der Fortbestand unserer luxemburgischen Volksidentität ist bedroht.*

Die Ursachen dieser Krise? – zunächst im allgemeinen das Bestreben den Standard auf ein Maximum zu treiben.

Jedes Kind aber stellt eine finanzielle Belastung des Haushaltes dar. Von der Zahl der Kinder hängt sodann die Freiheit der Eltern ab.

An zweiter Stelle kommt wohl die Stellung der Frau in unserer Gesellschaft. Da ist der Begriff der Partnerschaft in der Ehe. Es ist der Wunsch der Frau, Kinder zu bekommen und den Haushalt unter Beihilfe des Mannes zu führen, sich aber auch professionell zu betätigen. Der Gesetzgeber muß dieser Lage Rechnung tragen. Die Arbeitsteilung muß verbessert werden. Hier muß die Action familiale mit dem guten Beispiel vorangehen. Der Staat allerdings muß auch durch Schaffung von Krippen den Frauen entgegenkommen, zudem müßte er die Möglichkeit schaffen, die Arbeit monats- oder jahrweise zu unterbrechen ohne Verlust ihrer Ansprüche.

Ein weiterer Punkt wäre die Würdigung der soziokulturellen Aufgabe der Familie. Die Produktivität der Familienerziehung geht am besten aus dem Preis hervor, den der Staat monatlich für die Unterbringung eines Kindes in Krippen bezahlt: 10 000 Franken. Würden alle Kinder in solchen Heimen aufgezogen, so wäre die Last, die auf den Staat zukommt, einfach nicht tragbar.

Hauptproblem aber der jungen Haushalte ist die Schaffung eines Eigenheimes. Eine Wohnung die genügend Raum für alle hat, auch wenn sich die Familie vergrößert, ist der Traum jedes jungen Ehepaares.

Die Einstellung zur Familie und zum Kind ist vor allem eine Frage sozialer und gesellschaftlicher Ethik. Es wäre falsch, sich aus dieser Einstellung einen direkten materiellen Gewinn herauszunehmen. Und doch muß der Staat, der die Gesellschaft sa-

nieren will, auch materielle Maßnahmen ergreifen. Unser heutiges Rundtischgespräch soll die Akzente für eine Globalfamilienpolitik setzen. Es soll Rede gehen von Einzelmaßnahmen, die in absehbarer Zeit getroffen werden müssen, im Sinn einer dynamischen und wirksamen Familienpolitik.

Die Action familiale war gut beraten, drei Leute zur Rede zu bitten. Sie sollen mit ihren fachmännischen Ausführungen der Aluc die Elemente geben, um ein Arbeitsdokument herauszuschaffen, das dem Familienministerium unterbreitet werden soll, nicht als Kritik, sondern als Stütze seiner Familienpolitik. Es sind dies die Herren: Roby ZENNER, Generalsekretär der Action familiale  
Joseph SCHMIT, Regierungsrat i.R. und früherer Direktor am Office des Prix  
Aloyse GREISCH, Conseiller adjoint au contrôle des banques.

Herr Zenner wird uns gleich in die *materielle Seite* der Frage einführen.

Roby ZENNER:

Zunächst die Definition der Familienzulagen, wie wir sie hier in diesem Rundtischgespräch verstehen. Es ist damit nicht ausschließlich das Kindergeld gemeint, sondern *alle Hilfen*, die einen sozialen Ausgleich zwischen Familien ohne und solche mit Kindern herstellen sollen. Ich werde nicht nur die materielle, sondern auch die moralische Seite der Frage berühren.

Im Dokument „Objektiv 82“ der Action Familiale et Populaire, das Bezug nimmt auf die Hälfte der laufenden Legislaturperiode, geht die Rede von einer Reihe von Maßnahmen, die Familie und Kind umhegen und nicht immer unbedingt viel kosten, die aber das kinderfreundliche Klima schaffen helfen, dessen unsere Gesellschaft so sehr bedarf.

Manche erheben den Einwand: Wozu eine spezifische Familienpolitik, da sie doch eingebettet ist in eine weitgefächerte Sozialpolitik?

Die Tatsache, daß Regierung, Gemeinde und öffentliche Instanzen auf die Notwendigkeit hinweisen, die sozialen Ungerechtigkeiten, besonders gegen Familien mit Kindern, auszugleichen, entbindet weder Regierung, noch Gemeinde, noch Privatunternehmer davon, eine wirklich gerechte Lohnpolitik zu betreiben.

### *Das Kindergeld*

Es steht nicht an, Familien zu vergleichen, die nicht vergleichbar sind, weil sie nicht der gleichen sozialen Schicht angehören. Wir vergleichen – und das fordert auch Calot – Familien desselben sozialen Niveaus, deren Kinderzahl wechselt, resp. die einen mit, die andern ohne Kinder.

Eine wichtige Etappe scheint mir die gewesen zu sein, als die Zulagen nach dem Alter der Kinder abgestuft wurden, während früher monatlich pro Kind eine Summe zur Verfügung gestellt wurde ohne dem Zuwachs an Ausgaben mit dem Heranwachsen des Kindes Rechnung zu tragen. Auf Drängen der Action Familiale et Populaire wurden die sog. „paliers d'âge“ eingeführt: eine 1. Stufe bis 6 Jahre, eine zweite bei 12; diese zusätzlichen Hilfen wurden 1977 in bescheidenem Maße erhöht.

In ihrer Erklärung vom 24. Juli 1979 führt die jetzige Regierung eine ganze Reihe von neuen Maßnahmen auf:

Periodische Anpassung an die allgemeine Lohnentwicklung. Früher gab es für Leute mit 3 Kindern ein erhöhtes Kindergeld von 3 300 Franken. Kam das älteste Kind aber in Verdienst oder wurde es 18 Jahre alt, so wurde die Familie als Familie mit zwei Kindern angesehen. Trat das zweite Kind in den Arbeitsprozeß oder schloß es seine Studien ab, oder wurde es 18, so betrachtete man die Familie als solche mit 1 Kind. Wenn alle Kinder außerhalb der Bedingungen waren, so wurde die Familie so behandelt, als hätte sie nie Kinder gehabt.

Die Action Familiale et Populaire drängt schon länger darauf, daß die Familien ihre erstmalige günstige Einstufung für immer beibehalten sollten. Tritt das erste Kind in den Arbeitsprozeß, so bleiben die beiden folgenden in ihrem Rang eines 2. und 3. Kindes.

Seit Januar 1980 ist das Kindergeld vom 2. Kind von 500 auf 600 F (Index 100) heraufgesetzt, beim 3. Kind von 1030 auf 1200 F, was einen Fortschritt darstellt, besonders wenn man in Betracht zieht, daß das Budget 1980 von der vorigen Regierung übernommen werden mußte.

Die Action Familiale et Populaire tritt für eine progressive Erhöhung ein, und zwar so, daß das Kindergeld 1982 verdoppelt wäre. Wir schlagen deshalb vor, daß im Augenblick, wo Adaptationen vorgenommen werden, Regierung und Finanzminister schon die nötigen Kredite für 1981 einsetzen, um nicht 1982 noch massivere Erhöhungen vornehmen zu müssen.

Es wird immer behauptet, die Ehepaare müßten die Möglichkeit haben, die Zahl ihrer Kinder frei zu bestimmen. Nun sackt aber der Lebensstandard durch ein erstes, zweites, drittes Kind immer mehr ab. Das freie Bestimmen der Kinderzahl wird dadurch nicht nur nicht erleichtert, sondern geradezu erschwert.

Man behauptet ferner, Geld habe keine Einwirkung auf die Demographie, es käme kein Kind mehr auf die Welt, auch wenn der Staat Millionen und Milliarden darin investierte. Das Budget 1980 deutet darauf hin, daß die Regierung gewillt ist, Anstrengungen im Sinn der Familienzulagen zu machen. Im Budget dieses Jahres, das im Juli festgelegt wurde, sind die Kredite des Familienbudgets allein um rund eine halbe Milliarde gestiegen.

Eine weitere Maßnahme betreffe Familien mit schulpflichtigen Kindern. Wir schlagen eine doppelte Zulage für September vor. September ist ja der Monat, wo die Kinder neu gekleidet werden müssen. Der Primärunterricht liefert zwar oftmals Material und Schulbücher gratis, im postprimären Unterricht aber melden sich erhebliche Ausgaben an.

Die Anstrengungen des Budgets 1980 müssen auf die Dauer weitergeführt werden. 1 % des Gesamtbudgets sollte gleich für die Familie investiert werden. Auf Dauer wäre auch vorzusehen, eventuelle Überschüsse in die Familienpolitik abzuzweigen.

1979 betrug die Zahl der Familien mit 1 Kind 47,66 %, mit 2 Kindern 35 %, mit 3 Kindern 12 % und mit 4 Kindern und mehr 5,34 %. Die Zahl der Jugendlichen zwischen 0 - 20 Jahren betrug 1979: 29 %; 1976: 27 %. Diese Zahl scheint sich irgendwie zu stabilisieren.

Die Quote der Mitbürger im Alter von 65 Jahren und mehr steigt langsam aber stetig an. Renten-, Alters- und Invalidenbezieher gab es 1970 rund 40 000, 1976 rund

49 000. Die Zahl der Luxemburger hat zwischen 1966 und 1977 um 11 388 abgenommen, was im Verhältnis zur Gesamtbevölkerung erschreckend ist.

### *Die Geburtsbeihilfen*

Sie sind aufgeteilt in vor- und nachgeburtliche Hilfen und werden in 3 Teilen ausbezahlt, was den Endeffekt merklich herabmindert. Sie wurden 1974 von 8 000 auf 10 500 F angehoben, beim derzeitigen Indexstand also 31 500 F.

### *Der Mutterschaftsurlaub*

Er besteht schon teilweise, muß aber verallgemeinert werden. Diese Absicht ist im Regierungsprogramm eingeschrieben. Bis jetzt haben nur Mütter im Salariumsverhältnis Recht auf 8 Wochen Urlaub vor und nach der Geburt. Wer nicht außerhalb arbeitete, wer zuhause seine Hausarbeit verrichtete oder im eigenen Geschäft ohne Lohn arbeitete, der hatte weder den Urlaub von 2 x 8 Wochen noch den gesundheitlichen Vorteil der Ruhe. Zuerst zahlten die Krankenkassen den Mutterschaftsurlaub, dann aber übernahm ihn der Staat. Und zu diesem Zeitpunkt begann das Unrecht. Denn der Staat kann nicht den einen geben und zu den andern sagen: „Euer Unrecht ist, nicht in einem Salariumsverhältnis zu stehen“. Die jetzige Regierung hat sich zum Garant gemacht, den Mutterschaftsurlaub und die Mutterschaftsprämie zu verallgemeinern. Sobald wie möglich, spätestens zum Mai, fordern sie, sollen sie in Kraft treten.

In einer ersten Etappe soll jeder werdenden Mutter 4 Monate lang eine steuerfreie Entschädigung von 3 000 F im Monat ausbezahlt werden. Das macht beim jetzigen Indexstand rund 40 800 Franken. Berufstätige Frauen bekommen also ihren Lohn weiter. Mütter, die nicht im Salarium stehen, bekommen ihre 40 800 Fr steuerfrei. Ausgabe für den Staat: rund 105 Millionen für 1981. Eine großherzogliche Reglementierung kann die Wochenzulage auf 1 200 F heraufsetzen. Das soll nur ein Anfang sein. Ziel müßte der Mindestlohn sein. Eine Zulage in Mindestlohnhöhe ergäbe für heute eine Mutterschaftsentschädigung von 76 500 F. Aus verschiedenen Ecken wurden von Anfang an scharfe Schüsse auf das Projekt abgefeuert. Vom Planning Familial kam folgende Kritik: „Le projet est de nature à décourager l'émancipation de la femme“.

### *Darlehen an junge Haushalte*

Junge Leute die heiraten wollen, müßten auf Anfrage hin ein Startdarlehen – „prêt de démarrage“ – bekommen und zwar 200 000 F. Die ersten Jahre werden sie nur 5 % Zinsen zahlen. Bei jedem Kind bekommen sie dann einen gewissen Teil geschenkt: 33 %, 66 % und 100 % bei resp. 1, 2, 3 Kindern, so daß beim 3. Kind praktisch die ganze Summe geschenkt wird. Kämen keine Kinder, so wäre die Summe in 15 Jahren zurückzuzahlen.

Verzichtet die Mutter bei der Geburt eines Kindes freiwillig auf die Ausübung ihres Berufes, so soll für sie eine Kompensation geschaffen werden, da sie sich wichtiger bei den Kindern und im Haushalt fühlt. Das soll nicht nur ein Almosen sein, sondern kurzfristig der Mindestlohn.

Insgesamt gesehen beliefen sich alle Familienzulagen auf über 6 Milliarden. Calot sagt dazu, bei einem Budget von 45 Milliarden seien 4 Milliarden für das Familienbud-

get vorzusehen. Steuerermäßigungen in diesem Sinne brächten dann noch 2 Milliarden, was dann die 6 Milliarden ausmachten, also 13 % des Gesamtjahresbudgets.

Um die Verspätung, die wir im Gefälle zwischen Familien mit und solcher ohne Kinder haben, aufzuholen, müßte der Staat also bereit sein, 13 % seines Budgets für die Familie anzulegen. Das ist eine gedankliche Durchdringung der Grundlage und Ziele einer Familienpolitik.

Ich zitiere abschließend noch die Schlußfolgerung des Calot'schen Berichtes:

„Ou bien on estime que la situation démographique au Luxembourg est satisfaisante ou incorrigible ou bien on la considère corrigible et on réunit les moyens financiers nécessaires. Il n'y a pas de moyens termes. Une action timorée n'a aucune chance d'efficacité. Dans ces conditions mieux vaut ne rien faire du tout“.

*Vorschläge von Herrn SCHMITT zu fiskalischen Vergünstigungen für die Familie.*

Als Direktor des Office des Prix bekam ich Einblick in viele Betriebe und auch in die Benachteiligung der Familien mit Kindern verglichen mit jenen ohne Kinder. Ich spreche aber hier als Familienvater, als Großvater und als Steuerzahler über Erleichterungen, die nicht da sind und zahlreicher sein könnten als die effektiven Erleichterungen.

Es gibt auch hier wie im Katechismus sieben Hauptsünden. Als Grundsatz müssen wir akzeptieren, daß die Familie mit Kindern finanziell nicht schlechter da steht als die ohne Kinder.

#### *1. Personalkosten*

Eine Mutter die aus der Entbindungsanstalt kommt, braucht eine Person zur Aushilfe. Sie kann den Aufwand dafür aber nicht steuerlich abziehen, ehe drei Kinder da sind, wohingegen Geschäftsleute und Industrielle die Kosten für jeden Angestellten steuerlich absetzen dürfen.

#### *2. Allgemeine Kosten*

Was nicht alles unter diesem Posten figuriert! Laien würden nie an solche Sachen denken. Man spricht davon, daß Private nächstens mehr als 12 000 Franken von ihrem Einkommen dafür abschreiben dürfen. Aber die propozitierte Erhöhung steht bis heute noch aus. Pensionierte dürfen sogar nur 6 000 Franken abziehen. Nun belaufen sich aber die Heizungskosten meist aus mindestens 60 bis 70 000 F pro Jahr. Ich denke ferner an das Auto, dessen Kosten pro km 5-7 F kommen. Wenn wir die Gesamtkosten für das Auto mit 70 000 rechnen, ist das nicht zu hoch gegriffen.

Der Geschäftsmann darf Abschreibungen für seine Einrichtung, sein Auto eintragen. Das gibt immense Summen. Die Telefonkosten bei 500 F monatlich belaufen sich auf 6 000 F im Jahr. Die Abschreibung fürs Haus eines Geschäftsmannes macht zu 2 % 40 000 bei 2 Mio. Hauspreis. Das ist ungerecht gegenüber der Familie, die das nicht darf.

Und erst der Pensionierte mit seinen 6 000 Franken die er abziehen darf! Versicherungen können zum großen Teil abgezogen werden, eine Casco aber nicht. Schulbücher werden für den Primärunterricht kostenlos zur Verfügung gestellt. Schüler der Mittelschulen aber brauchen Bücher für Tausende. Das empfinde ich als Ungleichheit.

3. Die Zinsen. Die allermeisten Eigenheime beginnen mit Schulden. 2 Mio geliehen kosten mindestens 4,5 %, macht 90 000 F Zinsen. Nun darf ich aber nur 4 % vom sehr niedrig angesetzten Einheitswert abziehen. Das müßte meiner Meinung nach geändert werden.

4. Die Doppelbesteuerung, wenn Mann und Frau schaffen. Persönlich bin ich der Meinung, daß die verheiratete Frau für ihren Haushalt und ihre Kinder da sein soll. Aber es gibt Frauen, die stolz auf ihren Beruf sind, es gibt auch welche, die vielleicht davon leben müssen.

Bei uns jedenfalls werden Besoldung von Mann und Frau addiert und sie kommen dadurch in eine hohe Steuerklasse. Mir scheint die einfachste und gangbarste Lösung die, jeden für sein separates Einkommen zu besteuern. Die CSV will auf einen „impôt négatif“ hin schaffen. Ich weiß nichts Genaues, stelle mir aber vor, daß jene, deren Einkommen unter der Steuergrenze liegt, etwas herausbekommen, was zu begrüßen wäre. Bitte um Korrektur, wenn ich falsch interpretiere.

5. Ich komme auf die Situation zurück, gemäß welcher ich, als Vater und Großvater von Kindern und Kindeskindern in der Steuernomenklatur als Ehemann ohne Kinder figuriere. Ich plädiere hier nicht für die Großeltern, sondern für die Eltern und „ihren Rang“. Wenn ein Kind mit 18 großjährig wird, können die Eltern es nicht vor die Tür setzen: Nun mach dein Leben selber! Ich gehe sogar so weit, an die Verpflichtungen der Großeltern zu erinnern, die sie bei Festen und Gelegenheiten haben. Heiratet ein Kind, so kommt es normalerweise mit einem Ehepartner und einem Kindeskind zurück. Die Steuergruppe die man einmal hatte, müßte man beibehalten, wenn Nachwuchs in einer gewissen Zahl vorhanden ist.

6. Ferner sei erinnert, daß die Familie am meisten Steuern bezahlt. Als große Konsumenten bezahlen sie am meisten indirekte Steuern, besonders TVA, die ja auf den Konsumenten fällt. Indem er günstige Steuergruppen für die Familie schafft, gibt der Staat mit der einen Hand und nimmt mit der andern durch die indirekten Steuern. Wir haben immer aus sozialen und aus preispolitischen Gründen versucht, die TVA niedrig zu halten.

7. In der Vergangenheit spielte immer eine gewisse Engherzigkeit in die Steuerpolitik der Familie mit herein. Sie war zum Teil aus dem deutschen Steuergesetz übernommen, zum Teil aber auch Eigenprodukt. Ich erinnere an die kleinliche Reisekostenberechnung, für jene, die im eigenen Auto zur Arbeit fahren müssen. So bezahlt man nur einen Teil der Fahrt, das nur, wenn der Verdienst unter einer bestimmten Summe lag und kein anderes Verkehrsmittel zur Verfügung stand. Diese Kleinlichkeit und das lächerliche forfait von 12.000/6.000 müssen verschwinden.

Schlußfolgerung: Schluß mit der kleinlichen Familienpolitik in Steuersachen.

Herr Aloyse GREISCH, früherer Experte vom sozialen Wohnungsbau bei der Sparkasse und jetziger Conseiller beim Contrôle des Banques, ist besser als sonst jemand gestellt, in die Problematik der Eigenheime einzuführen.

Herr Greisch: Eine Vorfrage:

Ist ein Eigenheim heutzutage noch notwendig? Lohnt es sich, daß der Staat Gelder darin investiert?

Seit Jahrzehnten fördert die luxemburgische Politik das Eigenheim. Das erste Gesetz darüber datiert von 1906. Danach allerdings stellte man nicht den Wert des Eigenheimes für die Familie ins Fenster, man hatte vor allem die Schaffung hygienisch einwandfreier Wohnungen im Auge. 1890 wies man sogar noch auf die Notwendigkeit hin, Wohnungen zu schaffen, die der Gesundheit von Leib und Seele der Arbeiter dienen sollte.

1949 wurde das heutige System der Bauprämien ins Leben gerufen. Danach hieß es, die bestehende Wohnungsnot bekämpfen. Prämien gab es danach nur in Gemeinden mit erklärter Wohnungsnot und wenn die Gemeinde gewillt war, auch einen Beitrag dazu hergeben.

1956 brachte eine weitere Änderung in der Optik: Man sah den Wert des Eigenheimes für die Familie ein und sein vermögensbildendes Element. Dieser Standpunkt scheint mir auch heute noch richtig. Ich füge hinzu:

Hilfe fürs Eigenheim für alle, nicht nur für Leute mit geringem Einkommen.

Einerseits hilft also das Eigenheim dem Einzelnen seine Eigenart entfalten, es schafft auch die Voraussetzungen in denen eine normale Familie sich entwickeln kann und auch die Bedingungen, ja zum Kind zu sagen. Deshalb kommen wir an der Tatsache nicht vorbei, daß der Staat Gelder ins Eigenheim investieren muß.

Nun gibt es Leute, die einwenden, ein Großteil der Luxemburger habe ja schon ein Eigenheim. Analysiert man dann, welcher Anteil der Bevölkerung auch Komfort hat, so sind die sehr jungen und die alten Leute benachteiligt. Auch aus dieser Tatsache ergibt sich für den Staat die Notwendigkeit zu helfen. Die Parteien, besonders die CSV haben ja auch aus Prinzip den Menschen in den Mittelpunkt der Politik gestellt. Aus dieser Optik heraus wollen wir die Frage des Eigenheimes heute abend erörtern.

1.5 Milliarden sind vom Staat in das Budget der Wohnungshilfen seit 1946 investiert worden und zwar als Bau- und Anschaffungsprämie.

Das Gesetz von 1979 hat den Vorteil, all diese Einzelhilfen zu koordinieren. Es gibt individuelle und kollektive Hilfen. Der Staat leiht unter gewissen Bedingungen seinen Namen als Bürge her für eine Anleihe für Leute, deren Anfangskapital nicht reicht. Banken beleihen nur einen gewissen Teil des benötigten Kapitals.

Es gibt auch Bauprämien für Umänderungen, Sanierung alter Häuser. Ich kann hier nicht Einzelheiten eingehen. Als letzte individuelle Hilfe käme hier die Zinsleichterung in Betracht, in der Form, daß der Staat einen Teil der Zinsenlast trägt. Meiner persönlichen Meinung nach ist das eine der wichtigsten Punkte, denn der augenblickliche Zinssatz zeigt eher Tendenz zu steigen.

### *Kollektive Hilfen*

Der Staat hat seine Hilfe beim Bau von Wohnkomplexen zugesagt, wobei der Promoteur, eine Gemeinde, eine öffentliche Instanz oder auch ein Privatmann sein kann und zwar angefangen bei den Plänen und der Infrastruktur. Die finanzielle Beteiligung des Staates in solchen Punkten findet ihren Niederschlag im Endpreis. Bei Sanierung von Altwohnungen will der Staat helfen und wenn Gemeinden oder andere Körperschaften Grund- und Bodenreserven schaffen. Daneben hat er einen Extra-

fonds für Wohnungen zu mäßigem Preis. Ein Organismus für solche Wohnungen kann selbst solche Häuser bauen und vermieten.

### *Die individuellen Hilfen*

Um alles diesbezügliche in den richtigen Kontext zu setzen, erinnern wir an das Bauprämierungsgesetz von 1927. Es sah Prämien in Höhe von 10 % vom Preis des Hauses und des Grundstückes voraus. Zwar kamen damals nicht so viele Leute in Betracht für eine solche Prämie, aber seinerzeit ließ sich der Staat die Bauprämie schon etwas kosten. Bei den heutigen Baukosten und Grundstückspreisen käme man bei weitem nicht an eine solche Prämie heran. Das soll gesagt werden, damit man die heutigen Forderungen nicht übertrieben findet.

Zwei große Vorwürfe gibt es an die Adresse des Gesetzes von 1927. Die Genußnehmer damals waren zum voraus limitiert: nur Leute mit bescheidenem Einkommen. Sogar Mittelverdiener kamen nicht mehr in Betracht. Sodann trug das Gesetz dem Faktor Kind und Familie nicht genügend Rechnung und das in folgenden Punkten:

1. Die bewohnbare Fläche mußte mindestens 65 m<sup>2</sup> und höchstens 140 m<sup>2</sup> betragen. Dem neuen Gesetz gemäß sind für den Living 40 m<sup>2</sup> vorgesehen. Der Trend geht nun aber auf kleine Schlafzimmer und auf einen großen Living mit überdimensionalen Kamin, was die Experten zur Bemerkung veranlaßte damit würden die reellen Bedürfnisse der Familie überschritten, so daß man schließlich so formulierte: Wohnung, Maximum 140 m<sup>2</sup>, Living Maximum 40 m<sup>2</sup>.

Im Gesetz von 1971 war im Kellergeschoß oder unter dem Speicher eine Ersatzreserve von 15 m<sup>2</sup> vorgesehen für den Fall einer eventuellen Vergrößerung der Familie. Es ist heute kein Luxus mehr, für jedes Kind ein eignes Schlafzimmer zu haben, sowie einen Raum zum Spielen und Lernen. Es ist überholt, Kinder in übereinanderliegenden Betten in einem Zimmer unterzubringen. Sie müssen sich unter normalen Bedingungen entwickeln können.

Die Bestimmungen über Wohnungsgestaltung müssen weitherzig gesehen werden. Nachzutragen bleibt, daß auch im jetzigen Gesetz die 140 m<sup>2</sup> Zahl nur um 12 m<sup>2</sup> überschritten werden darf vom 3. Kind an, 2 x 12 beim 4. usw. Aber die Kinder müssen im Augenblick des Bauens da sein, sonst sind nur 140 m<sup>2</sup> zulässig.

Ein anderer Unterschied zwischen altem und neuem Gesetz. Früher wurde die Ankunft weiterer Kinder bei der Prämie berücksichtigt fünf Jahre lang nach dem Bauen oder nach dem Akt bei einem Kauf. Die Prämie wurde auch nachbezahlt, wenn man mittlerweile mit dem Einkommen zu hoch lag. Das neue Gesetz hat auch diesen Vorteil fallen lassen. Das erste Gesetz trug dem Kind mehr Rechnung, das neue ist günstiger für die Familie. Im ersten spielte auch das Einkommen eine Rolle. Hörte die Frau z.B. auf zu schaffen, und fiel dadurch das Einkommen tiefer, so konnte nach fünf Jahren ein neues Gesuch eingereicht werden, und zwar wurde dann nur mehr auf Grund eines Verdienstes gerechnet. Auch diese Situation ist im neuen Gesetz nicht mehr erwähnt.

1979 kamen noch 247 Familien in den Genuß von 5,5 Mio Bauprämie, dadurch daß die Geschichte mit den fünf Jahren rücklaufend wirkte. Sie profitierten noch von dieser Fünf-Jahres-Klausel.

Vom Einkommen aus gesehen, konnte nur eine begrenzte Zahl von Leuten von diesem Gesetz Gebrauch machen. Am meisten bevorteilt vom neuen Gesetz sind ganz junge Leute und – um gerade herauszusprechen – solche die zu heiraten gedenken, es aber noch nicht sind, weil sie sich Geld zusammen sparen wollen. Sie kommen massiv in den Genuß des neuen Gesetzes. Sie können bis 165.000 Prämie bekommen und brauchen 5,25 % Zinsen weniger zu bezahlen. Das ist sonder Zweifel eine substantielle Hilfe, die man begrüßen kann.

Weniger einverstanden kann man mit den Bedingungen für die Familie sein. Bei einem besteuerten Einkommen von 510.000 F gibt es noch 40.000 F Bauprämie und nur mehr 0,75 % Zinsenermäßigung.

Familien mit 2 Kindern: Einkommen 605.000 F beim heutigen Index, Prämie 40.000, Zinsvergütung nur mehr 0,5 %. Frage: Warum dieser Unterschied, der, im Grunde genommen, umgekehrt liegen müßte.

Wer aus irgend einer Ursache größer baut, wer mehr verdient als vorgesehen, und das sind sogar die Mittelverdiener all, kann von keiner Bauhilfe profitieren.

Das Gesetz von 1971 sah ein „Bausparen“ eine épargne-logement vor, die jedem profitierte, auch dem, der größer baute, auch dem, der ein höheres Einkommen hatte. Der Staat zahlte dem Sparer noch einmal soviel Zinsen aus wie das Bankinstitut wo er sparte. Das neue Gesetz sieht nichts Ähnliches vor, es sieht überhaupt nichts vor für jene, welche die sozialen Bedingungen nicht erfüllen.

*Was wäre zu tun, um den Erwerb eines Eigenheimes zu erleichtern?*

Drei Faktoren spielen herein:

Das Grundstück; der Bau- oder Kaufpreis; der Kredit.

Die Hilfe des Staates müßte zweifacher Natur sein:

Eine direkte Hilfe, die ihren Niederschlag findet auf das Eigenkapital der Leute. Das Zusammenbringen eines Anfangskapitals macht Leuten mit bescheidenem Einkommen viel Schwierigkeiten. Das tut auch schon die Rückzahlung der Zinsen.

Es wäre eine falsche Politik, Leute zu ermutigen hohe Schulden zu machen, wenn sie mit Schwierigkeiten der Rückzahlung zu kämpfen haben. Da müßte der Staat mit einer Prämie eingreifen, die so hoch wäre, daß sie sich wirklich auf die Bildung eines genügenden Anfangskapitals auswirkt. Die heute benötigten Darlehen bewegen sich durchschnittlich zwischen 2 und 2.5 Mio. Eine Regel für die Rückzahlung, die mir vernünftig scheint:

Nicht mehr als 1/3 des Gehaltes zur Rückzahlung aufwenden müssen.

Heute entlehnen manche Leute nicht nur für ein Haus, auch für ein Auto, für Ferien, ohne vom Notwendigen zu sprechen. Deshalb müssen auch all diese Faktoren in die Berechnung einbezogen werden.

Eine zweite Form der direkten Hilfe ist die Zinsverbilligung beim sozialen Wohnungsbau. Es macht einen substantiellen Unterschied aus ob ich zu 9,25 % resp. 7,75 % beim soz. Wohnungsbau oder sonstwo zu wesentlich höherem Zinsfluß entlehnen.

Indirekte Hilfen: Pläne zur Verfügung stellen, gemäß denen billiger gebaut werden kann u. a.

*Wer soll aus diesen Maßnahmen Nutzen ziehen?*

Hier würde ich ein neues Argument in die Diskussion werfen.

Jedermann, der ein Eigenheim baut, müßte auf die Hilfe des Staates in irgend einer Form rechnen dürfen. Dem Faktor Sparen müßte mehr Aufmerksamkeit geschenkt werden. Wirtschaftlich gesehen, werden die kleinen Leute, die bisher noch immer die Masse der Sparer ausmachten, dafür gestraft, daß die sparen. Der Staat müßte wieder das Bausparen einführen in verbesserter Form und zwar so, daß das sich auch steuerlich günstig auswirken täte. Die steuerliche Absetzung und die Abschreibungen (amortissements) müßten für jedermann gelten, unabhängig von seinem Einkommen. Die Sparzinsen müßten steuerfrei bleiben.

Das Thema Baugrund. Der Erwerb von Grund und Boden für das zu erbauende Heim macht heute oft schon einen breiten roten Strich durch die Träume vieler Familien. Staat und Gemeinde müßten zu Hilfe kommen und verbilligtes Bauland erschließen. Ich möchte hier an ein altes Gesetz von 1824 anknüpfen, um eine neue Idee aufzuwerfen. Wir sagen heute:

Der Grund zieht den Bau nach. Nach dem Gesetz von 1824 aber zieht der Grund den Bau nicht nach. Der Staat oder die Gemeinde, nicht eine Privatperson, kann Eigentümer eines Grundstückes sein. Ein Haus, das eine Familie darauf baut ist das ihrige. Nicht nur, daß das Haus das ihrige ist, sondern darüber hinaus auch Grund und Boden, zwar in dem Maß, daß sie es belehnen, verschenken, verkaufen können. Ihr Besitz ist ein reeller.

Die Frage allerdings: Muß man heute Besitzer des Bodens sein, um froh und zufrieden in seinem Haus zu wohnen? Praktisch besteht die Lage schon bei den Appartementshäusern. Wer in einem Appartementshaus wohnt, kann immer nur von einem verschwindend kleinen Teil des Kellerbodens sagen: Das ist mein Grund und Boden. Das Bewußtsein ist schon in die Köpfe eingegangen, daß man auch glücklich sein kann, ohne zu sagen: Das ist mein Grund und Boden.

Das wäre ein Element, das zum Vorgang beitragen könnte, Interessenten gegen einen symbolischen Beitrag Bauland zur Verfügung zu stellen, und damit den Gesteigungspreis eines Hauses weit herabzusetzen. Auch der Bodenspekulation würde dadurch im großen Maße Einhalt geboten.

Ich wollte in meinen Ausführungen darauf hinweisen:

- daß das Eigenheim notwendig ist
- daß der Staat dafür schon manches gemacht hat
- daß es aber auch neue Vorschläge gibt, zu Lösungen die sozialer und gerechter sind.

Was wir im Interesse der Familie tun, tun wir im Interesse unseres Landes.

# L'enseignement postprimaire après les réformes

## INTRODUCTION

Au cours des trois derniers lustres, l'enseignement postprimaire a été l'objet de réformes profondes. Après un siècle de croissance quelque peu «sauvage»<sup>1</sup>, il était indispensable de soumettre l'ensemble des structures de l'enseignement postprimaire à une réflexion critique sérieuse et de procéder à un réaménagement ordonné. En somme, il s'agissait de transformer le parc scolaire aux multiples recoins en un jardin à la française où ne s'égarerait même plus le promeneur le plus dépourvu du sens de l'orientation.

L'enseignement secondaire fut le premier à bénéficier de ce mouvement réformateur. La création de l'école moyenne venant de lui enlever les derniers lambeaux de sa finalité professionnelle directe, il lui restait la seule mission scientifique de préparer nos élèves aux études universitaires. Or l'Université, à l'époque, était grosse de transformations profondes et il était donc naturel qu'on réformât au plus vite notre enseignement secondaire presque centenaire.<sup>2</sup> Outre qu'elle consacrait la finalité universitaire de nos lycées, la loi du 10 mai 1968 apportait deux modifications essentielles: elle admettait de facto l'équivalence entre les sections classique et moderne et elle introduisait une spécialisation plus poussée dans les quatre<sup>3</sup> classes supérieures.

Dès 1968 aussi, le législateur s'attaquait à atténuer ce qu'on appelait alors la «balkanisation» de notre enseignement<sup>4</sup>. Dans le but de faciliter l'orientation vers les différentes filières, il créait les septièmes à programme commun: septième d'orientation pour départager les élèves du secondaire entre les sections classique et moderne, septième commune pour répartir les élèves entre le moyen, le technique et le professionnel.

<sup>1</sup> Nous entendons par là que le législateur n'a transformé les écoles existantes ou créé de nouveaux types d'écoles qu'au fur et à mesure que le besoin s'en faisait sentir. Pour plus de détails, nous renvoyons à notre article: *L'évolution de l'enseignement, cause de la pléthore*. II. Evolution historique. in: Annuaire de l'ALUC 1978, pp. 35-50.

<sup>2</sup> Cette nécessité est évoquée par la satire de p.m. *Kafkanistan oder ein Schulmärchen aus anderen Ländern* in: Pontes 1963/4 No 3, pp. 13-15.

<sup>3</sup> Les sections A (langues), B (mathématiques, physique), C (chimie, biologie) et D (sciences économiques). La loi du 13 avril 1979 y ajoutera les sections E (arts) et F (musique). Notons aussi que dans le nouveau régime, la division supérieure comprend les quatre dernières classes, ce qui fait que la spécialisation commence en quatrième.

<sup>4</sup> Par ce néologisme, on désignait le cloisonnement étanche qui existait entre les nombreuses filières de notre enseignement. Comme preuve de ce que ce problème nous hantait à l'époque, v. la lettre de l'ALUC au HEN publiée in Pontes 1963/4, No 2, pp. 10-11 et aussi mon article: *Le projet de réforme du secondaire* in: Présence 1966/67, No 2, pp. 16-18.

Ce faisant, on croyait respecter une des exigences fondamentales du plan Languvin-Wallon qui hantait tous les esprits à l'époque, et conserver en même temps l'essentiel de nos structures scolaires traditionnelles.

On dut se rendre à l'évidence que les septièmes à programme commun ne permettaient de résoudre l'épineux problème de l'orientation que de façon très partielle. Un des obstacles les plus évidents, qui empêchait les efforts d'orientation de porter leurs fruits, était la réticence de l'élève réorienté à quitter l'école où il était entré. Aussi le Ministère de l'Education Nationale allait-il profiter de la création de nouveaux collèges aux quatre coins du pays pour les doter de classes de tous les ordres d'enseignement et réaliser ainsi, en catimini, autant d'écoles globales additives, au moins au niveau de la section inférieure.

Cette solution, qui s'établissait sans difficultés au fil des années, n'eut pas l'heur de plaire aux milieux de gauche qui déterraient la hache de guerre pour obtenir l'école globale intégrée. La lutte fut âpre et se conclut par une solution de compromis: le tronc commun, instauré par la loi du 23 avril 1979.

A la même époque, le législateur réalisa enfin la réforme de l'enseignement postprimaire à finalité essentiellement professionnelle. La loi du 21 mai 1979 réorganisa l'enseignement technique et professionnel en y intégrant les benjamins de notre enseignement: l'école moyenne et l'école de Commerce et de Gestion.

Ainsi se trouve réalisée, au niveau de la législation du moins, la première réforme de l'ensemble des structures de notre enseignement postprimaire. En principe, si elle peut être traduite dans la pratique scolaire quotidienne, cette réforme devrait avoir des effets bénéfiques puisqu'elle a su conserver ce qui a fait ses preuves dans le passé, tout en améliorant la formation des élèves et en facilitant leur orientation.

Toutefois il ne faut pas croire que la réforme des structures permet à elle seule de résoudre tous les problèmes. Telles structures peuvent entraver le bon fonctionnement de nos écoles, telles autres peuvent le stimuler, mais en fin de compte, les structures n'étant qu'un moule, la qualité de l'enseignement dépendra essentiellement du contenu qu'on versera dans ces moules. Les réformes réalisées fixent positivement la finalité des deux grandes filières qui subsistent: préparation aux études universitaires pour les lycées secondaires, formation technique et professionnelle pour les lycées techniques.

Notons d'emblée que nulle part on ne se réfère à une finalité éducative de nos écoles. <sup>5</sup> Si l'on s'en tient à la lettre des textes, et à une pratique malheureusement trop répandue, il semble que la seule fin de nos écoles soit de fournir aux élèves un bagage de connaissances indispensables pour s'inscrire à l'université après le lycée ou pour exercer leur métier au sortir du lycée technique. Où restent les vieux principes pédagogiques, pourtant si éternels, d'un Rabelais, d'un Montaigne, d'un Rousseau. Nos écoles n'ont-elles pas aussi, et avant tout, une mission éducative qui embrasse et comprend leur mission formative? Ne convient-il pas en premier lieu de former des hommes, des citoyens, conscients de leur responsabilité envers eux-mêmes et envers les collectivités dans lesquelles ou à côté desquelles ils vivent? A quoi lui serviront ses connaissances si l'élève, au sortir de nos écoles, n'est pas homme?

<sup>5</sup> Ce problème a déjà préoccupé l'ALUC au milieu des années soixante. Voir le rapport de la Commission Sociale: *Enseignement et réforme* in: Pontes 1964/5, No 2, pp. 14-17.

En deuxième lieu, les finalités une fois fixées, il s'agit de les traduire en programme d'études. Ceci est l'affaire des commissions nationales des programmes. Le mérite certain des membres de ces commissions ne doit pas nous empêcher de voir trois inconvénients majeurs de l'institution:

1. Il n'existe pas de coordination entre les différents programmes. Chaque commission travaille au programme de sa branche sans avoir les moyens de se concerter avec les commissions des autres branches. <sup>6</sup>
2. Les membres des commissions manquent de temps pour réaliser leur mission avec tout le sérieux qu'ils aimeraient y apporter. En effet, ils doivent fournir ce travail en supplément à leur tâche régulière et de plus, ils ne sont pas nommés pour une période déterminée, ce qui fait que leur travail manque parfois de continuité et que bien souvent, faute de temps, ils se rabattent sur des manuels étrangers rarement adaptés aux finalités de notre enseignement.
3. Notre système scolaire laisse très peu de place à l'expérimentation. Aussi les commissions sont-elles contraintes la plupart du temps à imposer des programmes qui n'ont pas encore fait leurs preuves, ce qui entraîne des erreurs et des changements trop fréquents. <sup>7</sup>

Et en dernier lieu, il ne suffit pas de traduire les finalités dans des programmes, il faut encore présenter les programmes aux élèves. Ce volet, le choix des méthodes et des moyens didactiques, est entièrement abandonné à la compétence du professeur. Ceci cause un gaspillage considérable des énergies de nos enseignants puisque chacun doit faire ses recherches, ses expériences sans qu'il puisse s'appuyer sur une recherche pédagogique commune, sans qu'il puisse réellement profiter de l'expérience de ses collègues ni leur communiquer la sienne. <sup>8</sup>

Voilà pourquoi l'ALUC et la Conférence Saint-Augustin ont estimé qu'il était temps d'ouvrir le débat sur ces questions importantes.

Le but que nous poursuivons dans cette première étape est essentiellement celui de faire le tour des problèmes majeurs qui se posent dans les différents ordres d'enseignement (secondaire d'une part, technique et professionnel de l'autre) et dans d'autres systèmes d'enseignement (enseignement privé <sup>9</sup>). En outre nous avons voulu aborder

<sup>6</sup> Ainsi chaque branche interprète la finalité à sa manière et la développe selon un rythme qui lui est propre. C'est pourquoi beaucoup de branches développent, chacune de son côté, des notions communes (p.ex. l'analyse grammaticale ou linguistique dans les langues, les notions logiques en mathématiques et en philosophie) ou encore les périodes littéraires et historiques sont déphasées les unes par rapport aux autres.

<sup>7</sup> De cette manière l'expérience pédagogique s'étend directement au niveau national. De plus, les étrangers dont nous empruntons les manuels ne nous consultent pas pour changer leurs programmes et leurs manuels. Ainsi les erreurs, heureusement assez rares, et les modifications des programmes à l'étranger expliquent la valse des manuels qu'on note les dernières années.

<sup>8</sup> Il est vrai que le Ministère publie sporadiquement le compte-rendu de certaines expériences pédagogiques; cf. Courrier de l'Education Nationale, mai 1967: Hörgeschädigte Schüler. Aufgaben und Wege einer neuzeitlichen Geschlechterziehung; déc. 1968: Enseignement programmé et pédagogie cybernétique; juillet 1969: Das Luxemburgische im Unterricht; janv. 1971: Conservation de la nature; nov. 1974: L'éducation sexuelle à l'école; juillet 1977: Le Tronc Commun à Luxembourg; sept. 1977: Rapports sur les stages BELC au CUL; oct. 1978: A propos de „l'Année des Droits de l'Homme“; et avril 1979: Unser Welt, ein vernetztes System.

<sup>9</sup> Puisque M. Mathias Thinnes venait de nous faire un exposé remarquable sur les Ecoles Européennes, nous avons renoncé à revenir sur cet aspect pour alléger les débats.

aussi les préoccupations des différents partenaires dans l'éducation des jeunes (parents et professeurs <sup>10</sup>).

Les personnes qui ont consenti à participer à cette entreprise ont donc voulu faire un tour d'horizon des problèmes qui se posent et proposer une première ébauche de solutions dans le but de stimuler la discussion de nos auditeurs et de nos lecteurs.

Nous espérons que leur intérêt incitera l'ALUC à continuer, à approfondir et à diversifier le débat ouvert par nos modestes contributions.

---

<sup>10</sup> L'attention des professeurs a été retenue principalement par le problème crucial de leur formation. Pour ne pas trop compliquer le débat, nous n'avons pu entendre un partenaire plus caché, mais non moins important: le futur employeur, étatique ou privé. Nous comptons revenir sur cet aspect.

# La Formation des Enseignants

La valeur d'un système scolaire dépend de la valeur des enseignants. Le législateur, en effet, peut installer des écoles confortables et bien équipées, il peut instaurer des structures scolaires très valables, il peut arrêter des contenus et des méthodes pédagogiques excellents. Toutes ces mesures ne porteront des fruits que dans la mesure où les enseignants sont à même de remplir les salles de classe d'une vie pédagogique de qualité.

Or la valeur d'un enseignant dépend essentiellement de trois facteurs: de sa valeur humaine, de sa valeur scientifique et de sa valeur pédagogique.

L'enseignant doit être homme et la qualité fondamentale des relations professeur-élèves est la qualité humaine. L'enseignant doit aimer son métier qui consiste avant tout à rencontrer ses élèves sur un plan humain. Bien-sûr, M. Alphonse Arend n'avait pas tort quand il aimait répéter aux Cours Supérieurs de l'époque que le professeur est aussi un acteur. Mais si l'on voulait ergoter sur cette boutade, il faudrait dire que le professeur est à la fois auteur principal, premier rôle, psychothérapeute et parfois patient dans une comédie-psychodrame sans cesse renouvelée. De plus, il y occupe une place exemplaire puisque c'est sur lui que convergent les yeux des autres participants. Il est donc essentiel que le professeur soit conscient de la complexité de son rôle humain à l'école et qu'il ait bien des qualités humaines pour y satisfaire.

Mais la mission spécifique du professeur consiste à communiquer un certain savoir aux élèves. De là, la double nécessité qu'il possède à fond le savoir scientifique qu'il doit communiquer et le savoir-faire pédagogique indispensable pour opérer cette communication.

La formation scientifique du professeur a subi des transformations profondes au cours des 150 ans que compte notre enseignement public. Historiquement, on pourrait distinguer trois grandes périodes dans cette évolution:

## 1. *Une phase de construction (1848 – 1875).*

Au départ, on n'exige une formation scientifique que des professeurs de langues anciennes, de philosophie et de sciences<sup>1</sup>. De plus, cette formation est très générale au niveau des candidatures: le programme en philosophie et lettres comporte la géométrie, la trigonométrie, la physique élémentaire auxquelles s'ajoutent, à partir

---

<sup>1</sup> On exige le doctorat pour ces professeurs; les professeurs des autres matières et les répétiteurs doivent être candidats dans la branche qu'ils enseignent.

de 1875, l'algèbre et la chimie; le programme en sciences porte également sur les langues et littératures anciennes et sur les différentes branches de la philosophie.

## 2. *La Collation des grades classique (1875 – 1969)*

Trois filières sont offertes aux étudiants: philosophie et lettres <sup>2</sup>, sciences physiques et mathématiques et sciences naturelles. Si au niveau des candidatures, l'étudiant trouve son programme chargé de toutes les branches de sa filière, au niveau du doctorat une certaine spécialisation sera possible. <sup>3</sup>

## 3. *L'ère de la spécialisation (à partir de 1969).*

La loi du 18 juin 1969 abandonne aux universités étrangères la formation scientifique des professeurs <sup>4</sup>. La première conséquence de cette loi sera que la formation du professeur sera différente selon le pays où il a fait ses études et parfois même selon l'université qu'il a fréquentée. <sup>5</sup> Mais dans l'ensemble, par comparaison avec la formation exigée par l'ancienne Collation des grades, on peut noter l'abandon de l'encyclopédisme tant horizontal que vertical. C'est dire qu'aujourd'hui l'étudiant se spécialise dans une seule branche, tout au plus dans deux <sup>6</sup>; il renonce donc dans une large mesure à l'étude des branches connexes. Par exemple, l'étudiant en français étudiera le français, mais non l'italien, l'espagnol, le portugais, le roumain, ni même toujours le latin. De plus, il peut renoncer à l'étude des branches complémentaires, telles la philosophie (française), l'histoire (française), la géographie (française). Et même à l'intérieur de ce cadre restreint, il ne devra pas faire preuve d'un savoir encyclopédique (toute la littérature depuis la Chanson de Roland jusqu'au prix Goncourt à peine publié, toute la linguistique synchronique et diachronique, toute la grammaire . . . ), mais il abordera ces matières par tranches significatives.

Ainsi l'Université aujourd'hui vise à fournir à l'étudiant une méthode de travail grâce à laquelle il pourra aborder tous les contenus de sa branche dans son travail personnel, plutôt que de lui proposer une vue d'ensemble aussi complète que possible de ces contenus.

---

<sup>2</sup> En 1875, on biffe du programme des lettres les branches mathématiques et scientifiques et on y introduit les littératures allemande et française. L'anglais, en concurrence avec le grec, ne sera admis dans ces programmes qu'au début de notre siècle.

<sup>3</sup> Selon l'époque, l'étudiant en lettres aura à choisir deux branches principales ou une branche principale et deux secondaires, dont obligatoirement une langue ancienne.

<sup>4</sup> Et aussi des autres disciplines soumises antérieurement à la Collation des grades. Pour les professeurs, le libre choix des Universités n'est pas total, puisque les professeurs de français, d'allemand et d'anglais doivent avoir fait leurs études dans les pays respectivement francophones, germanophones et anglophones. La loi du 10 juin 1980 reviendra sur cette décision, en ce qui concerne les professeurs, puisqu'elle rend obligatoire l'obtention du certificat sanctionnant la première année d'études universitaires aux Cours Universitaires de Luxembourg.

<sup>5</sup> La Belgique permet seulement l'étude de groupes homogènes de branches, p.ex. philologie classique (latin et grec), philologie germanique (néerlandais et allemand et anglais). La plupart des autres pays admettent le choix d'une seule spécialité principale.

<sup>6</sup> Et encore, le système luxembourgeois du stage n'examine le candidat que dans sa seule spécialité principale. Naturellement si l'on pouvait se passer du classement des candidats, on pourrait revenir aux errements d'antan.

En soi, ceci n'est qu'un demi-mal. En effet, le jeune professeur dispose de tous les moyens intellectuels nécessaires pour aborder n'importe quel sujet de sa branche et pour l'approfondir par l'étude des branches connexes. Cependant, alors qu'il est déjà souvent surchargé de travail, il devra fournir un effort considérable qui dépasse les forces de l'enseignant moyen.<sup>7</sup> Puisque déjà la législateur a voulu rendre obligatoire l'examen des Cours Universitaires, il aurait bien fait de saisir l'occasion pour réformer ces cours de manière à

- 1) aider les étudiants à faire un choix judicieux des matières qu'ils étudieront au cours de leurs études universitaires
- 2) l'obliger dès la première année à s'initier à un certain nombre de branches complémentaires (philosophie, histoire, géographie, histoire de l'art p.ex. pour les lettres).

Mais prenons-y garde! Il ne suffit pas que le professeur possède un savoir suffisamment complet, il est indispensable qu'il ait le savoir-faire nécessaire pour transmettre ce savoir aux élèves.

C'est justement ce savoir-faire pédagogique que doit lui communiquer le stage pratique qui occupe les premières années de sa carrière. Les structures de ce stage ont peu changé depuis 1885, en ce sens que l'examen de fin de stage entend toujours contrôler les quatre points suivants:

1. Le candidat est-il à même de mener une recherche scientifique de quelque importance?
2. Possède-t-il une connaissance suffisante des notions théoriques indispensables pour mener à bien sa tâche pédagogique?
3. Est-il capable de communiquer son savoir aux élèves des divisions inférieure et supérieure?<sup>8</sup>
4. Est-il à même de corriger leurs devoirs ?<sup>9</sup>

Les modalités de l'examen ont été modifiées plusieurs fois. Les contenus et les méthodes de formation ont été améliorés considérablement à la suite de la réforme du stage et ils continuent à s'améliorer d'année en année.

Nous suggérerions cependant aux responsables de stimuler davantage la réflexion sur la finalité des différents ordres d'enseignement et sur la finalité scientifique et pédagogique propre à chaque branche. Dans ce cadre, on pourrait aborder le problème de la mission éducative de notre enseignement, problème dont bien des candidats ne sentent plus l'importance spontanément.

Ensuite il me semblerait indispensable d'éveiller chez nos jeunes professeurs le goût de la recherche pédagogique. Je dis bien de la recherche, et non de l'expérimentation. En effet presque tous les changements qui se sont opérés dans notre enseignement ont été faits en-dehors, parfois même, malgré les professeurs. Il me semblerait urgent

---

<sup>7</sup> Actuellement encore la plupart des enseignants doivent assumer des leçons supplémentaires. De plus, alors qu'il y a eu quelques tentatives pour aider le professeur à parfaire sa formation pédagogique, il n'y a rien qui le soutienne dans ses efforts pour améliorer sa formation scientifique.

<sup>8</sup> Depuis que les professeurs du secondaire font des cours dans la technique et le professionnel, on examine aussi s'ils sont capables de communiquer leur savoir aux élèves des différents ordres d'enseignement.

<sup>9</sup> Assez curieusement, on n'a jamais songé à contrôler leur capacité de concevoir un devoir à donner aux élèves.

que les professeurs reprennent la barre de l'évolution de notre enseignement, et cela, ils ne pourront le faire que s'ils ont été préparés soigneusement à cette mission.

Naturellement, faut-il l'ajouter, la formation dans les trois domaines que nous venons d'effleurer ne s'arrête pas avec l'examen de fin de stage, mais elle doit continuer au moins jusqu'à la retraite, et pourquoi pas, même au-delà. Des enseignants plus parfaitement hommes, et conscients de l'être, dotés d'un savoir solide et d'un savoir-faire pédagogique seront les meilleurs garants de la qualité et du dynamisme de nos écoles.

# L'enseignement secondaire

## Réflexions sur quelques problèmes

### 1. Evolution numérique.

Le lycée continue de jouir d'un prestige incontestable auprès de la population luxembourgeoise. Car il a

en 1975-76: 8086 élèves

en 1977-78: 8502 élèves

en 1978-79: 8537 élèves

En 1977-1978, la population totale entrant dans l'enseignement postprimaire était de 22.726 élèves (19826 élèves pour l'enseignement public; 131 élèves pour l'enseignement communal et 2.769 élèves pour l'enseignement privé).

A voir ces chiffres, on constate que nos lycées regroupent approximativement un tiers des jeunes de 12-13 ans, proportion qui diminue lors du passage aux classes supérieures. Le nombre des jeunes filles fréquentant le lycée tend de plus en plus à se rapprocher de celui des garçons et, dans certaines sections, le dépasse déjà.

2. Un premier groupe de problèmes concerne la finalité du lycée qui se veut une préparation aux études universitaires. Cette finalité, de toute façon, est différente suivant le palier des études: Théoriquement, les sept années du lycéen se répartissent en deux cycles, inférieur et supérieur. Mais en pratique, l'organisation de la vie professionnelle et des autres ordres d'enseignement, donnent lieu à une triple subdivision. Le cycle inférieur comprend les classes de la septième à la cinquième inclusivement; le cycle moyen, celles de quatrième et de troisième; le cycle terminal se compose des classes de deuxième et de première. Les deux derniers cycles constituent le cycle supérieur.

La finalité universitaire est respectée de façon fort inégale. Les programmes et le personnel enseignant doivent tenir compte du fait indéniable qu'un grand nombre d'étudiants quittent le lycée au cours du cycle inférieur ou après. De même, après la classe de troisième, d'autres filières s'ouvrent comme l'enseignement technique supérieur, l'Ecole de Commerce et de Gestion, les carrières administratives moyennes, les écoles d'infirmières etc. Même après le cycle supérieur, le choix d'études supérieures ne se fait pas dans tous les cas bien que le nombre de candidats aux études universitaires devienne de plus en plus important. De là on peut déduire que nos étudiants obéissent à des motifs très différents et n'adoptent pas nécessairement la finalité première du lycée.

L'éventail des sections et les programmes qui y sont enseignés tendent à favoriser de plus en plus la spécialisation. La part faite à la culture générale est inégale pour les différentes sections. Sans revenir aux anciennes querelles autour du latin, du grec ou des humanités modernes, on doit poser la question d'une nouvelle définition des humanités ou de la culture générale. Car nous avons des sections qui comportent l'enseignement de la philosophie, d'autres en sont dépourvues; d'autres sections encore procèdent à une initiation aux différentes littératures et à leur histoire. Pour d'autres sections, le programme est limité à la lecture de quelques rares ouvrages. Finalement, la formation morale est abandonnée au libre choix des jeunes.

L'examen des manuels laissé au bon vouloir du titulaire révèle au moins une tendance problématique: le réductionnisme. Par là j'entends par exemple la réduction de l'étude des langues au langage actuel, pragmatique; l'analyse historique et culturelle est délaissée au profit du langage commun et directement utilisable. Le même risque est couru par les branches à impact social plus direct, comme l'histoire, la morale: les préambules venant des traditions, des mentalités, des développements séculaires sont laissés pour compte et les questions d'actualité immédiate prennent le devant d'une façon qui frise l'idéologie utilitariste et intemporelle. Un symptôme de détail: l'incapacité de fêter p.ex.: Les fêtes au lycée sont devenues presque inexistantes, non qu'il n'y ait un besoin de contacts parascolaires ou de sortir du routinier, mais à cause d'un certain aculturisme qui fait qu'on est insatisfait des traditions anciennes sans que pour autant on soit à même de forger des points de ralliement nouveaux. D'où un certain côté de primitivité dans les rares occasions où l'on «fête».

3. Le lycée se décharge progressivement de sa mission éducatrice au profit d'une prédominance de la rationalité, du scientisme et du pragmatique. A première vue, cette orientation semble correspondre à la demande de la majorité des jeunes: pour preuve le privilège dont jouissent les sections C et D dans les choix des étudiants. L'abandon d'une responsabilité éducative se dégage de différents phénomènes:
  - l'école ne se concerte guère avec les parents et leurs visées éducatives; un canon de valeurs sociales et morales unanimement admises et défendues comme telles n'existe guère (des règles de politesse, de loyauté, de compréhension mutuelle, de travail consciencieux, de respect du bien de la communauté etc). Ceci amène l'école à émettre des règlements internes et des mesures de discipline à longueur d'année, sans que pour autant une motivation interne soit créée en faveur de valeurs démocratiques librement et critiquement assumées. On règle du dehors ce qu'on omet de faire croître en conscience responsable. Le meilleur exemple: le délaissement des cours d'éducation morale et le statut dérisoire de cette branche, l'Etat, par son Ministère de l'Education Nationale, refuse apparemment toute obligation d'éduquer moralement et laisse périliter cette formation dans un juridisme primaire, du genre de l'instruction civique, de quelques applications de l'ordre de l'hygiène et de la sollicitude pour les animaux. Le plus petit dénominateur commun s'approche d'un minimum ridicule de convenances sociales; pourquoi donc se décider en faveur d'une attitude morale personnelle et coûteuse? Où en est-on dans la formation des personnalités? Pourquoi l'effort d'une foi religieuse?

- L'apport éducatif des associations des parents me paraît absolument insignifiant. Des problèmes trop souvent d'ordre purement pratiques, sont au centre de leurs préoccupations: problèmes de la circulation, d'effectifs de classe, d'horaire, de cantine, de subsides, de notes scolaires etc. Rarement on ose affronter des points plus délicats: l'alcool, le tabac, les drogues et presque jamais les questions éducatives proprement dites: quelles valeurs humaines positives faut-il transmettre et vivre à l'école? Quelle est la valeur éducative de tel auteur? Quelle personnalité faut-il former en commun accord de l'école et de la famille? De part et d'autre, on défend son domaine de compétence, on reste au niveau de la défensive et du compartimentage, comme si le jeune n'était pas un tout et comme s'il pouvait facilement supporter l'écartèlement entre des vues parfois totalement contradictoires.
- Même dans les cours d'éducation morale, qu'il s'agisse de l'enseignement religieux ou de la morale laïque, les titulaires ont fort à lutter contre la séduction de «l'actualité» et de la «mode», sans vouloir prétendre que des problèmes d'actualité soient dépourvus d'intérêt moral. Mais, si l'on se limite aux questions d'actualité, on néglige trop les problèmes de fond, comme les critères du bien et du mal, la conscience et son développement, les fondements des conduites morales. En conséquence, les élèves ont l'impression qu'ils n'apprennent rien en éducation morale, que toutes les opinions se valent et que tout est relatif.

#### 4. Deux problèmes méritent notre attention plus spécialement:

- a) la mauvaise coordination entre l'enseignement primaire et l'enseignement post-primaire
- b) les mesures d'orientation et leur valeur réelle

##### Ad a) Le manque de coordination se situe à différents plans

- d'un côté, l'instituteur ou l'institutrice unique; de l'autre: la multiplicité des enseignants
- l'optique de l'enseignement et le degré d'exigences. Ainsi, par exemple le manuel de français en 7<sup>œ</sup> souffre de multiples interférences de plusieurs catégories de difficultés présentées simultanément; et le manuel suppose un vocabulaire qu'une infime minorité d'élèves connaissent. Il se distingue par un manque de structuration et d'ordre de sorte qu'un apprentissage rigoureux et progressif devient impossible. Le cours de mathématiques exige des définitions strictes et de haut niveau d'abstraction et se heurte ainsi aux difficultés de compréhension du français qui en est la langue véhiculaire. On pourrait mentionner en plus l'âge prématuré (11-12 ans) d'entrée au lycée.

##### Ad b) Les mesures d'orientation, à la fois aux yeux des parents, des élèves, des enseignants et des psychologues ne doivent pas comporter le caractère magique qu'on attend d'elles. Ce ne sont pas des mesures infaillibles et commodes semblables aux tests. Bien que les tests puissent jouer leur rôle, il faut en faire un emploi prudent et modéré, à intervalles réguliers. Dans les mesures d'orientation, il faut intégrer plusieurs facteurs:

- une bonne connaissance de la personne de l'élève (contacts fréquents)
- la contribution des professeurs de la classe de l'élève en question (les professeurs ont l'occasion de voir l'élève à l'oeuvre)
- une information toujours actuelle des filières scolaires et professionnelles
- un contact répété avec les parents ou tuteurs.

Ce n'est que dans la mesure où un élève est longtemps suivi que tous les facteurs déterminants de son choix scolaire ou professionnel présente quelques garanties de succès. Le personnel chargé de l'orientation doit être parfaitement intégré à l'école, sinon des erreurs d'interprétation s'infiltreront facilement, au détriment du jeune.

Vingt-sixième rencontre internationale du  
SIESC à FRIBOURG (RFA) du 26 au 30.7.80

Thème: DIE SCHULISCHE PRAXIS IM SPANNUNGSFELD VON  
WISSENSVERMITTLUNG und ERZIEHUNG.

(Tension entre enseignement et éducation dans la pratique scolaire).

Rapport de la Conférence Saint-Augustin sur la situation au  
Grand-Duché de Luxembourg à ce sujet.  
(préalable aux conférences et échanges de vue  
de la réunion de Fribourg).

L'enseignement au Grand-Duché présente une situation tout à fait spéciale: l'instruction l'emporte nettement sur l'éducation en raison des programmes surchargés.

D'aucuns considèrent cette situation comme irrémédiable étant due essentiellement à l'absence d'une langue maternelle et de la nécessité de préparer nos lycéens à l'admission aux universités des pays voisins, voire de la Grande-Bretagne, de la Suisse etc.

Nos élèves doivent assimiler pour le baccalauréat trois langues et atteindre en même temps dans les matières scientifiques le niveau requis aux universités et grandes écoles post-secondaires de l'étranger. Ce handicap ainsi que l'absence d'une université luxembourgeoise ont par ailleurs l'avantage d'offrir au bachelier luxembourgeois une instruction très solide sinon profonde et de lui ouvrir des horizons internationaux. Nos jeunes ont bien besoin de ce bagage culturel pour réduire au minimum les difficultés d'adaptation à un milieu universitaire où la langue comme expression orale se présente à eux comme une nouveauté. L'importance des matières à assimiler est en effet telle que le contrôle continu de l'élève s'opère presque exclusivement par des épreuves écrites mensuelles ou trimestrielles. Le baccalauréat, à son tour, à base d'épreuves uniquement écrites, ne tient pas compte du travail des élèves au cours des trois trimestres de la classe terminale et n'admet pas de compensation dans les notes des différentes matières (une bonne dizaine – le nombre varie selon les sections).

Cette instruction fort exigeante sur le plan des notions à acquérir ne favorise évidemment pas beaucoup le travail créateur, l'esprit d'initiative, le raisonnement, l'expression orale, les échanges personnels entre élèves et professeurs, en un mot: tout ce qui est censé faire partie de l'éducation et de l'épanouissement de la personne humaine.

Elle favorise plutôt une certaine réceptivité passive chez l'élève et une réticence chez le professeur à recourir à des méthodes plus efficaces sur le plan éducatif mais qui demandent beaucoup de temps.

Etant donné le volume des travaux à domicile, les rencontres entre élèves et professeurs (fêtes scolaires, activités artistiques, excursions) sont rares, et l'influence so-

cialisante des clubs de jeunesse (JEC, scouts etc.) se réduit à fort peu de chose. Même la vie familiale en pâtit.

Cette instruction favorise également un climat de compétition pédagogiquement malsain (les élèves sont classés pour chaque matière et pour l'ensemble des matières). Le spectre du chômage intellectuel et l'ambition d'une bonne situation ne sont pas faits non plus pour fournir aux élèves des motivations idéales.

Les tentatives de self-government, de travail en groupe sont quasi inexistantes.

Malgré la création récente d'un service de psychologie dans chaque établissement, l'école ne réserve qu'une place minimale à un traitement plus individuel des élèves. Même les régents (professeurs principaux) sont peu informés sur les conditionnements sociologique, psychologique et physiologique de chacun d'entre eux. Les contacts avec les parents sont rares et se réduisent le plus souvent à des problèmes de promotion. Il va de soi que cet état de choses ne facilite pas la tâche éducative.

D'aucuns craignent que sous le poids croissant des matières à assimiler, l'enseignement ne devienne de plus en plus impersonnel. Les programmes sont à abattre le plus vite possible. Et s'il est vrai que le contact entre professeurs et élèves est nettement plus facile et moins hiérarchique qu'il y a une vingtaine d'années, trop souvent le professeur s'acquitte de son programme et ne traite pas les problèmes en profondeur dans un échange de vues avec ses élèves.

Un règlement grand-ducal de 1973 prévoit l'organisation de conseils d'éducation dans nos lycées, les professeurs disposent de quatre mandats, le directeur ou son suppléant d'un mandat, les parents d'élèves de deux mandats et les élèves de deux mandats. Parmi les attributions de ce conseil, il convient de souligner surtout les suivantes:

- il se constitue en grand conseil de discipline;
- il stimule et organise les activités culturelles,
- il peut formuler des propositions sur toutes les questions intéressant la vie et l'organisation de l'établissement.

Ces attributions ont beau être limitées, elles n'en constituent pas moins une ébauche pour établir des liens entre les enseignants, les élèves et les parents. Elles devraient favoriser l'intégration de l'école dans la société.

Dans chaque établissement scolaire, il existe aussi un comité des élèves. Celui-ci est élu par les délégués de classe qui, eux, sont élus par tous les élèves de leur classe. On constate que malheureusement ces comités, fort utiles en principe pour le dialogue entre le directeur, les professeurs et les élèves, ne jouent qu'un faible rôle parce que nos élèves éprouvent encore de grandes difficultés à comprendre et à accepter les règles de jeu démocratiques.

La dernière grande réforme de notre enseignement secondaire date de 1968. Il faut toutefois préciser qu'elle avait été projetée avant les événements qui ont marqué cette année et qui ont eu aussi des répercussions chez nous.

Elle accomplit une séparation avec l'ancien idéal de l'humanisme classique et refoula la longue tradition cléricale de notre enseignement secondaire. En plus, elle introduisait la mixité dans toutes les écoles post-primaires publiques.

Jusqu'en 1968, tous les élèves étaient pratiquement obligés de fréquenter le cours de doctrine chrétienne. Les dispenses, demandées par les parents, étaient fort peu nombreuses.

La nouvelle loi prévoit, en s'appuyant sur le modèle belge, l'instauration d'un cours de morale laïque. Mais en plus de l'alternative des deux cours (il n'est pas possible de fréquenter les deux) l'élève peut s'abstenir de fréquenter et l'un et l'autre. Se référant à la liberté de conscience le législateur a cru nécessaire d'introduire cette troisième possibilité. Nous constatons que la dernière option devient malheureusement de plus en plus fréquente, surtout dans le cycle supérieur, pour des raisons de commodité et pour disposer de plus de loisir. Par ailleurs, le cours de morale laïque ne rencontre qu'un - faible succès.

Le législateur a cherché en général une voie plus conforme à nos structures démocratiques pluralistes. Les lectures figurant au programme des cours de langue et de littérature, en tiennent de plus en plus compte. En classe terminale, une place importante est octroyée à Voltaire et à Sartre. En général, on s'est orienté davantage vers des auteurs qui critiquent la société, ses structures ancestrales et ses valeurs établies. On peut y voir une réaction contre l'emprise cléricale de jadis.

Sur le plan des valeurs, il règne un certain désarroi. En matière de pluralisme, il nous reste beaucoup à apprendre. La démocratie pluraliste ne pouvant se passer d'un consensus pour certaines valeurs fondamentales, c'est surtout le respect des Droits de l'Homme qu'il faudrait pouvoir inculquer aux élèves, l'acceptation de la différence et l'esprit de dialogue, la mise en valeur de ce qui nous unit plutôt de ce qui nous sépare.

Aussi, au cours de 1978, «Année des Droits de l'Homme», notre Ministère de l'Education Nationale a pris l'heureuse initiative de publier, à l'usage des enseignants, une brochure consacrée aux Droits de l'Homme qui recommande entre autres des lectures capables d'apprendre aux élèves l'importance de ces droits. Mais les clivages idéologiques restent très prononcés. Il existe chez nous aussi une faible minorité d'enseignants gauchistes qui ne respectent pas le pluralisme et tentent d'endoctriner les jeunes d'une manière bien exclusive.

Cependant la majorité des professeurs, par un souci d'objectivité fort louable en soi, a de plus en plus tendance à s'exprimer de façon neutre. Vu l'exigüité de notre pays, ils veulent éviter d'autre part d'être classés sommairement dans tel ou tel camp idéologique. Aussi prennent-ils soin de ne pas afficher leur conviction personnelle.

La grande majorité de nos élèves de l'enseignement secondaire fréquentent les lycées de l'Etat (7.469 garçons et jeunes filles en 1976/77, contre 815 jeunes filles seulement dans l'enseignement privé chrétien). Il faut relever que, dans notre pays, seules les jeunes filles ont la possibilité de faire leurs études secondaires dans une école privée chrétienne.

Toutefois, un certain nombre (garçons surtout) fréquentent des établissements secondaires privés en Belgique (env. 1.000 - chiffre non officiel) en vue d'obtenir un baccalauréat moins éliminatoire. (Baccalauréat luxembourgeois 1978: 22 % d'échecs).

Dans l'école chrétienne privée, la fréquentation du cours de doctrine chrétienne est obligatoire. Mais les soeurs laissent beaucoup de liberté à leurs élèves en ce qui

concerne la pratique religieuse. D'autre part, elles forment un encadrement qui permet une plus grande efficacité sur le plan éducatif.

Dans quelle mesure est-il possible de faire oeuvre d'éducation dans l'enseignement public?

Comme les écoles de l'Etat ne disposent pas de l'encadrement qu'offrent les écoles privées, il appartient à chaque enseignant, chrétien ou autre, d'ajouter, à l'enseignement de sa matière quelle qu'elle soit ce «supplément d'âme» que réclamait Bergson. L'erreur serait d'en laisser le soin aux seuls professeurs de morale, de religion et de civisme.

# Rapport sur les activités de la Conférence St-Augustin des professeurs

Au cours de l'année 1976, des efforts furent entrepris afin de remettre sur pied la Conférence St-Augustin. Après une première prise de contact, organisée le 21 septembre, une réunion eut lieu le 20 octobre, au cours de laquelle un programme d'activités a pu pour le moins être esquissé. Il a été décidé de mettre l'accent plus particulièrement sur l'étude et la discussion de problèmes d'ordre professionnel (scolaires, pédagogiques, syndicaux).

Le départ ayant ainsi été donné, nous pouvions procéder, le 22 novembre, à une première discussion. Celle-ci portait sur un document de travail récemment élaboré par la Commission scolaire des Jeunes chrétiens-sociaux du Centre: «Die Schule aus christlich-sozialer Sicht.» L'exposé introductif fut fait par notre collègue Jean-Pierre Kraemer, professeur au Lycée classique de Diekirch et secrétaire général du Parti chrétien-social.

En ce qui concerne nos activités de 1977, il convient de mentionner en particulier:

Le 26 février, «Un moment de réflexion religieuse», organisé à l'Institut St-Jean et dirigé par le Père Jos Klopp. Le thème en était la prière. Malgré le nombre plutôt restreint de participants, cette expérience fut fort réussie, et il apparaît comme souhaitable de la reprendre un jour.

Le 26 mai, un exposé fait par l'abbé Paul Colling, professeur au Lycée classique de Diekirch, sur le thème: «Der Gymnasiallehrer vor der Problematik: Begabung und Schulleistung».

Le 22 septembre, nous nous sommes rencontrés avec les étudiants pour un échange d'idées sur le chômage intellectuel. La réunion s'est déroulée dans un climat agréable, et nous avons pu envisager d'organiser plus souvent de telles rencontres.

Réunion de travail, le 26 septembre, sur le thème: «Le tronc commun à Luxembourg». Il s'agissait de se faire un jugement sur le projet gouvernemental tel qu'il était exposé dans le numéro A,4/77 du «Courrier de l'Education Nationale». Malgré la qualité des interventions, nous n'avons toutefois pas pu parvenir à l'élaboration d'une prise de position commune. Aussi en 1978, le chômage intellectuel est resté une de nos principales préoccupations. Le 22 mai, notre collègue J.-P. Roger Strainchamps a pu approfondir ce problème.

Ensuite, le 25 septembre, nous nous sommes réunis pour préparer une assemblée générale qui devait avoir pour but de mieux structurer notre groupe professionnel. Celle-ci eut lieu le 20 octobre au Lakull. Monsieur Ben Molitor, directeur honoraire du Lycée classique de Diekirch, avait bien voulu accepter d'être l'orateur de la soirée. Il

nous présenta des «Idées d'un pédagogue, professeur-directeur, sur ses expériences dans l'éducation». Un comité a pu être officiellement constitué, composé du Père Jos Klopp, de l'abbé Léon Muller, de M. Aloyse Bemtgen et de moi-même. Plus tard, M. Hubert Glesener nous a ralliés à la suite d'une cooptation. En des circonstances précises, ce comité peut être élargi grâce à la collaboration d'un certain nombre de membres qui ont accepté d'être à la disposition pour des questions relevant de leur compétence.

L'année 1979 a débuté par une réunion de travail dont l'objet était double: les activités du S.I.E.S.C. (Secrétariat international des enseignants secondaires catholiques) nous furent présentées par le collègue Aloyse Bemtgen, qui est lui-même depuis longtemps déjà membre du Conseil de cette organisation; d'autre part, nous avons à nouveau discuté sur le Tronc commun, que le gouvernement d'alors était en passe d'introduire dans notre système scolaire.

Le 24 novembre, nos membres étaient conviés à une causerie de M. le directeur Mathias Thinnes sur le thème: «D'Europaschoulen, é Vergleich mat onse Schoulen.» Comme toujours en de pareilles occasions, l'exposé fut suivi d'une discussion animée.

En cette période de l'année, nous avons plus particulièrement consacré notre attention au projet de loi portant planification des besoins en personnel enseignant dans l'enseignement postprimaire. Ce sont les étudiants qui nous avaient priés de participer à leurs discussions sur ce sujet important. Ils y avaient convié aussi les stagiaires. Un groupe de la Conférence St-Augustin s'est donc réuni le 29 novembre afin d'esquisser une prise de position.

Nous nous sommes rencontrés, ensuite, le 26 janvier 1980, entre étudiants, stagiaires et professeurs pour confronter nos idées. Sans avoir été à même de parvenir à une prise de position commune aux trois groupements, nous avons néanmoins pu rapprocher nos points de vue. Souhaitons que, à l'avenir, nous trouvions d'autres occasions de procéder à ce genre d'échange. En effet, une collaboration plus étroite entre étudiants, stagiaires et professeurs devrait en principe s'avérer bénéfique pour tout le monde.

Le 12 mars 1980, une «Table-Ronde» sur le thème «Problèmes de l'enseignement secondaire et technique» a été organisée à la Salle Mansfeld de la Bibliothèque Nationale. Les participants étaient M. J.-P. Roger Strainchamps, l'abbé Paul Colling, M. Armand Pündel, Soeur Danièle Faltz, M. Hubert Glesener et M. Norbert Feltgen.

Le 30 juin dernier, une réunion de travail a été consacrée à la préparation d'un rapport destiné à être présenté à la Rencontre annuelle du S.I.E.S.C. à Fribourg au Brisgau. «La tension entre enseignement et éducation dans la pratique scolaire», tel était le thème prévu pour cette Rencontre. Notre représentant devait être M. Aloyse Bemtgen.

Il convient de signaler, pour terminer, que notre participation aux travaux du S.I.E.S.C. a pu s'intensifier. Déjà en été 1979, une délégation de la Conférence St-Augustin, composée de M. Bemtgen et de Mlle Hitta Van Wersch, a pris part à la Rencontre de Kerkrade-Rolduc aux Pays-Bas (thème: «La liberté de l'enseignant – Contraintes légitimes et pressions abusives»). Nous avons surtout pu officiellement reprendre place au sein du Conseil de cette importante organisation Internationale. La Conférence St-Augustin y est représentée désormais par son président et M. Aloyse

Bemtgen. Ainsi j'ai participé moi-même aux travaux du Conseil qui ont eu lieu à Strasbourg du 4 au 6 janvier 1980. Je voudrais aussi mentionner dès à présent que la Rencontre annuelle de 1981 se tiendra à Graz en Autriche durant la première semaine du mois d'août. Le thème en sera: «Nouvelles valeurs et nouvelles formes d'éducation dans la famille chrétienne: défi à l'enseignant chrétien.» Avis aux amateurs! Il ne serait pas mauvais si nous pouvions y envoyer une forte délégation. Car ces contacts avec nos collègues étrangers peuvent être regardés comme fort précieux, voire indispensables.

Georges Goedert

# Die Schuldigkeit des ersten Gebotes

## Überlegungen zu einer rezenten Studie

Vom 20. Juni bis zum 8. August dieses Jahres erschienen in der katholischen Tageszeitung neun größere Artikelfolgen zum Thema: „Der Religionsunterricht in den staatlichen Sekundarschulen“. Anhand der 165 Fußnoten konnte der Leser ermesen, mit wieviel Fleiß und Sachkenntnis Religionsprofessor Emile Seiler das vielschichtige Material zusammengetragen hatte, welches das Schulabänderungsgesetz vom 10. Mai 1968 veranlaßt und die darauffolgenden Beanstandungen ausgelöst hatte.

Dementsprechend war mancherorts der Wunsch geäußert worden, die „Association Luxembourgeoise des Universitaires Catholiques“ (in Abkürzung ALUC genannt) möge diese Studie im Separatdruck herausgeben, um allen am öffentlichen Unterrichtswesen Interessierten die Möglichkeit zu geben, sich ein Urteil zu bilden und Besserungsvorschläge zu machen.

Doch allein schon vom finanziellen Standpunkt her erwies sich dieses Vorhaben als nicht realisierbar. Dann hat der Autor bloß die staatlichen Sekundarschulen im Auge gehabt, während es notwendig erscheint, das gesamte einheimische Schulsystem vor Augen zu haben, um ein adäquates Urteil fällen zu können. Der geschichtliche Werdegang im Luxemburger Schulsystem lief getrennt von demjenigen unserer Nachbarn und das Konzilsdekret vom 7. Dezember 1965 über die Religionsfreiheit, welches die Zustimmung unserer kirchlichen Instanzen veranlaßte, stand weder im Priesterrat der Diözese noch in der katholischen Öffentlichkeit getrennt zur Diskussion. Zu allem Überdruß wurden die wichtigsten Ausführungsbestimmungen zum Gesetz erst 1972, also vier Jahre später erlassen, nachdem bereits unhaltbare Zustände vorlagen, wobei die ausschlaggebende „Instruction Ministérielle“ vom 30. Juni 1972 weder im Mémorial noch im Courier de l'Education Nationale erschien, sondern bloß als Zirkular an die einzelnen Lyzeen verschickt wurde. Auch die finanziellen Beihilfen für die Privatschulen der Mädchen im Sekundarunterricht die vor dem Votum des Gesetzes angeboten worden waren, wurden niemals ausbezahlt – Gott sei Dank, möchte man nachträglich sagen.

Alles in allem: Wer sich durch die neun Folgen im Luxemburger Wort durchgearbeitet hat, kennt die Fakten, ohne daß ihm direkt auffällt, wie wenig Schulerfahrung beim Zustandekommen des Gesetzes Pate stand, wieviel Naivität, Unentschlossenheit und eine gewisse Doppelzüngigkeit sich im Staatrat und Parlament, ja allenthalben breit machten.

Nachträglich gilt es, diese

## BEGLEITUMSTÄNDE

gleichermaßen in Betracht zu ziehen, ohne die Notwendigkeit einer Reform und den guten Willen der Beteiligten, wenn auch in differenzierter Form, außer acht zu lassen. Durch nachträgliche Verteufelung einer Person, einer Partei, einer kirchlichen oder gesetzlichen Instanz wird nichts besser. Es soll daher von vornherein unterbleiben.

Beginnen wir mit der Berücksichtigung eines Synodenpapiers aus dem Jahre 1974, worin ein

### „HISTORISCHER ÜBERBLICK

über die religiöse Unterweisung in den Schulen“ geboten wird. Daraus erhellt, daß bis zur Neuordnung des Schulwesens unter holländischem Regime, also das ganze Mittelalter hindurch, nur Geistliche den Schulunterricht erteilten, wobei Religion als Hauptfach galt. Fiel aber die geistliche Vormundschaft aus, wie bei der Aufhebung des Jesuitenordens und während der Französischen Revolution, geriet die religiöse Unterweisung zumindest in einen Engpaß, da keine bischöfliche Zentralverwaltung in Luxemburg nach dem Rechten sehen konnte. Als mit Bischof Laurent ein apostolischer Vikar zu uns kam, war er auf das Wohlwollen des holländischen Königs angewiesen, um in Verbindung mit dem staatlichen Unterrichtswesen die religiöse Unterweisung sicherzustellen. Finanziell schien diese Lösung vorteilhaft, aber sie hatte zur Folge, daß der Religionsunterricht bis in die jüngste Zeit ein Politikum wurde, wo besonders in den Jahren 1881, 1893 und 1912 mit wechselndem Erfolg gefeilscht und nicht immer mit offenen Karten gespielt wurde. Über die jüngste Gesetzesänderung lesen wir im historischen Überblick bezüglich der dabei angewandten machtpolitischen Methoden folgendes: „. . . das Gesetz über die Schulreform von 1968 (wurde) einseitig durch eine kleine Gruppe von Rechts- und Linkspolitikern ausgehandelt . . . Als die katholischen Familien und die Erzieher darüber informiert wurden, lag der Text bereits unwiderruflich fest“ (s. 7/4). Soweit der geschichtliche Werdegang und die de facto-Situation des Religionsunterrichts bei uns bis zum 10. Mai 1968.

Ein weiteres Synodenpapier, das etwa zur selben Zeit den Mitgliedern der zuständigen Kommission ausgehändigt wurde, verdient Beachtung, weil es die Berechtigung dieser Situation nachweist, indem es die verschiedenen Einwürfe im Namen der Religionsfreiheit und des Gesellschaftspluralismus widerlegt. Seine Überschrift lautet:

### BEGRÜNDUNG DES RELIGIONSUNTERRICHTS

an öffentlichen Schulen. „Wir leben in einer pluralistischen Gesellschaft; der Pluralismus der Einstellungen macht vor der Schule nicht halt . . . Die Kommission 2 würde RU in der Schule gerechterweise ablehnen müssen, wenn es letztlich nur darum ginge, überholte Machtansprüche zu verteidigen . . . Im Gesamt der Meinungsvielfalt glaubt die Kirche nach wie vor, daß sie ihrem Auftrag gemäß für die religiöse Dimension im Menschen einzustehen hat . . . Die Kirche bietet ihren Dienst an der religiösen Unterweisung an . . . (1) – Die Einzelfächer der Schule führen den Jugendlichen oft an Grenzfragen heran, die nur in einer wohldurchdachten Weltanschauung oder im Glauben zu einer Lösung geführt werden können . . . Die Schule – sogar wenn sie als Globalziel nur Information voraussetzte – ist dem Jugendlichen mindestens die Antworten schuldig, die die Menschheit auf diese existentiellen Fragen gibt; zum Bereich dieser Antworten gehörten und gehören für eine ganz große Zahl Menschen die reli-

giösen Antworten . . . (2) – Unsere Verfassung sieht ausdrücklich „Religions- und Gewissensfreiheit“ vor (Art. 19 und 20). Konkret setzt dies voraus, daß diese Freiheiten auch positiv ermöglicht werden – selbstverständlich ohne Bevorzugungen einzelner gesellschaftlicher Gruppen auf Kosten anderer . . . ,Religionsfreiheit und Gewissensfreiheit‘ bedeuten ja nicht ‚freisein von‘, sondern ungehindert und unter Wahrung der Rechte anderer eine Überzeugung leben können . . . Wir sehen eine ( . . . ) un gerechtfertigte Parteinahme indirekter Art, wenn die religiöse Denkwelt aus der Staatsschule ausgeschlossen wird mit der Begründung, Staatsschule sei ‚eine Schule für alle‘ und Gruppeninteressen kirchlicher Art hätten hier keinen Platz . . . Indirekte Parteinahme sähen wir auch in dem systematischen Verschieben des RU auf die Eckstunden, oder in einem mehr oder weniger offenen Werben zur Abmeldung vom RU. (3) ,Kritisches Denken‘ gilt als oberstes Ziel moderner Schule. **K r i t i s c h e s D e n k e n** ist auch im religiösen Bereich unbedingt vonnöten, will man nicht in verkürzender Voreiligkeit Religion mit totaler Irrationalität gleichsetzen. Religion – zumindest christliche Religion – setzt Information und Wissen voraus, totale Bejahung der Vernunft einschließlich der Erkenntnis ihrer Grenzen . . . Wie kann er (der Studierende) kritisch – d.h. unterscheidend – Falsches von Wahrem trennend – vorgehen, wenn er nicht mindestens eine kompetente religiöse Information erhielt . . . (4) – Die Begründungsfrage des RU an Staatsschulen könnte auch von anderer Werte angegangen werden, z.B. **k u l t u r g e s c h i c h t l i c h** . . . in Bräuchen, Kunst, Musik, Literatur, Normen und Denkweisen . . . Ein weiterer Zugang wäre die **s o z i o l o g i s c h e** Begründung. Immerhin ist die große Mehrheit der Jugendlichen getauft und von ihrer Zahl her schon haben sie selbst und die Erziehungsberechtigten mindestens das Recht von der Schule eine Einführung in die religiöse Welt zu verlangen . . . Von Seiten der Eltern wird oft erwähnt, daß in unserem Schulwesen religiös denkende Eltern eigentlich überhaupt keine andere Wahl haben, ihre Kinder, vor allem die Jungen, als in den Staatsschulen zu schicken. Es ist ihr gutes Recht vom Staat zu erwarten, daß die religiöse Weiterbildung demnach im Fächerkanon mitberücksichtigt wird, dies um so mehr, wenn auch Andersdenkende in ihren Ansprüchen gleich behandelt werden . . . (5)“

Liest man diese Beweisführung, überkommt einen das aufrichtige Bedauern, daß diese ausgezeichneten Texte nicht schon 1968 zur Verfügung standen, als die ominösen drei Möglichkeiten – Religionsunterricht, Laienmoral oder keines von beiden – zur Diskussion standen. Aber die geschichtlichen Besonderheiten unseres Mittelschulunterrichts bestanden schon damals und ebenso galt die Begründung für einen zweckentsprechenden Religions- und Moralunterricht. Doch man berief sich von Amts wegen ausschließlich auf das Konzilsdekret „*Dignitatis Humanae*“, so als ob automatisch Geschichts- und Vernunftgründe außer Kraft getreten wären.

Was besagt diese Erklärung über die

### RELIGIONSFREIHEIT,

die seit November 1963 dem Konzil vorlag und nach verschiedenen Abänderungen am 7. Dezember, mithin am Vorabend des Konzilschlusses, feierlich verkündet wurde?

„Das Recht auf Religionsfreiheit und seine Ausübung beruhen auf der Würde der menschlichen Person (Artikel 2). Die Verwirklichung und Ausübung der Religion . . . können von einer rein menschlichen Gewalt weder befohlen noch verhindert

werden (Art. 3). Die Religionsgemeinschaften dürfen nicht scheinbar Zwang, unehrenhafte oder ungehörige Überredung anwenden, weil das ein Mißbrauch des eigenen Rechts wäre (Art. 4). Die Eltern haben das Recht, die Art der religiösen Erziehung ihrer Kinder gemäß ihrer eigenen religiösen Überzeugung zu bestimmen. Daher muß von seiten der staatlichen Gewalt das Recht der Eltern anerkannt werden, in wahrer Freiheit Schulen und andere Erziehungseinrichtungen zu wählen und aufgrund dieser Wahlfreiheit dürfen ihnen weder direkt noch indirekt irgendwelche ungerechten Lasten auferlegt werden“ (Art. 5).

Man könnte die logische Denkfähigkeit der in der Spezialkommission engagierten Konzilsväter anzweifeln, wenn man nicht vor Augen hätte, was Mario von Galli in einer Stellungnahme dazu im Westdeutschen Rundfunk über das Zweite Vatikanum erklärte: „In gewissem Sinn bedeutet die Erklärung zur Religionsfreiheit das älteste aller Konzilsdokumente. Es ist nämlich neben der Judenerklärung das einzige, das Papst Johannes XXIII. höchstpersönlich in diesem Konzil behandelt wissen wollte . . . Der Gegenstand der eigentlichen Aussage ist ein sehr begrenzter. Es wird der einzelnen Person, gleich welcher Religion oder auch dem Religionslosen, in religiöser Hinsicht ein Freiheitsraum zugesichert, in den sich der Staat und überhaupt eine äußere Macht nicht einmischen darf . . . Welche Folgen wird diese Erklärung haben in der Zukunft? . . . die Bewahrungstendenz wird sich weitgehend und aus Respekt vor der Personwürde in eine Bewährungstendenz verwandeln . . . Auf den Entscheidungsschritten kommt es an, und der benötigt eben einen Raum der Entscheidungsfreiheit. Das steht nicht in der Erklärung, aber es folgt aus ihrer Begründung.“ (Konzil als Prozeß, Köln, S.274-276).

Das geht sehr weit, aber es reicht nicht aus zur Legitimierung von Artikel 48 des allgemein heutzutage beanstandeten Gesetzes vom 10. Mai 1968.

Professor J.P. Fischbach hat seinerseits in der Wochenbeilage des LW in neun Folgen vom 3.2.66 bis 28.4.66 über „Das Bemühen der Kirche um eine ausgewogene Erklärung über die Religionsfreiheit“ geschrieben, wobei er den mehrmals wiederholten Ausspruch des Berichterstatters De Smedt von Bruges zitiert: „Es scheint nicht möglich zu sein, eine Formel zu finden, mit der die öffentliche Gewalt, falls sie eine schlechte Gesinnung hegt, nicht Mißbrauch treiben könnte“ (LW 24.3.65).

Dieser Mißbrauch ereignete sich leider, als für das

### SCHULABÄNDERUNGSGESETZ

vom 10. Mai 1968 (Loi du 10 mai 1968 portant réforme de l'enseignement Titre VI: De l'enseignement secondaire der Artikel 48 zustande kam:

„L'enseignement secondaire comporte un cours d'instruction religieuse et morale et un cours de morale laïque.

Sur déclaration écrite adressée au directeur de l'établissement par la personne investie du droit d'éducation, tout élève sera inscrit soit au cours d'instruction religieuse et morale, soit au cours de morale laïque.

Sur déclaration écrite de la même personne, tout élève sera dispensé de la fréquentation de l'un et de l'autre de ces cours.“

Diese wenigen, man möchte sagen, nackten Worte beinhalten zweierlei, wenn man sie genau abwägt:

1. Die staatlichen Sekundarschulen möchten nicht direkt ‚wertneutral‘ sein, denn sie bieten eine religiös-moralische, bez. bloß moralische Orientierung an;
2. sie überlassen jedoch die Entscheidung zwischen beiden Angeboten dem Erziehungsberechtigten.

Indirekt wird aber für die ‚Wertneutralität‘ geworben, wenn der Erziehungsberechtigte aus irgendwelchen Gründen beide Angebote ablehnen kann, wobei aufgrund der Großjährigkeit der betreffende Schüler mit 18 Jahren diese Wahl selber treffen darf. Widersprüchlich klingt es zudem, wenn die „personne investie du droit d'éducation“ nur über die „instruction“ ihres Schutzbefohlenen befinden soll, wo doch Formation und Information zusammengehören und in anderen Fächern eine „éducation artistique, musicale, physique“ möglich ist.

Wie stellt sich Artikel 48 des Abänderungsgesetzes zum Konzilsdekret

## ÜBER DIE RELIGIÖSE FREIHEIT?

Direkt kann auch hier nur Rede gehen, wie schon der Titel sagt, über die Entscheidungsfreiheit, die nach Mario von Galli statt der bisherigen Bewahrungstendenz eine reelle Bewährungstendenz bezweckt. Sobald aber Erziehungsberechtigte – ‚beauftragte‘ wäre besser – angesprochen werden, gilt für sie die am 28. Oktober 1965, also kurz vorher, proklamierte konziliare Erklärung über die christliche Erziehung. Wir lesen dort: „Da die Eltern ihren Kindern das Leben schenken, haben sie die überaus schwere Verpflichtung zur Kindererziehung . . . Entsprechend dem Subsidiaritätsprinzip kommt dem Staat die Pflicht zu, die Erziehung in die Hand zu nehmen, wenn die Initiativen der Eltern und anderer Gemeinschaften nicht genügen, immer aber unter Beachtung des elterlichen Willens (Art. 3). Die Eltern erinnert die Kirche an die ihnen auferlegte schwere Verantwortung, alles zu veranlassen und auch zu fordern . . . , daß mit der profanen auch die christliche Ausbildung gleichen Schritt hält“ (Art. 7).

Mit letzterem Ausdruck „Ausbildung“ sind wir der „instruction religieuse et morale, resp. morale laïque“ wieder näher gekommen, die ihrerseits nach einer adäquaten Auslegung in entsprechenden Ausführungsbestimmungen verlangen. Doch möchten wir zuvor noch für den Nachweis der gegenseitigen Ergänzung (complémentarité) beider Konzilsdekrete folgenden

## VERGLEICH

gebrauchen.

In verkehrsschwachen Stunden sind vielerorts die Verkehrsampeln auf „Blinklicht“ umgestellt, d.h. man darf durchfahren, wenn die Straße frei ist. Es geschieht jedoch auf eigene Gefahr und unter der ausdrücklichen Voraussetzung, daß man die allgemeinen Regeln der Vorfahrt beachtet. Auch hier gibt es nur eine bedingte Freiheit. Das gleiche gilt für das Recht auf Religionsfreiheit. Die Eltern werden damit nicht von ihrer Erziehungspflicht entbunden und der mit 18 Jahren großjährig gewordene Ju-

gendliche übernimmt von seinen Eltern die gleiche Pflicht, für passende Glaubensinformation zu sorgen und dementsprechend sein Leben christlich zu gestalten, wofern sein Gewissen ihn dazu anhält. Aufgrund der Subsidiarität ist der Staat seinerseits dazu gehalten, ihm diese Entscheidungsmöglichkeit anzubieten.

So und nicht anders haben

## IN UNSEREN NACHBARLÄNDERN

die zuständigen Organe die Konzilsdekrete über Religionsfreiheit und christliche Erziehung zumindest stillschweigend ausgelegt. Bis auf den heutigen Tag ist es auch dem fanatischsten Religionsgegner nicht eingefallen, nach dem Zweiten vatikanischen Konzil die wertneutrale, lies religionslose, Schulerziehung zu beantragen. In Belgien gilt folgendes: Les élèves des écoles officielles (de l'Etat, de la Commune, etc). sont tenus „d'inscrire à leur programme, depuis la première année primaire jusqu'à la dernière année du secondaire – soit pendant douze ans – un des quatre cours de religion (catholique, protestante, israélite, islamique) ou le cours de morale (non-confessionnelle), gemäß Zitat von E. Seiler im LW 2.2.80. In der Bundesrepublik Deutschland ist der Religionsunterricht laut Artikel 7 des Grundgesetzes ordentliches Lehrfach in den öffentlichen Schulen bis zum Hochschulstudium (E. Seiler ebendort). Doch kann laut persönlicher Information entsprechende Dispens beantragt werden, wobei es, je nach Land, verschiedenartige Regelungen gibt, weil das Unterrichtswesen nicht dem Bund, sondern den Ländern unterstellt ist. Die Ausweichmöglichkeit in die Laienmoral gibt es in Deutschland nicht. – In Frankreich gilt noch immer die Trennung von Kirche und Staat, so daß kein Religionsunterricht in staatlichen Schulen erteilt werden kann. Dafür muß aber der Mittwoch nachmittag von jeder schulischen Verpflichtung zugunsten des Religionsunterrichts frei bleiben. Zudem verfügen einige sehr alte Pariser Lyzeen (und in der Provinz?) über staatlich besoldete Religionslehrer und zweckentsprechende Räumlichkeiten aufgrund gesetzlicher Bestimmungen, die das Regime der Trennung nicht erfaßte. Schließlich gilt im früheren Reichsland Elsaß-Lothringen auch nach der Rückkehr an Frankreich die alte Schulordnung mit einer wöchentlichen Religionsstunde (bis 1976 waren es zwei), wobei parallel und obligatorisch Laienmoral ohne tendenziösen Hintergrund erteilt wird.

Spätestens hier muß dann auf den wesentlichen Unterschied hingewiesen werden, der zwischen den Nachbarländern und Luxemburg in puncto Schulwesen besteht. Dort gibt es

## SCHULE IN FREIER TRÄGERSCHAFT,

bei uns ist der staatliche Unterricht bis auf wenige Ausnahmen obligatorisch. Dabei droht er in den Privatinstitutionen (Mädchenpensionaten und Spezialklassen für Behinderte) wegen mangelnder Lehrkräfte und finanzieller Engpässe zusammenzubrechen. In Deutschland dagegen werden Schulen in kirchlicher Trägerschaft vom Staate „bezuschußt“, was den Unterhalt der Gebäude und die Besoldung des Lehrerkorps betrifft. Je nach den einzelnen Ländern kann diese Unkostenbeteiligung bis zu 80 % betragen. Weshalb hat man in Luxemburg dies nie ernstlich erwogen, weder kirchli-

cherseits noch von Staatswegen? Auch in Belgien und Frankreich gibt es diese Finanzhilfen bei freier Trägerschaft, wofern gewisse Mindestbedingungen inbezug auf Schülerzahl, Lehrbefähigung und Wohnkomfort erfüllt sind.

Eine letzte Feststellung sei uns gestattet, bevor wir die nachteiligen Auswirkungen des Abänderungsgesetzes vom 10. Mai 1968 vorlegen. Gemeint ist

## DIE DÜRFTIGE FORMULIERUNG

von Artikel 48 ohne geistig-kulturellen Bezug, als ob im Erziehungsministerium nie jemand über die „Primauté du spirituel“ geschrieben und es sich lediglich um einen der Fakultativkurse handele, von denen der letzte Satz von Artikel 49 handelt. Allerdings stand dieses Angebot damals noch an erster Stelle.

Vergebens sucht man auch im 27seitigen

### „EXPOSE DES MOTIFS“

eine glaubwürdige Motivierung für diese sibyllenhafte Logik: L'enseignement secondaire comporte un cours de . . . Sur déclaration écrite . . . , tout élève sera inscrit soit . . . soit . . . Sur déclaration écrite . . . tout élève sera dispensé de la fréquentation de l'un et de l'autre de ces cours. Es geht u.a. darin Rede vom Minerval, von Berufsberatung, von weiteren Sektionen für fremde Sprachen, vom Conseil d'éducation . . . , aber die Verstümmelung des bisherigen Religionsunterrichts wird mit keinem Wort erwähnt. Lediglich zwei Sätze schienen mir von allgemeiner Bedeutung – Seite 1: L'école risque souvent de faillir à sa mission qui est de préparer à la vie. (Das dürfte seit dem 10. Mai 1968 zutreffen) – S.3: Un dernier principe, auquel se rallient tous les pédagogues d'aujourd'hui, est celui du renforcement du caractère éducatif de l'enseignement. La valeur d'un homme ne se mesure pas uniquement à la somme de ses connaissances, ni même au degré de sa formation professionnelle, mais encore et surtout à ses qualités d'ordre moral, à ses vertus civiques, sociales et chrétiennes, bref à son comportement profondément ,humain' . . .“

Soweit die theoretische Zielsetzung der damaligen Gesetzgeber und nun

## DAS PRAKTISCHE RESULTAT

nach 11jähriger Laufzeit, laut Em. Seiler im LW 10.7.80. Um die Sache zu verdeutlichen und zu vereinfachen, begnügen wir uns mit dem Zahlenmaterial aus dem 1. Jahr der 3 Möglichkeiten (68/69, = A) und dem zuletzt verfügbaren (78/79, = B). Vergleich A und B für Religionsunterricht (RU), Laienmoral (LM) und Dispens (D).

A.:	85,6 % Teilnehmer am RU,	wovon 90,1 % auf Septima und 76,9 % auf Prima
	12,4 % Teilnehmer an LM,	wovon 9,2 % auf Septima und 17,2 % auf Prima
	2,0 % mit vollständiger D,	wovon 0,7 % auf Septima und 5,9 % auf Prima
B.:	68,5 % Teilnehmer am RU,	wovon 84,6 % auf Septima und 23,7 % auf Prima
	7,9 % Teilnehmer an LM,	wovon 12,9 % auf Septima und 1,4 % auf Prima
	23,6 vollständige Dispens	wovon 2,5 % auf Septima und 74,9 % auf Prima

Hinter diesem nackten Zahlenmaterial verbirgt sich manch traurige Wahrheit, weil im letzten Vergleichsjahr, d.h. 78/79 nur mehr 23,7 %, also weniger als ein Viertel aller Primaner eine ihrer Allgemeinbildung entsprechende religiöse Information beanspruchten.

Wieviele taten es dabei nur auf formellen Wunsch ihrer Eltern hin, nach mancher Diskussion, was sich durch unregelmäßige, widerspruchsvolle Teilnahme bemerkbar machte?

Wieviele nutzten diese Zeit zu anderswärtiger Beschäftigung, weil Religion kein Examensfach mehr ist und zum Aufstieg auch in den anderen Klassen unberücksichtigt bleibt?

Wieviele voll dispensierte Schüler schließlich verbrachten diese zweimalige Stunde zum Zeitvertreib irgendwoanders, weil bei Eckstunden (8-9 u. 11-12 Uhr) keine spätere Anfahrt oder frühere Heimfahrt geboten wurde?

Diese drei Fakten, gemeinsam betrachtet, ergeben für das Religionsfach ein zumindest unguutes, vielfach abwertendes Gefühl bei den Teilnahmewilligen, bei den Teilnahmeverweigerern und nicht zuletzt bei den Kursusbeauftragten. Dabei sollte der Religionsunterricht gemäß von Galli's Kommentar zum Konzilsdekret „Dignitatis Humanae“ von der Bewahrungs- zur Bewährungspraxis führen. Wir wagen zu behaupten, daß unter den gegenwärtigen Umständen diese an und für sich gesunde Einstellung eher die Ausnahme bildet.

Nur eine Statistik ermöglicht einen gewissen Lichtblick, je nachdem man die Mädchen der privaten Pensionate bei der Übersicht miteinzieht (a) oder sie wegläßt (b). Hier das uns von Emile Seiler telefonisch mitgeteilte Zahlenmaterial:

1968/69 für Septima	94,1% (a)	für Prima	77,3% (a)
	89,8% (b)		67,0% (b)
1978/79 für Septima	86,0% (a)	für Prima	30,9% (a)
	82,7% (b)		19,9% (b)

Allerdings „von den Sekundarschülerinnen waren 1968/69 ganze 39,1% (also über ein Drittel!) in katholischen Schulen; das waren 1500 Schülerinnen. Im Schuljahr 1978/79 waren es noch 15,3% oder 699 Schülerinnen“ (LW: Der Religionsunterricht . . , 28.6.80).

Welches Gefühl haben übrigens die Beteiligten Lehrer und Schüler der *Laienmoral*? Wenn man dem Wortführer des „Groupe de travail ministériel pour la morale laïque“ Glauben schenken darf, wie er sich im Bulletin APESS 1980/1 äußert, so ist ihm beim ständigen Rückgang von 12,4 auf 7,9 % Kursusteilnehmern innerhalb von 11 Jahren auch nicht wohl zu Mute. Man muß zunächst die Befürworter der LM für ihre Ausdauer bewundern, speziell nach dem geringen Erfolg dieser 2. Möglichkeit letztthin in den Primärschulen der Stadt Luxemburg. Dann scheint ihr Vorschlag nicht gerade fair, mit Hilfe eines Zwitterdings: „éducation morale“ die 3. Möglichkeit aus der Welt zu schaffen. Es entspräche dies der einstimmig votierten Erklärung der Rechte des Kindes durch die Vereinten Nationen. Einerseits scheint es fraglich, was eine Moral zustande bringt „enseigné(e) . . d'après un programme laïque, indépendant de toute confession et de tout système de pensée préalablement établis“. Anderer-

seits könnte ich mir trotz 40jähriger Schulerfahrung nicht vorstellen, wie man Sekundarschüler während sieben Jahren Moral „d'après un programme à caractère plus spécifiquement religieux ou idéologique proposé par une communauté confessionnelle ou philosophique“ lehrt. Die Zeiten der Bewahrung bloß durch Gebete sind nun glücklicherweise endgültig vorbei; die Bewahrung in praktischer Gottes- und Nächstenliebe ist endlich angebrochen. Allerdings kann ich mir vorstellen, daß die christliche Moral das von den Vereinten Nationen gesteckte Ziel eher und sicherer erreicht als die in jeder Hinsicht unabhängige Laienmoral.

## VORSCHLÄGE FÜR EINE ÄNDERUNG

überschreibt Emile Seiler im LW vom 8. August 1980 seine neunte und letzte Folge. Die darin vertretenen Leitsätze sind derart selbstverständlich, daß man sie auch ohne Wiedergabe des vollen Wortlauts vollends gutheißen kann. Hier die Überschriften:

1. **D i s p e n s** darf nicht mehr Freizeit bedeuten. (Es genügt die Instruktion von 1972 in Erinnerung zu rufen, daß jeder Schüler 30 Stunden pro Woche zu belegen hat).
2. Jeder Schüler soll eine **moralische Ausbildung** bekommen.
3. Das **S t a t u t** des Religionsunterrichts muß revalorisiert werden. Hier sind besonders die Unterabteilungen wichtig.
  - a) Der Religionsunterricht muß wieder als normales Schulfach für die Versetzung in die nächstfolgende Klasse zählen, weil sonst kein festes Programm mehr behandelt werden kann und die Willkür der Schüler zu mangelnder Disziplin führt. Sowohl in Ostfrankreich wie in Belgien und Deutschland ist diese Praxis selbstverständlich.
  - b) Verschiedene **diskriminierende Maßnahmen** müssen abgestellt werden; beispielsweise steht seit 1974 der RU bei der Aufzählung der Fächer nicht mehr vorne da er zum B-Fach ohne Punktbewertung degradiert wurde. Mittlerweile ist er an die letzte Stelle gerutscht, noch hinter den Turnunterricht. Auch soll es vorkommen, daß die offenen Felder für RU und LM auf den Zeugnissen nicht oder nur mangelhaft ausgefüllt werden, so daß vom Schüler oder seinen Eltern nach Bedarf dort manipuliert werden kann. – Während der sogenannten **Prüfungszeit** scheinen die Unterrichtsstunden besonders zu leiden, weil dann punktbewertete Fächer das Vorrecht haben. – Durch Rundschreiben wurden bislang alle Schüler gegen Ende des 3. Trimesters aufgefordert, eine etwaige **Optionsänderung** für RU, LM oder Dispens im Schulsekretariat zu melden. Diesbezügliche **Vordrucke** scheinen gebraucht zu werden, wo man durch Ankreuzen und Unterschrift seinen Entscheid bekannt machen kann, was manche als regelrechte Aufforderung zum Verlassen von RU und LM betrachten. Einzelne Schüler verzögern ihren Entscheid, bis sie den Namen des Religionslehrers erfahren haben.– Schließlich ist es nicht gleich, ob bei Ausfall des Religionslehrers ein graduierter Laie oder Priester die Vertretung übernimmt. Im ersteren Fall muß der Betreffende zunächst sein Stundensoll erfüllen, bevor er Überstunden leisten darf. Für die Laienmoral wird diese Aushilfe als normale Arbeitszeit honoriert . . .

Solche und ähnliche Diskriminierungen kann man bei Em. Seiler nachlesen. Uns scheint vor allem wichtig, daß

## DER SEELSORGER-POSTEN

wieder an allen mittleren Lehranstalten besetzt wird, wie es ehemals der Fall war. Als Bezugsperson kann nur er vermitteln zwischen dem Direktor und Kollegen bei etwaigen Kompetenz- und Disziplinschwierigkeiten mit den Schülern. Er wird auch Sorge tragen, daß das sogen. Zielspektrum des RU im postprimären Bereich den Richtlinien des Synodenbeschlusses vom 1. März 1976 entspricht, die da lauten:

Sinnfragen wecken, über die christliche Glaubensantwort informieren, Entscheidungen vorbereiten, zum engagierten Handeln motivieren.

Nur auf diese Weise wird es auch möglich sein, wie es dort heißt, daß die Ehrlichkeit, Toleranz, Kompetenz und Glaubwürdigkeit des Religionslehrers selber zur Verkündigung werden, damit könnten auch manche Beschwerden hinfällig werden, die seinerzeit im „Compte-rendu condensé des entretiens . . . mars-avril 1973“ zu Papier gebracht worden waren.

Es bleiben nur noch die

## BEIDEN ÜBERSCHRIFTEN ZU

motivieren, damit aus den mannigfachen Daten, Fakten, Beschwerden und Wünschen ein Ganzes wird.

„Überlegungen“ lautet zunächst der Untertitel, weil die Wirkung bei der kontinuierlichen Lektüre von E. Seilers neun Folgen eine ganz andere ist, wie wenn man sie in zeitlichen Abständen zur Kenntnis nimmt und – das Vorausgegangene nicht mehr präsent hat. Im ersteren Fall aber sieht man klar, wie unser mühsam aufgebautes katholisches Schul- und Erziehungssystem allmählich zerbröckelt. Ohne dies im einzelnen bedauern zu wollen, wird man doch den Eindruck nicht los, daß wir uns auf einer bedenklichen Talfahrt befinden, wo der Ausspruch aus Goethe's Faust berechtigt scheint: „Heinrich, mir graut vor dir!“

Mit dem Namen ‚Heinrich‘ können Offizielle und Private, Leute verschiedener Berufe und Stände, Leute von gestern und heute, Freunde und Gegner gemeint sein. Es können Menschen wie du und ich sich angesprochen fühlen, so daß ich zu behaupten wage: Mir graut vor mir selber, wenn es so weiter geht und ich zur Besserung nicht meinen bescheidenen Beitrag leiste!

Das Wort „Überlegungen“ steht auch deshalb im Untertitel, weil zu den Fakten meines Mitbruders die Konzilsdekrete und Synodalbeschlüsse hinzukommen und damit die soziologische Dimension einen historisch-dogmatischen Hintergrund erhält. Das erinnert irgendwie an den Merkspruch des berühmten Kanzelredners Lacordaire, der in einer ähnlichen Situation erklärte: „Wenn alles verloren zu schein scheint, dann ist die Stunde der hochherzigen Seelen gekommen. Die alte Kirche weinte nicht, sie betete und hoffte“.

Das bewog mich auch, als Haupttitel die Überschrift eines geistlichen Singspiels zu wählen, das Mozart, kaum 11jährig, in Salzburg komponierte. Als

### „SCHULDIGKEIT DES ERSTEN GEBOTES“

schreibt der junge Komponist erklärend hinzu: „Du sollst den Herrn, Deinen Gott lieben von ganzem Deinem Herzen, von Deiner ganzen Seele, von Deinem Gemüth, und aus allen Deinen Kräften“. Während anderthalb Stunden ringen mit beschwingten Weisen Gerechtigkeit und Barmherzigkeit, Christgeist und Weltgeist um eine Menschenseele. Zum Abschluß erklären die Ersteren dann in einem Duett von unwiderstehlicher Schönheit: „Es soll an der Gnade niemals fehlen, wenn der Mensch das Seine tut“.

Weshalb sollte „die Schuldigkeit des ersten Gebotes“ nicht auch auf die derzeitigen Schulprobleme bei uns anwendbar sein? Wofür jeder Beteiligte: Staat und Kirche, Lehrer und Schüler das Seine tut, und wir alle das Unrige, weshalb sollte dann „klein Mozarts mit Komponierung der Musik“ nicht Recht behalten. „Es soll an der Gnade niemals fehlen, wenn der Mensch das Seine tut!“

P.S. Mittlerweile ist die von Emile Seiler erstellte Situationsanalyse „Der Religionsunterricht in den staatlichen Sekundarschulen“ trotz allem im Separatdruck zum Selbstkostenpreis von 100 F erschienen. Wir können sie zum besseren Verständnis der Problematik nur empfehlen, umso mehr sie mit verschiedenen graphischen Darstellungen bereichert ist. D.Red.

BEIM BERLINER KATHOLIKENTAG

# Religionsunterricht in der Kontroverse

Nicht bloß in Luxemburg tun wir uns zur Zeit mit dem Religionsunterricht schwer. Die Sorge um zeitgemäße und zugleich doktrinell fundierte Glaubensunterweisung scheint weltweit geworden zu sein, wofern man der apostolischen Exhortatio vom 16. Oktober 1979 mit ihren neun Kapiteln und 73 Nummern die gebührende Aufmerksamkeit schenkt.

Auf diese Ausführungen Roms nahm auch der (damals noch amtierende) Trierer Bischof Bernhard Stein Bezug, als er beim Treffpunkt für Religionslehrer und Gemeindekatecheten in Berlin über „Aktuelle Fragen des Religionsunterrichts“ referierte. Lakonisch war diese Ansage im Programmheft, um so mehr sie mit Bücherchau, Vorträgen und Teestube verbunden war. Schon tags darauf erregte der kurze Bericht des Pressediensts teils Staunen, teils Heiterkeit, weil er die seltsame Überschrift trug: „In der Kirche nicht ‚Schwarzer Peter‘ spielen!“ Ebenso wenig entsprach die Zusammenfassung des Vortrags den wohlausgewogenen Überlegungen, die der ehemalige Lehrersohn zum kontrovertierten Thema machte.

Gehen wir näher darauf ein. Seine Ausführungen stellte Bischof Stein unter das Motto des Katholikentags: „Christi Liebe ist stärker“ mit der Ergänzung „– stärker als religionspädagogische Kontroversen.“ Damit durfte auch die Zweiteilung des Vortrags gegeben sein: A) Welche Problemfelder gibt es zur Zeit in der religiösen Unterweisung und B) Wie können sie überwunden werden? Allerdings gebrauchte der Autor diese Fragestellung nicht; er wählte vielmehr 26 Leitsätze, die er schwerpunktmäßig erläuterte. Zwecks besserer Übersicht bevorzugen wir jedoch nachstehend die Zweiteilung.

## A) PROBLEMFELDER

gibt es in der heutigen Katechese mannigfach. Sie beziehen sich auf die Lehrer, die Schule und vor allem auf die Adressaten wobei man die verschiedene Aufbereitung des Lehrstoffs nicht übersehen sollte, die sich aus dieser breitgefächerten Problematik ergibt und die erst im 2. Teil zur Sprache kommt.

Was die *Religionslehrer* betrifft, gibt es Altersunterschiede bis zu 40 Jahren. Die ältesten unter ihnen huldigten die längste Zeit noch der kerygmatischen Auffassung, wo gemäß Handbuch, lies Katechismus, der Glaubensinhalt wahrheitsgetreu zu vermitteln war. Dann kam die hermeneutische Methode am Ende der sechziger Jahre auf, welche vor allem authentische Texte, solche der Bibel und literarische, fachgerecht in-

terpretieren wollte. „Wiederum einige Jahre später wurden Religionslehrer herangebildet, die mehr schülerorientiert, lebensorientiert, problemorientiert an die Sache des Glaubens heranzugehen gewohnt sind.“(Seite 18 des Manuskripts). Das führt naturgemäß zu weiteren Konflikten, je nachdem man spirituelle Akzente, soziale Ziele oder politische Auseinandersetzungen bevorzugt. Bischof Stein meint wohl: „Vom Evangelium her gibt es keine legitime Spiritualität ohne Engagement für den Mitmenschen. Und es gibt auch keine legitime Spiritualität ohne politische Dimension“ (Man.S.7). Aber aus der Praxis wissen Eltern, Schuldirektoren und Lehrerkollegen, zu welchen Auswüchsen diese Verallgemeinerung mancherorts die Schüler geführt hat.

Doch kommen wir zum Problemfeld Nummer 2, was sich aus dem derzeitigen geistigen Standort der *Schule* ergibt. Früher konnte der Religionslehrer durch das Schulgebet, durch die Mitwirkung der christlichen Familie und Pfarrgemeinde auf Vorhandenem aufbauen. Abhanden gekommen ist uns mittlerweile die Einbettung des Religionsunterrichts in sogenannte religiöse Sozialisationsfelder, die früher vom Geschichts-, Gesang- und Volkskundeunterricht geschaffen wurden. Die christlich geprägte Umwelt fehlt heutzutage fast vollständig. Darf man sich da wundern, wenn rein schulmäßig das Interesse gering bleibt und religiöse Praxis überhaupt nicht zustande kommt?

Damit sind die *Adressaten* der Glaubensunterweisung bereits angesprochen. Sie kommen aus einer profanen Welt, wo zu 70 % nicht mehr gebetet wird, kein Kreuz mehr an der Wand hängt und keine religiösen Feste und Gebräuche mehr Geltung haben. Diese Kinder wissen überhaupt nicht zu beten, wissen nicht einmal, wer Jesus ist und kennen daher auch nicht die Grundbegriffe des Glaubens. Für solche Schüler bleibt der alte Katechismus, trotz aller Mühewaltung des Katecheten, ein Buch mit sieben Siegeln. Man versteht auch, gemäß Stein, daß die Religionsbücher dauernd wechseln und für jede Stufe zumindest vier verschiedene Handreichungen angeboten werden. Sogar der Mißmut katholischer Eltern wird verständlich, wenn sie die Katecheten für die Verunsicherung ihrer Kinder verantwortlich machen, die jetzt alles in Frage stellen und für religiöse Praxis nur mehr schwer zu haben sind.

Zusammenfassend darf man sagen, daß es zur Zeit für religionspädagogische Kontroversen auch in der Bundesrepublik reichlich Stoff gibt. Ein junger, durchaus sympathischer und fähiger Religionslehrer in einer Realschule erklärte mir neulich die Verhältnisse in Nordrhein-Westfalen folgendermaßen – in der Bundesrepublik untersteht das Schulwesen den einzelnen Landesregierungen: „Ich habe in meinen Klassen kaum Abmeldungen vom Religionsunterricht. Aber ich bin mir bewußt, in der Schule nur noch geduldet zu sein. Der Lehrer bleibt gemäß Schulordnung im Saal, während ich Unterricht erteile. Er darf sich privat beschäftigen, doch die zweimal 45 Minuten zählen so, als ob er Unterricht erteile.“

Darf es da wundernehmen, wenn Bischof Stein Konfliktsituationen nach Möglichkeit zu verhindern sucht, indem er die einzelnen Kontroversfragen analysiert und das Gute aus ihnen herausholt. Unmögliche Situationen bleiben nur wenige. Die Art, wie er als erfahrener Schulpraktiker dies anstellt, verdient ehrliche Anerkennung, wenn auch nicht immer Zustimmung.

## B) ÜBERWINDUNG DER ANGEPEILTEN PROBLEMFELDER

Geben wir zunächst zu, daß es im kirchlichen Erziehungsbereich Gruppen gibt, die einander nicht mehr trauen und sich gegenseitig die Gläubigkeit absprechen. Aufgrund dieser Spannungen sind Mauern aufgerichtet worden, ähnlich derjenigen von Berlin. Da gehen alle Energien drauf und es gilt, allmählich diese Spannungen zu entladen gemäß den verschiedenen Gnadengaben, die Paulus in 1 Kor 12 aufzählt (Man. S.5-6). Dabei soll man nicht vergessen, daß Katechese und Theologie auf gleiche Weise reagieren, wie „Catechesi tradendae“ in Nummer 61 ausdrücklich sagt: Die Erschütterungen der Theologie sind immer auch eine Erschütterung der Katechese (Man. S.9). Gegensätze soll man nicht verkleistern, sondern durch ehrliche Aussprache zu überwinden suchen. Überhaupt sollen Unterschiede in der Auffassung nicht sofort als Gegensätze erklärt werden. Oft führen sie zu einer Bereicherung, weil auf diese Weise die Jüngeren einen besseren Überblick gewinnen, statt auf ihrem Standpunkt zu beharren. Die Älteren ihrerseits fühlen sich eher geneigt, ihre Meinung zu revidieren. Auf diese Weise wird es möglich, daß aus Feinden nur mehr Gegner bleiben. Vielleicht entsteht daraus sogar eine echte Freundschaft, weil die Gesprächspartner ihre spezifische Begabung erkennen, das sogenannte Charisma, aufgrund dessen es zu einem kreativen Dialog kommt (Man. S.4-5).

Nachdem Stein diese Allgemeinnormen einer gesunden Religionsforschung aufgestellt hat, kommt er auf den „Modellfall: Neues Testament“ zu sprechen (Man. S.7-8), um daraus den Werdegang der jeweiligen Glaubensverkündigung im Laufe der Jahrhunderte zu erklären. Es ist dies der interessanteste Abschnitt des facettenreichen Vortrags, der aber leicht zu Mißbräuchen führt, wenn man mit dieser Entwicklungstheorie spielt, d.h. allzu leichtfertig umgeht.

Beschäftigen wir uns zunächst mit dem Modellfall Neues Testament. In der Kirche gab es von jeher vier verschiedene Evangelien, deren Eigenart man sorgsam hütete, ohne daraus eine offizielle Evangelienharmonie zu basteln. Als Schema hätte das berühmte Diatesseron dienen können. Aber es wurde abgelehnt, woraus Stein schlussfolgert, die Kirche sei von Gründertagen her für *Pluralität*. Anschließend geht der Autor dem Entwicklungsprozeß der Glaubenswissenschaft nach. Am Anfang dürfte die *Bischofstheologie* von Augustinus, Chrysostomus, Ambrosius u.a. stehen mit sozialem, lebenspraktischem Akzent. Sie wurde von der *Mönchstheologie* – Stein gebraucht diesen Ausdruck nicht – abgelöst. Ihre Vertreter, etwa Meister Eckehart, Johannes Tauler und Heinrich Seuser, taten sich gleichzeitig als große Prediger und als geistliche Leiter von Männer- und Frauenklöstern hervor. Eigentliche *Fachtheologie* gab es dann seit dem 13. Jahrhundert mit ihren wissenschaftlichen Disputen bis auf den heutigen Tag. Ihr stellt Stein mit Berufung auf den Vorsitzenden des deutschen Katechetenvereins Adolf Exeler die sogenannte *Theologia publica* gegenüber, die innerhalb der Erwachsenenbildung und durch die Medien vermittelt wird. Sie beginnt da, wo Menschen angesprochen werden können, die am Rande stehen und, gegebenenfalls, außerhalb der Kirche leben. Ihre Thematik beruht auf dem, was in der Luft liegt, was Betroffenheit auslösen kann und den Menschennöten Stimme gibt. So kommt es vor, daß manches Hypothetische als echt vorgetragen, von den Medien mit Beifall, von den anderen widerspruchsvoll abgewiesen wird . . .



# Explosion et tentative de maîtrise des coûts de la santé

## I. Les causes de l'explosion des coûts

1) *Le phénomène culturel et social*: Dès que l'homme a satisfait ses besoins primordiaux de nourriture, de logement et de vêtements, il cherche à améliorer ses conditions d'existence et de confort, notamment par une lutte de plus en plus acharnée contre la maladie. Les plus légers malaises sont alors confiés à la médecine, même les difficultés personnelles, familiales ou sociales! (psychiatre). On constate en effet que plus les revenus d'un assuré augmentent, plus il augmente sa consommation médicale.

D'autre part la longévité accrue qui se traduit par le vieillissement de la population est également génératrice de dépenses supplémentaires, le sujet retraité ayant par définition plus de temps pour se faire soigner plus à fond.

Il en est de même des invalides de naissance qui survivent et peuvent même atteindre un âge respectable grâce au progrès médical. Il est évident que ces deux derniers phénomènes sont souhaitables et indissociables de notre progrès médico-social, et si je les cite ce n'est nullement pour les critiquer, bien au contraire.

Les problèmes des drogués et l'exhibitionnisme en général, mais surtout au volant sont également des phénomènes propres à notre civilisation du 20<sup>ème</sup> siècle et qui pèsent lourd sur le budget de la Sécurité Sociale.

La pilule contraceptive et l'avortement légalisé en sont d'autres. Ces prestations sont remboursées pour autant qu'il y ait «indication médicale», condition en fait très élastique! La prise en charge totale de l'avortement est revendiqué par certains groupes du moment qu'il est pratiqué dans les conditions prévues par la loi. Ce serait vraiment aberrant si un tel acte non médical par essence, était un jour remboursé par la sécurité sociale.

2) *La prise en charge de prestations de plus en plus nombreuses par les organismes de la sécurité sociale et l'extension de la couverture à tous les groupes professionnels*, a instauré dans nos pays une quasi-gratuité des soins, ce qui a accéléré les dépenses surtout dans le domaine de la «dernière maladie» et de la médecine de confort.

En cas de «dernière maladie» des personnes souvent très âgées arrivées à la fin de leur vie sont parfois maintenues en survie par des moyens techniques extrêmement sophistiqués et coûteux.

Il faut se poser la question si une telle prolongation de la vie et de la souffrance, tant pour l'intéressé que pour les proches est défendable du point de vu moral et si cela est vraiment désiré par les personnes concernées.

Par médecine de confort j'entends entre autres les cures thermales pour des raisons d'ordre non spécifiquement médical, notamment les cures dites de désintoxication rendues nécessaires par des excès de table.

Un autre aspect de cette médecine de confort se remarque lors des fêtes de fin d'année ou lors des vacances d'été lorsque les grand-mères et grands-pères «gênants» sont rapidement hospitalisés pour des raisons futiles (un petit rhume p.ex.)

En outre de nos jours on hospitalise les ivrognes, alors qu'autrefois ils étaient jetés à la porte ou mis en prison.

### 3) *L'offre accrue par le progrès médical et scientifique.*

- a) Il y a de plus en plus de médecins, ce qui réduit le temps d'attente et diminue les distances à parcourir pour aller en consultation.
- b) Les moyens de diagnostic paracliniques de plus en plus perfectionnés et nombreux (entre autres laboratoire, radiodiagnostic et endoscopie). Il suffit par exemple d'installer dans une ville un nouvel appareil de radiographie pour voir sa capacité saturée en quelques mois.
- c) Le nombre croissant de lits d'hôpitaux confortables incite les malades à accepter plus facilement une hospitalisation. On a vu ainsi augmenter le nombre d'hospitalisations pour raisons médico-sociales. Citons comme exemple le pédiatre qui préfère hospitaliser un enfant parce que les parents travaillent et n'ont pas le temps de le soigner, ou parce que la maison où il habite est mal chauffée.
- d) Les traitements curatifs et palliatifs de plus en plus nombreux et coûteux (médicaments, radiothérapie, chirurgie etc . . .). Ici on se heurte à un problème socio-économique, du fait que les prix des médicaments et des équipements médicaux sont fréquemment surfaits surtout au début de leur commercialisation, car les firmes productrices tentent d'amortir le plus rapidement possible leurs frais de développement et de publicité.

Après ce bref aperçu des causes des dépenses, il faut néanmoins se demander dans quelle mesure on peut appliquer le mot de «dépense» aux soins de santé.

En effet le fait de rendre sa santé à un malade est un profit, non seulement pour l'individu, mais aussi pour la société.

Cette dernière récupère ainsi un «producteur» qu'elle aurait peut-être perdu sans soins adéquats.

D'autre part le système sanitaire est une industrie du secteur tertiaire qui emploie des gens et qui produit des soins!

La consommation des soins par un malade est donc non seulement une dépense, mais un investissement dans l'industrie hospitalière et pharmaceutique, dans les firmes qui fabriquent de l'équipement médical et même dans la construction.

Malheureusement ces investissements sont parfois superflus, car réalisés sans étude préalable du marché.

En fin de compte il ne faut pas non plus oublier les recettes en impôts qui reviennent à l'Etat grâce aux médecins et à toutes les personnes et entreprises occupées dans «l'industrie des soins».

Il faut enfin se demander si la plus grande consommation d'aujourd'hui ne corrige pas une consommation insuffisante d'hier due entre autres à la sous-médicalisation en hommes et en équipements, à une culture ou une éducation insuffisantes.

Jusqu'ici aucune société n'a été confrontée avec ce problème et personne ne peut dire si les dépenses vont croître indéfiniment. Actuellement il semble que la croissance incontrôlée des coûts de santé dans nos pays libéraux constitue un danger économique.

Il faut donc trouver des moyens pour ralentir cette croissance.

Une diminution des dépenses de santé sera difficilement réalisable sinon impossible dans notre civilisation de luxe.

Enfin il faut remarquer qu'il n'y a dans le domaine de la santé pas de frontière nette discernable entre le nécessaire et le superflu car il ne faut jamais perdre de vue la qualité des soins.

Du point de vue moral il est d'ailleurs difficile de traduire la prolongation d'une vie, une maladie, une infirmité, ou une mort en unité monétaire!

## II. Les tentatives de maîtriser l'explosion des coûts

Je voudrais vous soumettre quelques idées sans toutefois prétendre offrir une solution toute faite spécifique à notre problème national. Trois suggestions se dégagent si l'on considère le problème sous l'angle de l'offre et de la demande.

1) Bloquer l'offre en limitant le nombre de lits d'hôpitaux, d'appareillage, de médecins et d'infirmières.

Cette mesure contrôle évidemment la consommation, mais à quel prix? Dans les pays où existe ce système «planifié», Royaume Uni et pays socialistes (URSS, Yougoslavie et Roumanie p.ex.) un marché noir de la médecine plus ou moins toléré par les autorités, s'est installé et est considéré comme une des formes de donner des soins. Il va sans dire que ce moyen de contrôle de la consommation risque de se faire aux dépens de la qualité des soins (traitements moins efficaces p.ex.) et de leur distribution équitable (les couches sociales faibles sont défavorisées vis-à-vis des patients «privés, aisés» p.ex. en Grande-Bretagne).

Malgré ce marché noir les listes d'attente des malades nécessitant une hospitalisation sont devenues une institution en Grande-Bretagne. D'autre part on constate une émigration massive du personnel médical en Angleterre et en Suède ainsi qu'un ralentissement du développement industriel et scientifique. De plus ces systèmes restreignent le libre choix du médecin et ils sont grevés d'un excès de bureaucratie.

Il convient certes d'éviter un suréquipement médical superflu (p.ex. deux scanner et une bombe à cobalt seraient largement suffisants pour notre pays si on veut les exploiter de façon rentable et sans que la qualité de ces prestations en souffre).

On peut toujours se demander si un optimum d'équipement médical est quantifiable.

Un autre moyen assez facilement réalisable au niveau de l'offre consiste en l'hospitalisation à domicile possible pour environ 20% des malades. Cette formule existe depuis les années 40 aux USA où elle fonctionne à la satisfaction de tout le monde. Des

essais sont en cours en France depuis les années soixante. Y existent déjà plusieurs associations de soins à domicile surtout dans les grandes agglomérations. Pour la réalisation il faut l'accord du médecin hospitalier et du médecin de famille, disposer d'infirmières, d'aides-soignantes, d'assistantes sociales et d'aides-ménagères qui se rendront au domicile du malade. On arrive ainsi à baisser de 50% environ le coût du traitement par rapport au traitement à l'hôpital.

2) La deuxième possibilité consiste à valider la demande, ce qui veut dire adapter l'offre aux besoins jugés réels, comme cela se fait p.ex. aux USA et au Canada. Il s'agit d'études précises des besoins locaux préalables à toute extension des services de santé, en personnel ou en équipement. Les agences chargées de ces études sont également responsables de l'usage ultérieur des moyens attribués. Mais en fait cette validation de la demande est peu apte à maîtriser la croissance des dépenses. Il s'agit plutôt d'une justification de la dépense publique, assez incertaine dans ses résultats, mais elle assure le maintien d'une qualité satisfaisante des soins.

3) Enfin une troisième idée consiste à inverser les conditions d'échange entre les producteurs de soins et de leur clientèle en assimilant les médecins et l'assurance-maladie. Ainsi ces derniers ne peuvent plus être suspectés de baser leur activité sur les maladies, puisqu'ils sont intéressés au «maintien» en bonne santé de leurs clients. Ceux-ci versent une cotisation annuelle qui leur garantit la totalité de soins dont ils peuvent avoir besoin.

Un tel système est connu sous le nom de «Health Maintenance Organisation» (HMO) et fonctionne comme système d'assurance privée depuis une vingtaine d'années aux USA. 15 millions d'Américains sont exclusivement couverts par ce système qui permet de faire 20% d'économies par rapport aux systèmes classiques. Cette structure permet à l'objectif de qualité et d'économie de se rejoindre en incitant à l'usage le plus cohérent possible des divers moyens préventifs, diagnostiques et thérapeutiques. Le seul reproche qui est fait de la part des médecins traditionnels est que les HMO jouissent du statut d'ASBL et de ce fait ne sont pas imposables et constituent en sorte une concurrence déloyale.

En Hollande existe un système apparenté.

Les assurés sociaux s'inscrivent auprès d'un omnipraticien de leur choix et paient une cotisation annuelle fixe quelle que soit le nombre d'actes prestés par le médecin.

Le médecin a de ce fait intérêt à bien soigner ses patients, qui ont en outre la possibilité de changer de praticien à la fin de l'année s'ils sont mécontents des soins reçus. (différence avec les pays socialistes) Pour pouvoir consulter un spécialiste il faut obligatoirement un transfert par un généraliste.

Considérons encore le plan de redressement de la sécurité sociale en France.

Il prévoit d'une part des recettes nouvelles par le relèvement de la cotisation annuelle, des contributions exceptionnelles de l'Etat (frais de formation des médecins et du personnel paramédical jusqu'ici supporté par l'assurance-maladie à travers les prix de journée hospitaliers et frais des malades hospitalisés depuis plus de trois ans) et des recettes diverses (droits majorés sur l'alcool et le tabac, une taxe parafiscale sur les

dépenses de publicité des laboratoires pharmaceutiques.) D'autre part le freinage des dépenses de santé prévoit de ramener le rythme de progression des dépenses d'assurance-maladie à celui du produit intérieur brut, compte tenu de l'inflation.

Pour atteindre ce but il est prévu d'agir à trois niveaux:

1) *L'hospitalisation qui représente la part la plus grande des dépenses sera ralentie par trois mesures:*

- a) suppression des lits en surnombre.
- b) dépenses des hôpitaux publics pour 79 plafonnés au niveau prévu en début d'année, sans possibilité de révision, le prix des cliniques privées bloquées jusqu'à la fin de l'année.
- c) les dépenses dans le secteur public et privé pour 1980 seront plafonnées au niveau de croissance du PIB.

2) *Deuxième objectif:* limiter l'ensemble des soins de ville aux malades ambulatoires (honoraires médicaux, soins dentaires, auxiliaires médicaux, médicaments, analyses) à la progression du PIB, notamment par le blocage des honoraires médicaux jusqu'à la mise au point d'une nouvelle convention prévoyant un système d'enveloppe globale dès 1980. Le principe de l'enveloppe globale est de limiter la progression de l'ensemble honoraires – prescriptions, compte tenu des perspectives d'évolution numérique de la profession et de leur valeur! Il semble néanmoins peu réaliste de lier l'enveloppe globale au PIB, car les dépenses médicales dépendent surtout d'autres facteurs, à savoir: scientifiques, démographiques, épidémiologiques et sociaux. C'est donc plutôt à ces facteurs qu'il revient de lier l'enveloppe globale même si l'évolution en est assez imprévisible. D'autre part une relation des honoraires médicaux avec le revenu moyen d'une partie représentative de la population (salariés des secteurs privés et publics) pourrait être envisagée.

Les pharmaciens devront contribuer sous forme d'une taxe spéciale correspondant à 1,5% de leur revenu annuel.

Enfin le prix de certains actes médicaux et de laboratoire sera abaissé.

3) *Le troisième frein est représenté par le renforcement des contrôles:*

- un ticket modérateur minimal de 5% non couvert par les systèmes de couvertures complémentaires (p.ex. notre caisse chirurgicale)
- une double ordonnance valable pour 1 mois.
- le renforcement du contrôle de l'absentéisme (qui est souvent abusif et constitue alors une rupture de la solidarité)
- une franchise de 80 FF par mois à charge de l'assuré dans le cas des maladies longues et coûteuses («26<sup>œ</sup> maladie»)
- le coût des accidents de route serait transféré sur les assurances par une assurance individuelle obligatoire du conducteur et des passagers

Ces mesures se heurtent aux critiques des syndicats médicaux et paramédicaux ainsi qu'aux centrales syndicales ouvrières. Les médecins ont suivi en grande majorité

(75%) une grève en octobre 1979 et refusent toute négociation avec le gouvernement tant que persiste le préalable de cette enveloppe globale jugée peu réaliste par les intéressés car liée au PIB. Probablement sous l'influence de cette grève les termes du ministre de la Santé et de son secrétaire d'Etat ont été nettement plus modérés lors du débat budgétaire de la Sécurité Sociale qui s'est tenu à l'Assemblée Nationale le 15 novembre 1979. Il n'est plus question d'enveloppe globale, mais d'un dialogue avec le corps médical en vue d'inciter ce dernier à l'autodiscipline et de s'attacher à privilégier la qualité et non la quantité.

Ce plan est néanmoins surtout basé sur des considérations comptables et peut apporter quelque succès financier à court terme, mais les mesures sont peu compatibles avec le souci que devrait avoir chaque gouvernement de garantir à tous les citoyens un optimum de soins (c'est-à-dire les meilleurs soins possibles pour le moment).

Je doute qu'à l'avenir on puisse se passer totalement d'un certain dirigisme de la part de l'Etat, surtout en pensant à la pléthore médicale qui nous menace.

En effet chaque nouveau confrère essaiera de se créer une clientèle et les malades seront traités de plus en plus intensivement. On assistera sûrement dans les années à venir à un accroissement du nombre total des consultations, des visites à domicile, des examens de laboratoire et des prescriptions médicales. A partir d'un certain nombre de médecins (1/300h. p.ex.) l'Etat pourrait bloquer le montant de l'enveloppe globale, c'est-à-dire ne plus l'adapter au nombre croissant de praticiens, de sorte que de plus en plus de confrères se partageront un «gâteau» qui, lui, restera constant en valeur absolue.

Enfin il convient d'évoquer la médecine préventive assez négligée jusqu'à nos jours, mais qui représente certainement un maillon important dans la chaîne des mesures proposées pour freiner la croissance des dépenses de santé.

Quelques propositions émises par le professeur Ferdinand Schmitt de la faculté de médecine de Mannheim en RFA me semblent assez bien cerner le problème.

Je me permets de les énumérer en y ajoutant quelques idées personnelles.

- Une éducation de la santé obligatoire dans les écoles primaires, secondaires et instituts pour enseignants.
- Création de postes suffisants de médecins scolaires à temps plein pour combattre le mal en quelque sorte à la racine.
- Introduction d'une année pratique obligatoire en soins infirmiers précédant l'admission aux études médicales.
- Primes augmentées en cas d'obésité d'origine non pathologique par exemple selon le système des assurances-vie.
- Taxe de réhabilitation sur les boissons alcoolisées et le tabac comme cela a été fait en Belgique.
- L'installation de centres de consultations pour fumeurs et prise en charge des cures de sevrage par les caisses de maladie.
- L'interdiction des réclames pour l'alcool et le tabac.

- La diminution de 10% des subventions de 600 millions DM par an accordé par la CEE aux plantations de tabac (!) et utilisation de cette somme ainsi épargnée pour l'éducation de la santé dans les écoles de la CEE.
- Examens gynécologiques préventifs pendant les heures de travail dans les entreprises.
- La prise en charge des vaccinations par les caisses de maladie.
- Ensuite une mesure qui est déjà réalisée dans notre pays: la création d'une stimulation matérielle pour favoriser les examens préventifs pendant la maternité et dans les premiers mois de la vie en vue de réduire la mortalité maternelle et périnatale.
- Enfin il ne faut pas non plus perdre de vue le problème de la santé dans la planification des habitations, dans les loisirs et sur le lieu du travail.

Un problème de la médecine préventive qui me tient particulièrement à coeur est celui de l'examen d'embauche.

Je suis en effet d'avis qu'on devrait soumettre les jeunes gens qui entrent dans la vie professionnelle à un examen médical sérieux et approfondi afin d'évaluer leurs capacités physiques en vue de leur conseiller des professions adaptées à leurs possibilités.

Il devrait en être de même pour les travailleurs immigrés.

Cet examen devrait être pratiqué par des médecins indépendants et salariés, par exemple ceux qui exercent au sein du Contrôle Médical de la Sécurité Sociale.

Ces mesures peuvent sembler draconiennes et paraître peu compatibles avec la liberté individuelle mais nous devons quand même nous poser la question si nous pouvons être aussi libéral au point de permettre à chacun de se rendre malade et de ce fait rompre la solidarité. Il est néanmoins douteux que par des interdictions et des menaces seules on arrivera à éradiquer les mauvaises habitudes.

En fait on devrait arriver à un changement durable de la mentalité et du comportement des individus. Pour atteindre ce but il ne suffit pas de considérer chacun comme seul responsable de sa santé et de l'éclairer et de l'éduquer en ce sens, mais il faut rechercher et analyser certaines causes de ce comportement nocif à la santé dans le milieu ou l'environnement au sens large dont les quatre composantes peuvent jouer un rôle important.

- 1) *La situation familiale*: Les conflits familiaux sont en effet fréquemment source de névroses et de psychoses.
- 2) *Les conditions d'habitation*: (dimension du logement, infrastructure sanitaire, etc.) peuvent influencer tant sur la santé psychique que physique.
- 3) *Les conditions de travail*: (rythme, poses, produits toxiques, chômage) sont souvent responsables de troubles psychiques et psychosomatiques.
- 4) *L'environnement écologique*: (pollution de l'air, de l'eau, de la nourriture, chlore, insecticides, plastic, mauvaise hygiène alimentaire) est responsable en grande partie des maladies dites de civilisation dont notamment le cancer, HTA, l'infarctus, les maladies rhumatismales etc.

Une politique préventive efficace doit donc également tenir compte de ces facteurs et essayer d'en changer certains aspects. (Les comportements nocifs tels le tabagisme et l'alcoolisme servent souvent à compenser des aspirations inassouvies dans le travail, le logement ou la famille). D'autre part existent évidemment des causes propres à l'individu lui-même, notamment la paresse, l'ignorance et l'irresponsabilité. Les informations fournies au public devraient être adaptées à chaque groupe d'individus (niveau culturel, position sociale, habitudes etc.) et non pas consister dans la propagation d'un seul modèle de comportement universel. Il va de soi que ces conseils pratiques et concrets doivent être présentés de manière précise et intelligible.

D'après certaines estimations optimistes, la médecine curative ne représentera plus qu'environ 1/3 des dépenses de santé en l'an 2000, le restant serait représenté par les dépenses pour la prévention. La prévention est par essence meilleur marché et a non seulement un avantage économique, mais également un avantage social et moral indéniable.

Dr J.P. Huss

## Activités de la Conférence Saint-Yves au cours de l'année 1979-1980

La Conférence Saint-Yves qui réunit les juristes d'inspiration chrétienne, se veut un lieu de rencontre permettant des échanges de vue fructueux sur des problèmes d'actualité.

De ce fait, la Conférence Saint-Yves procède chaque année à l'étude d'un certain nombre de problèmes juridiques importants, en organisant des conférences et en éditant une «Feuille de Liaison» trimestrielle.

Ses principales activités au cours de l'année 1979-1980 ont été les suivantes:

- Journée de contact à Diekirch le 6 octobre 1979 avec exposé de Madame Gonner-De Waha sur l'histoire de la Conférence Saint-Yves.
- «Table Ronde» sur les certificats médicaux organisée le 17 novembre 1979 avec présentation du sujet par le docteur Guy Meisch, Maître Edmond Lorang et Monsieur André Thill.
- Tenue de l'Assemblée Générale statutaire le 21 janvier 1980.
- Apéritif offert aux nouveaux avocats assermentés le 13 février 1980 afin de prendre contact avec eux.
- Réunion constitutive du nouveau comité de la Conférence Saint-Yves le 18 mars 1980.
- Visite guidée des nouvelles installations de l'imprimerie Saint-Paul à Gasperich le 25 avril 1980.
- Le traditionnel Banquet de la Saint-Yves eut lieu le 22 mai 1980.
- Exposé sur «Le Droit et la Bière» par Jean-Paul Kraus à la Brasserie Bofferding, le 20 juin 1980.
- Messe de rentrée du Saint-Esprit le lundi 15 septembre 1980.

# Wissenschaft und Gottesbeweis

## *Wissenschaftliche Zuständigkeit*

Das 1. Vatikanische Konzil sagt, daß Gott mit Sicherheit durch das alleinige natürliche Licht der Vernunft erkannt werden kann. Es wäre falsch, diese rein theologische Aussage zur Empfehlung eines rein philosophischen Gottesbeweises zu degradieren.<sup>2</sup> Es wäre aber auch falsch, in dieser Aussage nicht eine Bestätigung der großen Leistungen des abendländischen Denkens hinsichtlich der Gotteserkenntnis zu sehen. Der metaphysische Gottesbeweis ist unwiderlegbar. Man wundert sich heute über die Irrtümer, welche einem Denker wie Kant unterlaufen sind. Die Antinomien Kants in bezug auf den Gottesbeweis sind nur möglich, weil er die Zeit verabsolutiert. Würde nämlich das schlechthin Notwendige von der Zeit abhängen, so wäre es in Bezug auf sie nicht schlechthin notwendig. Es stellt sich aber die Frage, ob es dann noch überhaupt schlechthin notwendig wäre.<sup>2</sup> Ein weiterer Irrtum besteht darin, daß Kant den ontologischen Gottesbeweis in der Form, welche bereits von Thomas von Aquin kritisiert wurde, mit dem kosmologischen Gottesbeweis identifiziert. Es ist ein Unterschied, ob von der Allrealität auf die absolute Notwendigkeit der Existenz Gottes geschlossen wird, wie beim ontologischen Beweis, oder ob vom absolut notwendigen Seienden, dessen Existenz Kraft der Basis des Arguments in der Realität und kraft des Kausalsatzes feststeht, auf dessen Allrealität geschlossen wird.<sup>3</sup> So wie die Schwierigkeiten, welche Kant gefunden hat, haben sich alle Schwierigkeiten in bezug auf den Gottesbeweis als bloße Mißverständnisse entlarvt.

Will man Gott mit den empirischen Wissenschaften beweisen, indem man Gott z. B. numerisch oder qualitativ am Anfang einer Kausalkette sucht, so wird Gott zu einem innerweltlichen Gegenstand herabgewürdigt. Es ist nicht einzusehen, was eine Wissenschaft auf einem Gebiet leisten soll, für welches sie nicht zuständig ist. Zuständig für den Gottesbeweis ist einzig und allein die Metaphysik, welche ja gerade den Beweis liefert, daß Gott eben nicht mit Welt und Mensch identisch ist, sondern daß er als der ganz Andere in seinem Sein das geschöpfliche Sein um ein Un-endliches übersteigt. Der Versuch, Gott auf ein innerweltlich oder innergeschichtlich Vor- oder Übergegebenes zu reduzieren, wird gerade vom metaphysischen Gottesbeweis als Absurdität herausgestellt.

Ist Metaphysik eine Wissenschaft?

Metaphysik ist die Wissenschaft vom Ansichsein. Ontologie als Metaphysik überschreitet Phänomenalität, dringt hindurch zu einem „Meta“ der Phänomenalität,

zum Seienden als solchem, das in Phänomensein nicht aufgeht. Nicht die Welt, wie sie erscheint, sondern wie sie „ist“, wird ihr zum Thema. <sup>3</sup>Es gibt verschiedene Kriterien, wonach man eine Wissenschaft beurteilen kann:

**Zuständigkeit:** Die empirischen Wissenschaften untersuchen Soseins- und Funktionsverläufe und -änderungen. Ihre Gegenstände erschöpfen sich in der Beobachtung von Phänomenen und deren Funktionszusammenhängen, die sich in Gesetzmäßigkeiten einfangen lassen. Die Metaphysik überschreitet Phänomenalität. Ihr Bereich ist das Meta-Phänomenologische, das „An-sich“ von dem, was da erscheint, das Met-empirische. <sup>3</sup>

**Grundlagen:** Die empirischen Wissenschaften sind auf den Induktionen und Reduktionen aufgebaut, welche die Gültigkeit der obersten Denksätze, besonders des Satzes vom zureichenden Grund, voraussetzen. Die Metaphysik ist unmittelbar auf dem ontologischen Nichtwiderspruchssatz auf- und ausgebaut. Daß dieser Satz als ontologischer einsichtig ist, geht aus dem Sinn von Seiend selbst hervor. Es kann kein nur „gedachtes“ Seiendes gedacht werden. Der metaphysische Gottesbeweis ist ein kategorischer Syllogismus, welcher auf dem Nichtwiderspruchsprinzip und dem metaphysischen Kausalsatz beruht.

**Begriffe:** Die empirischen Wissenschaften arbeiten meistens mit univoken (eindeutigen) Begriffen. Die Metaphysik dagegen arbeitet (wie die Logistik) mit univoken und analogen Begriffen. Dies kommt daher, weil metaphysische Begriffe wie Sein, Ursache, Person usw. sich im Gegensatz zu den empirischen Wissenschaften von aller apriorischen Eingrenzung auf bestimmte Weisen frei und für Überempirisches absolut offen halten. Die Idee der Analogie bildet durchaus nicht nur ein „Korrektiv“ innerhalb der Tendenz metaphysischen Denkens; metaphysisches Denken, Seinsdenken ist vom Wesen her Denken der Analogie, oder es ist Selbsttäuschung. Analogie ist ein Realbegriff in seinem Hin auf einen Bedeutungs - Sinngehalt, der ein gemeinsamer ist, und zwar in einem gewissen Verhältnis zu ihm, das andersartige Entsprechungen und Verhältnisse zuläßt. <sup>3</sup>Der Analogie bedient man sich ständig im Alltagsleben. Ohne Analogie kann man keinen Vergleich anstellen. Was uns berechtigt, analoge Begriffe in der Metaphysik anzuerkennen, ist vor allem die Steigerung der reinen Seinsgehalte wie Leben, Bewußtsein, Personhaftigkeit. Die Negation ihrer „Formalität“ als differenzierendes Specificum würde sie in ihr Gegenteil zurückfallen lassen, was jedoch ein Weniger an Seinsmächtigkeit besagen würde. Es gibt also niemals mehr als Leben, mehr als Bewußtsein, mehr als Person, sondern ein Mehr an Leben, an Bewußtsein, an Personhaftigkeit: absolut reine unendlich erfüllte Bewahrheitung des Sinnes von Leben, Person usw. – Die Schlußregel des einfachen kategorischen Syllogismus muß demnach Analogie zulassen und sich dementsprechend modifizieren. <sup>3</sup>

**Verifikationen:** Verifikation durch „Erfahrung“ hat nur bei den empirischen Wissenschaften ihren unaufgebbaren Stellenwert, also dort, wo es sich nicht um Wesenserkenntnis handelt. Allerdings läßt sich das Verifikationsprinzip der empirischen Wissenschaften nicht selbst verifizieren. Ob die heute geltenden allgemeinen Gesetze der Wirklichkeit oder die individuellen Konstitutionen immer dieselben waren oder sein werden, läßt sich vom exakt-wissenschaftlichen Standpunkt aus nicht nachweisen. Die Metaphysik dagegen verifiziert sich in der Bedeutung von Möglichkeit des Vollzugs und Nachvollzugs von Begründung und darin des Rückgangs auf allererste

analytische Wesenszusammenhänge auf ihre ureigene Weise, z. B. durch Angabe eines negativen Moments, wenn bei der Reflexion auf den Nichtwiderspruchssatz etwas negiert, ausgeschlossen wird. Daß Metaphysik auch eigentliche Beweisverfahren zu entwickeln vermag, wird – vor allem im Gottesbeweis – bis ins kleinste Detail gerechtfertigt. <sup>3</sup>

### *Metaphysische Rechtfertigung*

Der metaphysische Gottesbeweis begnügt sich mit den Prämissen, daß alles Kontingente verursacht ist (letztlich durch eine nichtkontingente Ursache) und daß alles veränderliche Seiende kontingent ist, sowie mit dem Existenzialsatz, daß es veränderliche Seiende gibt. Leider scheint die kausale Gotteserkenntnis von manchen Autoren mißverstanden oder abgewertet zu werden. Diese Mißverständnisse sollen im nachfolgenden analysiert werden:

Wie kann ein endlicher Geist den unendlichen Gott beweisen?

Der Mensch erkennt sich als ek-statisch offene Seinsform, der eine absolute, unendliche Erfüllung als reale Möglichkeit korrelativ entspricht. Metaphysische Anthropologie erblickt das unterscheidend Menschliche in der durch Welterfahrung vermittelten Bezogenheit der Person, in grundsätzlich unbegrenzter Dynamik, auf Sein, Wahr, Gut (und Schön) als solches. Diese Offenheit auf das Sein hin ist etwas Reales, die Realität unseres Seins-selbst. <sup>3</sup>Der menschliche Geist kann Gott beweisen, weil er auf Gott hin ausgerichtet ist. Der menschliche Geist ist jedoch nicht „reiner Geist“, sondern wesentlich „Geist-Seele“. Er wird durch die Gebundenheit an Leib und also durch die Gebundenheit an Raum und Zeit zum spezifisch „menschlichen Geist“. Das gegenständliche Bewußtsein des menschlichen Geistes, das immer hinter dem Ausgriff dieses Geistes zurückbleibt, weiß daß es selbst ermöglicht ist durch das seine Transzendenz tragende Woraufhin seiner unendlichen Bewegung, das als solches Grund des menschlich-endlichen Geistes ist. Der menschlich-endliche Geist kann deswegen über die Endlichkeit, über raum-zeitliche Erfahrungsgrenze hinausgehen, weil der Mensch in seiner substantziellen Einheit aus einem materiellen Prinzip und aus einem, nicht aus der Materie ableitbaren, eigenständigen, geistigen Prinzip besteht. <sup>4</sup>

Warum läßt sich das Geistige nicht aus dem Materiellen ableiten? Weil höheres Sein nicht aus niedrigerem Sein abgeleitet werden kann ohne gegen das Kausalitätsprinzip zu verstoßen. Es handelt sich hierbei um wirkendes Sein und bewußt-selbstbewußt-wirkendes Sein (Sein plus Bei-sich-sein). „Dieses Bewußtsein, dieses Selbstbewußtsein, dieses ontologische Plus des Selbstseins und Selbstbesitzes hebt solches Seiendes so inkommensurabel über alles andere Seiende hinaus, daß kein Zweifel bleibt: hier ist eine höhere Realität, Aktualität, Seinsdichte und -mächtigkeit, nicht nur eine qualitative Andersheit an Struktur und wieheitlicher „Bewegungsform““ <sup>5</sup>

Wird Gott nicht durch die Anwendung der Kausalität zu einem innerweltlichen Gegenstand herabgewürdigt?

Es muß unbedingt festgehalten werden, daß der metaphysische Sinn der Kausalität der ursprüngliche ist. Jeder andere bedeutet eine methodologisch mehr oder weniger notwendige Niveausenkung. Metaphysische Kausalität geht nicht von einer spezi-

fizierten Kausalbestimmung aus um diese dann auf etwas „Höheres“ zu übertragen. Eine derartige Analogisierung könnte bestenfalls zu einer sogenannten äußeren Analogie oder gar nur metaphorischen Redeweise befugen. Das verantwortbare Denken in Analogie entdeckt in den mechanischen und biologischen Vorgängen eben das Moment der Kausalität und analogisiert dieses Moment. Oder es findet dieses Moment in einer allgemein ontologischen Reflexion. Analogisiert wird also das „abstrakte“ Moment des Kausalnexus. „Eines aber will vor allem bedacht sein: die metaphysische Reflexion entwickelt die Idee des Grundes und der Ursache im Hinblick auf das Kontingente, und zwar das kontingente Sein, und so gelangt sie primär, ursprünglich, in der Konsequenz ihres Ansatzes zu *dem* Grunde, *der* Ursache, zu Gott. Sonstiges Grund- und Ursache-sein kann nur in Analogie zu ihm und in innerer Abhängigkeit von ihm Sinn haben.“<sup>3</sup>

Unbegründet und ungerechtfertigt ist es, „Seiendes“ ohne weiteres mit „dringlich vorhandenem Seienden“ oder mit „Gegenstand“ gleichzusetzen. Metaphysik ist nur möglich im seinsverstehenden Menschen, in seiner Offenheit auf das Sein, die ihn als Geist konstituiert. Das Verstehen von Sein und der Seienden vom Sein her kann nur so ausgelegt werden, daß die transzendental verstehende Subjektivität sich als „objektiv“ durchschaut, d. h. in ihren Funktionen als seinsgebunden. Darum muß sie ihre eigene Transzendentalität wiederum transzendieren, indem sie die transzendentalen Bedingungen der Möglichkeit des Verständnisses von Sein und Seiend als Einsicht in ontologische Bedingungen weiß. „Objektiv“ wird allzuleicht und vorschnell mit „objektivistisch“ (gleich dringlich, „matérialisant“) zusammengeworfen, wie auch „ontologisch“ (und ontisch) mit „dinglich“.<sup>3</sup>

Ist die Welt wirklich kontingent (nichtwesensnotwendig)?

Die metaphysische Kontingenz läßt sich aus dem empirisch gegebenen Nicht- und Nichtmehrsein erschließen, denn was vom Wesen her notwendig ist, kann nicht nicht sein. Das Sein selbst des Veränderlichen ist deswegen kontingent, weil es durch Potenzialität gekennzeichnet ist. Potenzialität konnotiert ontologisch Bezug auf Wirklichkeit. Potenzialität ist nur möglich, wenn ihr Akt metaphysisch möglich ist. Andernfalls würde sie sich selbst aufheben, weil sie als ontologischer Bezug auf mögliche Wirklichkeit zugleich auch nicht auf diese bezogen wäre (bezogen sein könnte). Kontingenz der Zweit-Akte (Verwirklichungen) setzt also die Kontingenz des Erst-Aktes (Sein des Veränderlichen) mit.<sup>3</sup>

### *Der metaphysisch erkannte Gott*

Der metaphysische Gottesbeweis führt zu Gott als „Erst“- Ursache, als „absolut“ Seiendes, als reine Wirklichkeit. Es wird die Existenz einer Wirklichkeit bewiesen, welche zuerst sein muß, damit die Welt sein kann. Diese Wirklichkeit ist „erste“ Ursache, nicht etwa deshalb, weil sie als erstes Glied einer Ursachenreihe fungierte, sondern weil sie selbst nicht wieder verursacht, sondern „aus sich selbst“ ist und somit alles Kontingente transzendiert. Führt ein Regreß sowohl auf der Ebene der Verwirklichung von Möglichkeit wie auf derjenigen des Seins selbst des Veränderlichen zu kei-

ner Begründung des Kontingenten, dann erschließt sich eben das Sein eines Absoluten, dessen Sein mit ihm selbst, seinem Wesen, formal identisch ist.

Es ist ein Seiendes, dessen Sein keine Potenzialität im Sinne von passiver Potenz kennt und darum als „reine Wirklichkeit“ aufgefaßt werden muß. Der Ausdruck „Reinheit“ besagt, daß dieses Sein alles „ist“, was es sein kann, ohne jede Differenz von Seinkönnen und Sein. <sup>3</sup>Gott gilt in der Metaphysik als der in seinem Sein und Wirken ganz Andere, als der Weltüberlegene, als letztes Warum von Welt und menschlichem Leben, als derjenige, der in und mit seinem Sein entscheidet, was sonst noch an Sein und Seiendem möglich und wirklich ist, der darum jedes System von Seienden, die er so ermöglicht und verwirklicht, in absolut einmaliger und inkommensurabler Weise transzendiert. <sup>3</sup>Der metaphysisch erblickte Gott ist erfüllt von ewigem, unendlichem Leben, obwohl es keinen Übergang aus ontologischer Potenzialität zu Aktualität geben kann. Er ist Person „erfüllende“ Wirklichkeit. Seine Vollkommenheit ist die Steigerung der reinen Seinsgehalte (Leben, Bewußtsein, Person) bis ins Unendliche. Die metaphysisch erblickte Transzendenz Gottes wird verstanden als seine Nichtidentität mit allem anderen, mit Welt und Mensch und ihrer noch so weit ausgreifenden Dynamik, als ontische, ontologische und personale Differenz zu allem anderen, d.h. als Differenz im Seiendsein, im Sein als Grund des Seiendseins. Gott ist also weder mit den einzelnen Welt dingen und den einzelnen menschlichen Personen identisch, noch mit dem, was weltlicher Gegenstand und weltliche Person dem Sein nach sind. <sup>3</sup>

Die personale Einwilligung in den metaphysischen Gottesbeweis erfordert die Bereitschaft der freien Hingabe an den Gott, dessen Existenz bewiesen wird. Die personale Einwilligung ist bei jedem, auch bei dem empirischen Beweis erforderlich. Auch dort, wo anscheinend nur der stringente, logisch-diskursive Beweis steht, ist es nicht mit dessen Intellektualität allein getan. Nach einem stringent geführten Beweis einer Antwort ist in jedem Fall auch noch eine innere Zustimmung nötig, die nichts mit dem logischen Ablauf des Beweises und dessen Intellektualität zu tun hat. Der Unterschied besteht nur darin, daß man bei den empirischen Wissenschaften die Gegenstände „manipulieren“ kann, während man beim metaphysischen Gottesbeweis sich dem Gott, den man anerkennen würde, bedingungslos überantworten muß. „Daß bei der Gottesfrage die Personalität in höchster Form engagiert ist, ist klar, und auch, daß damit der Akt der Zustimmung stärksten personalen Belastungen ausgesetzt ist“. <sup>2</sup>Dies ist jedoch kein Grund, den Gottesbeweis in Frage zu stellen. Maßgebend für die Gültigkeit eines Beweises ist nicht die personale Zustimmung, sondern die Bedingung, daß die Vorlage in syllogistischer Form möglich ist, in einer Satzfolge, die eine Schlußfolgerung erlaubt.

Der Unterschied zwischen einem empirisch-wissenschaftlichen Beweis und dem metaphysisch-wissenschaftlichen Gottesbeweis verlegt sich damit auf die ethische Ebene und es stellt sich wieder die Frage nach dem Sinn des wissenschaftlichen Gottesbeweises. Der Sinn des wissenschaftlichen Gottesbeweises besteht vor allem darin, dem sog. wissenschaftlichen Atheismus, welcher ein Problem unserer Zeit und damit unser Problem geworden ist, eine Wissenschaft entgegen zu stellen, welche imstande ist, den Atheismus wissenschaftlich zu widerlegen. Der wissenschaftliche Gottesbeweis ist eine Herausforderung an den „wissenschaftlichen“ Atheismus.

Christophe Berchem

*Literaturnachweis*

1. 6. internationaler thomistischer Kongreß: De Deo, Officium Libri Catholici Rom 1965, Band 1 Seite 149 (Guérard Des Lauriers M.L.).
2. J. Meurers, Die Frage nach Gott und die Naturwissenschaft, A. Pustet, München 1962, SS. 44; 113; 139.
3. H. Ogiermann, Sein zu Gott, A. Pustet, München - Salzburg 1974, SS. 74; 96; 113 - 114; 153; 154-158; 172; 185; 189; 204; 232.
4. K. Rahner - H. Vorgrimler, Kleines Theologisches Wörterbuch, Herder Freiburg 1973, SS. 121; 330.
5. H. Ogiermann, Materialistische Dialektik, A. Pustet, München - Salzburg - Köln 1958, S. 230.

dies oder jenes  
so seltsam alles  
Antwort im Schrei schwimmender Augen  
Frauen heben die Gardinen leise empor  
schlüpfen ihre eigene Nichtsnutzigkeit  
lauern mit angezündeten Kerzen den Landstreichern auf  
sie scheinen in die Dinge hinein zu blicken  
sie schauen auf die Straße hinaus  
dies oder jenes  
hohl oder voll  
ein Ich tänzelt unsicher auf der Gasse  
sie sehen ihm mit der bleichgrauen Clownvisage nach  
und lächeln so seltsam  
die Worte die es vor sich hin sprüht torkeln in der kalten Luft  
schaukeln sich zu keinem Lied  
ein fremdes vorbeigleitendes Gesicht spürt das Lallen kaum  
an den Wangen  
so seltsam dies oder jenes

Paul Lanners

## En vacances avec l'ALUC

Cette année, l'ALUC a de nouveau organisé un voyage pendant le mois d'août. Vingt participants ont traversé l'Autriche de part en part pour visiter Salzbourg, Vienne, Innsbruck avec une incursion dans le Tyrol italien non loin de la frontière autrichienne. Tôt le matin, le petit groupe prend le train à Luxembourg pour Salzbourg via Coblenze et Munich. Jusqu'à la fin du voyage il n'y aura aucun problème de transport: tous les trains seront à l'heure et toutes les places réservées.

Pour ce qui est du logement à Salzbourg nous sommes un peu inquiets: nous n'avons pas eu confirmation de la réservation des chambres, et en consultant la liste des restaurants de Salzbourg, nous constatons que les adresses du «Gasthof Alter Fuchs» et du «Happy Chinese Restaurant» coïncident.

Mais tout se passera bien : il nous suffira de descendre de nos chambres pour nous installer dans le restaurant chinois.

Arrivés à la gare de Salzbourg, nous inaugurons un nouveau sport que nous aurons l'occasion de pratiquer surtout à Vienne: la course à pied et comme raffinement le transport de lourdes valises.

Heureusement la durée de la course était inconnue, sinon beaucoup d'entre nous auraient déclaré forfait. Salzbourg est une vieille ville construite au croisement d'anciennes voies commerciales. Elle est située entre la Salzach et des collines en demi-cercle offrant une protection naturelle. Dès le 11<sup>e</sup> siècle, la ville est dominée par la forteresse de Hohensalzburg qui a été agrandie de 1500 à 1681. Aujourd'hui c'est le plus grand château fort d'Europe centrale entièrement conservé. Du haut de la forteresse on découvre tout Salzbourg avec ses nombreuses églises et son dôme. Plusieurs fois détruit et reconstruit, c'est un imposant bâtiment en baroque primaire.

Salzbourg est mondialement connu pour ses festivals de musique. C'est d'ailleurs la ville natale de W. A. Mozart. Il naquit en 1756 au 9, Getreidegasse. Dans la même rue se trouve le café Mozart où il ne faut pas manquer de commander un «Mozartbecher».

Quittant Salzbourg, nous traversons toute l'Autriche pour arriver à Vienne. Nous logeons dans un home pour enfants situé en bordure de la ville, tout près des vignobles. Donc il ne faut pas s'étonner que pour traverser cette ville de 1,6 million d'habitants il faille une heure de tram. Seulement, une fois arrivé au terminus, il faut faire le reste du chemin à pied. Avec les bagages. Passons ce moment pénible.

Nous resterons une semaine à Vienne et nous aurons l'occasion d'apprécier les transports en commun viennois: tram, bus, vieux métro (Stadtbahn) et le nouveau métro inauguré en 1978.

Notre guide nous fera visiter les bâtiments les plus importants de Vienne. En premier lieu, le Stephansdom. Construit au 12<sup>e</sup> siècle, c'est le plus important édifice gothique d'Autriche. A l'intérieur, les autels gothiques ont été remplacés par des autels baroques.

Le dôme est au centre de la vieille ville qui était protégée par des murs de fortification jusqu'au milieu du 19<sup>e</sup> siècle. En 1857 on commença à démolir la forteresse et on aménagea un grand boulevard, le Ring, sur l'emplacement des murs de la ville. Tout le long de ce boulevard on découvre aujourd'hui la bourse, l'université, l'hôtel de ville, le Burgtheater, le Parlement, les musées d'histoire de l'art et des sciences naturelles, l'Opéra et le Stadtpark avec son célèbre monument à la mémoire de Johann Strauss. Tous les bâtiments sont de style baroque, sauf l'hôtel de ville qui est de style néogothique. Le Parlement, comme beaucoup d'autres bâtiments, a été endommagé pendant la dernière guerre. Des deux salles de séances, une est demeurée intacte, l'autre a été meublée par du mobilier moderne.

L'Opéra et le Burgtheater sont utilisés respectivement pour le théâtre lyrique et le théâtre classique. Même avec des salles combles à chaque représentation, le théâtre ne saurait survivre sans l'appui financier de la Ville. Mais Vienne sans théâtre serait impensable. De même sans Johann Strauß. Si Salzbourg est la ville de Mozart, Vienne est bien celle de Strauß. Le Kurhaus lui rend hommage en organisant tous les soirs un concert dans le Stadtpark à l'endroit même où Johann Strauss dirigea ses valses et polkas.

Cependant Vienne ne se réduit pas à son Ring. Il faut également mentionner les châteaux Belvédère, résidence d'été du Prince Eugène de Savoie, et Schönbrunn, résidence d'été des Habsbourg, dont une partie abrite actuellement une imposante exposition organisée à l'occasion du 200<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Marie-Thérèse.

En 1740 Marie-Thérèse régna à la mort de son père Charles VI, dernier descendant mâle de la maison de Habsbourg; par son mariage avec le duc François de Lorraine elle fonda la maison de Habsbourg-Lorraine qui régna sur l'Autriche jusqu'en 1918.

Le château de Schönbrunn, résidence préférée de Marie-Thérèse, est entouré d'un immense jardin terminé par la Gloriette d'où l'on voit tout Vienne s'étendre à ses pieds.

Aujourd'hui un autre bâtiment offre une vue panoramique de Vienne, le Donauturm. Au pied de cette tour haute de 250 m, inaugurée en 1964, se construit la Cité de l'ONU. Ce complexe moderne est situé entre le Nouveau et l'Ancien Danube.

Dans cette région du Danube, les premiers habitants se sont établis il y a 5000 ans. Vers l'an 50 on y trouve un camp militaire romain appelé Vindobona, l'ancêtre de Vienne.

Mais nous ne pouvons pas rester éternellement à Vienne. Afin de récupérer, notre séjour ayant été assez éprouvant, nous nous rendons dans le Tyrol italien. Cette partie du Tyrol, aujourd'hui italienne, était autrichienne jusqu'à la fin de la première guerre mondiale. Toutes les tentatives pour obtenir le droit à l'autodétermination devaient échouer. Aussi le traité de Paris de 1946 reconnaissait une certaine autonomie à cette partie du Tyrol devenue province d'Italie. C'est donc à cause de l'origine autrichienne

que tout le monde parle allemand. D'ailleurs, comme dans d'autres régions d'Autriche, toutes les églises romanes ont été remaniées en style baroque.

Même au pays du soleil on ne peut rester indéfiniment. Comme notre chemin passe par Innsbruck, nous nous y arrêtons pour visiter cette ville deux fois olympique. Après cette dernière étape, il ne nous reste plus qu'à prendre le train pour Luxembourg et à nous remémorer tous les bons moments que nous avons passés tout au long de ce voyage.

Jean-Paul Zanter

## LETTRE DE LA PRESIDENTE DE LA SECTION DES ETUDIANTS

La mise à la disposition de la dernière page de l'annuaire à la section des étudiants étant devenue une tradition, je saisis cette occasion pour remercier tous ceux qui pendant l'année académique 1979/80 ont contribué aux activités de notre section.

La ligne suivie cette année par le comité a été celle d'un travail en profondeur qui en évitant plus ou moins les vues superficielles, a eu pour but d'assurer des résultats plus durables. En tout cas j'espère que ce travail constituera un solide point de départ pour la nouvelle équipe à laquelle je tiens à présenter ici mes meilleurs voeux.

Certes, de nombreuses difficultés restent à être surmontées, de nombreux problèmes n'ont pas encore trouvé de solutions. Cependant l'Aluc étant de par son essence même une association ayant pour but de permettre à chacun d'accomplir son engagement chrétien, je pense qu'il ne devrait pas y avoir de problèmes pour trouver des jeunes décidés à mettre tous leurs moyens en oeuvre pour aider leurs camarades, et ceci surtout s'ils reçoivent comme dans le passé le précieux appui des gradués, ce dont je tiens à les remercier vivement.

En ces temps où la situation tend à devenir de plus en plus instable, aussi bien pour les gradués que pour les étudiants, je me permets d'adresser un appel aux membres des deux sections, un appel que de nombreuses personnes ont déjà lancé avant moi mais qui reste d'actualité: un appel à la solidarité. Surtout n'oublions pas que celle-ci passe entre autres par une meilleure compréhension des problèmes, la prise en compte des véritables dangers qui nous guettent à notre époque, le respect d'autrui et de soi-même.

Nadine Hagen  
présidente de la section  
des étudiants

### Comité de la section des gradués de l'Aluc

Goerens Jean-Mathias	président
Goedert Georges	vice-président
Seywert Lucien	trésorier
Glesener Hubert	secrétaire
Biever Roby	
Bernard Guy	
Bauler Jean-Marie	
Harles Guy	
Huss J.P. Dr	
Jung Mil	
Strainchamps J.P.R.	membres
Klopp Jos sj	aumônier

### Comité de la Conférence St-Augustin

Goedert Georges	président
Bemtgen Aloyse	
Klopp Jos sj	
Glesener Hubert	membres
Muller Léon	aumônier

### Comité de la conférence St-Yves

Guill Joseph (Barreau Luxembourg)	
Pescatore Pierre (Cour de Justice des CE)	
Dupong Lambert (Barreau Luxembourg)	
Délvaux Henri (Procureur Général d'Etat hon.)	présidents d'honneur
Kraus Lucien (Chambre des comptes)	président
Kessler Francis (Notaire)	
Weber Paul, (Official du Tribunal ecclésiastique)	
Goerens Jean-Mathias (Tribunal Luxembourg)	vice-présidents
Weber Paul (Official du Tribunal ecclésiastique)	aumônier
Diederich-Tournay Christiane (Administration publique)	secrétaire
Raus Joseph (Tribunal Diekirch)	trésorier
Hoffeld Jean (Barreau Luxembourg)	responsable de la Feuille de Liaison

Bauler Jean-Marie  
(Barreau Luxembourg)  
Bettingen Paul  
(Barreau Luxembourg)  
Gérard Edmond  
(Tribunal Luxembourg)  
Gonner-de Waha Raymonde  
(Tribunal Diekirch)  
Guillaume-Colling Friedel  
(Justice de Paix Luxembourg)  
Doerner Christine  
(Barreau Luxembourg)  
Hansen Albert  
(Administration publique)  
Harles Guy  
(Administration privée)  
Lutgen Romain  
(Barreau Luxembourg)  
Modert Marc  
(Barreau Luxembourg)  
Neuen Jacques  
(Administration privée)  
Neyens Michel  
(Barreau Luxembourg)  
Peckels René  
(Administration privée)  
Pierret Goerges  
(Barreau Luxembourg)  
Probst Pierre  
(Barreau Diekirch)  
Rod Vic  
(Administration publique)  
Schaeffer Nico  
(Barreau Luxembourg)  
Steffen Marianne  
(Parquet Luxembourg)  
Wampach Camille  
(Cour Supérieure Luxembourg)  
Weber Alex  
(Parquet Luxembourg)

Membres

#### Comité de la conférence St-Luc

Dr Faber Ernest	président
Dr Kayser Georges	vice-président
Dr Thill Paul	secrétaire

Dr Ruppert Raymond	trésorier
M. Fischer Paul	
Dr Scheer Gilbert	membres
Klopp Jos sj	aumônier

### • Cadres Chrétiens

Wolff Paul	président
Berchem Christophe	secrétaire
Klopp Jos sj	aumônier

### Comité de la section des étudiants

Sinner Guy	président
Hein Jean-François	vice-président
Grosbusch André	
Hagen Nadine	
Linster Marc	
Wagener Norry	
Werner Manette	membres

### Comité des Intellectuels Catholiques du Nord

Président:

Felten Carlo, Diekirch, 17, rue Muller-Fromes

Vice-Présidente:

Dahm-Schiltges Micheline, Diekirch, 14, rue du Palais

Secrétaire:

Theis Jean-Pierre, Longsdorf

Trésorier:

Reiter Albert, Reisdorf, 45, rue de l'Our

Aumônier:

Colling Paul, Diekirch, 26, rue de l'Hôpital

Membres:

Bohnert Robert, Diekirch, 19, rue Pierre Olinger

Eilenbecker Jos, Diekirch, 17, rue du Palais

Heinen Jos, Gilsdorf, rue Broderbour

Jung Jean, Diekirch, 15, rue Jean l'Aveugle

Kerger Jean, Diekirch, 6, rue du Pont